

**FRANÇOIS ST-JACQUES**

**ÉTUDE COMPARATIVE DE TROIS TRADUCTIONS  
DE *PARADISE LOST*  
DE L'ANGLAIS AU FRANÇAIS  
Définition d'une méthodologie quantitative de l'équivalence en  
traduction littéraire**

Mémoire présenté  
à la Faculté des études supérieures de l'Université Laval  
dans le cadre du programme de maîtrise en traduction et terminologie  
pour l'obtention du grade de Maître ès arts (M.A.)

DÉPARTEMENT DE LANGUES, LINGUISTIQUE ET TRADUCTION  
FACULTÉ DES LETTRES  
UNIVERSITÉ LAVAL  
QUÉBEC

2011

## ***Table des matières***

1. Introduction.....	9
1.1 Aperçu du mémoire.....	10
1.2 Apports de la présente recherche.....	11
1.3 Paradise Lost : fondements, réception, critique et influence.....	12
2. Problématique.....	13
3. Objectifs.....	14
4. Traductions étudiées.....	15
4.1 Corpus.....	15
4.2 Sous-corpus.....	16
4.3 Les traductions du corpus et leur contexte.....	18
4.3.1 La critique voltairienne.....	18
4.3.2 La première traduction et sa réception.....	19
4.3.3 La « grande traduction » de Chateaubriand.....	20
4.3.4 La dernière traduction.....	22
5. État de la question.....	23
5.1 Histoire de la traduction vers le français.....	23
5.1.1 Vision traditionnelle de l’histoire de la traduction.....	23
5.1.2 Remises en question pour la période des Belles Infidèles.....	24
5.1.3 Remise en question pour la période de la traduction littérale.....	26
5.1.4 Constats sur l’histoire de la traduction française.....	27
5.2 Analyse diachronique des postulats traductifs.....	28
6. Cadre théorique.....	30
6.1 Éléments mythologiques et religieux de Paradise Lost.....	30
6.2 Notion d’équivalence.....	31
6.2.1 Premières définitions.....	31
6.2.2 Concepts d’équivalence à paramètres multiples.....	32
6.2.3 Définition monolithique de l’équivalence.....	33
6.2.4 Remise en question du concept de l’équivalence.....	34
6.2.5 Constat sur l’équivalence.....	35
6.2.6 Définition de l’équivalence retenue dans la présente étude.....	36
6.2.7 Critères déterminant l’équivalence et la non-équivalence.....	38
7. Méthodologie.....	40
7.1 Dépouillement du corpus.....	40
7.1.1 Ouvrages de référence.....	40
7.1.2 Le texte de Paradise Lost et les éditions utilisées.....	41
7.1.3 Critères de sélection des éléments de corpus.....	42
7.2 Classification.....	44
7.2.1 Les trois classes.....	44
7.2.1.1 La classe 1 (Bible – éléments littéraux).....	44
7.2.1.2 La classe 2 (Bible – lieux, personnages).....	44
7.2.1.3 La classe 3 (Bible – événements).....	45
7.2.2 Découpage des éléments de corpus en fonction des classes.....	46
7.3 Détermination de l’équivalence.....	47

7.3.1 Équivalence et non-équivalence.....	48
7.3.1.1 Ressources dictionnairiques.....	48
7.3.1.2 Charge stylistique.....	48
7.3.1.3 Intertextualité.....	49
7.3.2 Types d'écarts sémantiques.....	51
7.3.2.1 Ajouts et omissions.....	51
7.3.2.2 Faux sens et glissement de sens.....	53
7.3.2.3 Modification majeure.....	55
7.3.3 Analyse détaillée.....	55
8. Résultats : première partie.....	58
8.1 Observations préliminaires.....	58
8.2 Résultats sur l'équivalence.....	60
8.2.1 Résultats d'équivalence globaux.....	61
8.2.2 Nombre de lignes des éléments de corpus et équivalence.....	63
8.2.3 Les types d'écarts sémantiques.....	65
8.2.4 Conclusion sur les résultats de l'équivalence.....	67
8.3 Validation.....	68
8.3.1 Validation de la fidélité de la méthode d'évaluation de l'équivalence.....	68
8.3.2 Test de validation avec éléments de corpus supplémentaires.....	71
8.3.2.1 Recensement des types d'écarts sémantiques et leurs pourcentages.....	71
8.3.2.2 Taux d'écarts sémantiques par ligne.....	74
8.3.3 Incertitudes de la méthode.....	76
8.3.4 Conclusions sur le test de validation.....	77
9. Résultats : deuxième partie.....	78
9.1 Nicolas-François Dupré de Saint-Maur.....	78
9.1.1 L'équivalence.....	79
9.1.2 La non-équivalence.....	81
9.1.2.1 Les écarts sémantiques.....	81
9.1.2.2 Une tendance à l'uniformisation.....	83
9.1.2.3 Des choix volontaires.....	84
9.1.3 L'influence de la Bible sur Dupré.....	85
9.1.4 Conclusion.....	87
9.2 Chateaubriand.....	87
9.2.1 L'équivalence.....	88
9.2.2 La non-équivalence.....	90
9.2.2.1 Causes des écarts sémantiques.....	91
9.2.2.2 Constats et exemples.....	93
9.2.2.3 La non-équivalence recherchée.....	95
9.2.2.4 Effets sur le lecteur et transfert de sens.....	96
9.2.2.5 L'influence de Louis Racine.....	97
9.2.3 Un projet de traduction littéral et non littéral.....	98
9.3 Armand Himy.....	100
9.3.1 L'équivalence.....	100
9.3.2 La non-équivalence.....	102
9.3.3 L'influence de Chateaubriand.....	106
9.3.4 Le sens de Paradise Lost altéré au profit de sa lettre.....	107
9.3.5 Conclusion.....	108

<u>10. Synthèse de l'analyse.....</u>	<u>109</u>
<u>10.1 Points communs.....</u>	<u>109</u>
<u>10.2 Divergences et périodes historiques.....</u>	<u>110</u>
<u>10.3 L'analyse quantitative.....</u>	<u>111</u>
<u>13. Conclusion et perspectives.....</u>	<u>9</u>
<u>14. Annexe A – Les traductions de Paradise Lost.....</u>	<u>12</u>
<u>15. Bibliographie.....</u>	<u>13</u>

## *Liste des tableaux*

Tableau 1 : Exemple 1, un élément de corpus de classe 2 (Bible – lieux, personnages) de l’original et ses traductions.....	48
Tableau 2 : Exemple 2, un élément de corpus de classe 1 (Bible – éléments littéraires) de l’original et ses traductions.....	49
Tableau 3 : Exemple 3, un élément de corpus de classe 3 (Bible – événements) de l’original et ses traductions.....	50
Tableau 4 : Exemple 4, un élément de corpus de classe 3 (Bible – événements) de l’original et ses traductions.....	50
Tableau 5 : Exemple 5, un élément de corpus avec la traduction de Dupré servant à illustrer les ajouts et les omissions.....	52
Tableau 6 : Exemple 6, un élément de corpus et ses traductions servant à illustrer la différence entre un glissement de sens et un faux sens.....	53
Tableau 7 : Exemple 7, élément de corpus et la traduction de Dupré servant à illustrer une modification majeure.....	55
Tableau 8 : Exemple 8, élément de corpus et ses traductions pour analyse complète.....	56
Tableau 9 : Exemple 9, comparaison qualitative d’un élément de corpus.....	58
Tableau 10 : Nombre de cas équivalents par classe et traducteur.....	61
Tableau 11 : Nombre d’éléments de corpus en fonction des classes et du nombre de lignes.....	63
Tableau 12 : Répartition en pourcentage des types d’écarts sémantiques pour chaque traducteur.....	65
Tableau 13 : Répartition des types d’écarts sémantiques en fonction des traducteurs dans le test de validation.....	73
Tableau 14 : Taux d’écarts sémantique par ligne.....	75
Tableau 15 : Exemples de traductions illustrant la tendance de Dupré à uniformiser l’anglais.....	83
Tableau 16 : Les écarts sémantiques de Chateaubriand.....	91
Tableau 17 : Origines linguistiques des écarts sémantiques pour Chateaubriand.....	92
Tableau 18 : Fréquence des différentes causes expliquant les écarts sémantiques pour Chateaubriand.....	92
Tableau 19 : Traduction d’un extrait de la Genèse et texte biblique.....	94
Tableau 20 : Origines linguistiques des écarts sémantiques pour Himy.....	102
Tableau 21 : Fréquence des différentes causes expliquant les écarts sémantiques pour Himy.....	103
Tableau 22 : Liste des traductions de Paradise Lost.....	12

## *Liste des figures*

Figure 1 : Pourcentages d'équivalence en fonction des classes et des traducteurs.....	62
Figure 2 : Pourcentage d'élément de corpus équivalents en fonction du nombre de lignes.	64
Figure 3 : Histogramme du nombre d'occurrences des types d'écarts sémantiques selon les traducteurs.....	67
Figure 4 : Graphique du pourcentage d'équivalence des éléments de classe 2 (Bible – personnages, lieux) en fonction du nombre d'éléments de corpus.....	69
Figure 5 : Graphique représentant le pourcentage d'équivalence des éléments de classe 3 (Bible – événements) en fonction du nombre d'éléments de corpus.....	70
Figure 6 : Histogramme des occurrences des types d'écarts sémantiques selon les traducteurs dans le test de validation.....	72

## ***Résumé***

Ce projet consiste en une étude comparative de trois traductions de *Paradise Lost*, l'œuvre majeure de John Milton, effectuées à trois époques différentes. Le corpus est constitué d'éléments de corpus de la première traduction de *Paradise Lost* de Nicolas-François Dupré de Saint-Maur, réalisée en 1729, de la « grande traduction » de Chateaubriand, écrite en 1836, de la version plus contemporaine d'Armand Himy, faite en 2001, et de l'œuvre originale. L'objectif principal consiste à vérifier si les éléments de corpus contenant des éléments mythologiques et religieux des traductions sont équivalents aux éléments de corpus correspondants dans l'œuvre originale. Pour ce faire, nous avons analysé de façon quantitative l'équivalence et étudié les écarts sémantiques entre les traductions et l'original, dans le but de cerner les projets de traduction de leurs auteurs.

## ***1. Introduction***

John Milton a été un ardent défenseur du régime de Cromwell; pamphlétiste se battant pour les droits des citoyens d'Angleterre, il était une figure politique bien connue au XVII<sup>e</sup> siècle à cause de ses écrits controversés, notamment ceux qui justifiaient le divorce et le régicide, comme *The Doctrine of Discipline and Divorce* (Milton, 1643) et *The Tenure of Kings and Magistrates* (Milton, 1650). Cependant, bien que ces écrits politiques aient été légués à la postérité et à l'histoire, il est une de ces œuvres qui a contribué encore davantage à sa renommée. En effet, le nom de John Milton est toujours associé en premier lieu à *Paradise Lost*, un poème de douze livres (chapitres) dans lequel son auteur a su manier la langue anglaise avec un immense talent.

*Paradise Lost* a été publié pour la première fois en 1667, avant de connaître de nombreuses rééditions. Au cours de la rédaction de cette œuvre, Milton, alors aveugle, disait que l'inspiration lui venait pendant la nuit et qu'elle était sacrée, provenant de nul autre que du Saint-Esprit. Il dictait alors des vers à sa femme et à ses filles pour qu'elles les notent. En créant cette œuvre, il s'est taillé une place parmi les plus grands poètes du monde tels que Dante, Homère et Virgile.

Comme l'explique Jean Gillet (1975, p. 7), *Paradise Lost* a fait l'objet de nombreuses traductions françaises et interprétations différentes. Gillet démontre d'ailleurs que *Paradise Lost* a été le modèle de la poésie française du XVIII<sup>e</sup> siècle, malgré le fait que les traductions et le poème n'ont pu être intégrés au classicisme et au rococo français. Il n'existe pas moins de 17 traductions complètes et 12 traductions partielles de *Paradise Lost* (annexe A), dont la majorité ont été faites avant celle de Chateaubriand de 1836. Néanmoins, peu d'études approfondies de ces traductions ont été réalisées, et les études

existantes blâment les traducteurs ou bien les encensent, les deux en fonction de divers critères subjectifs peu étayés.

En l'absence d'études systématiques des traductions de *Paradise Lost*, à l'exception de la thèse de Marie-Élisabeth Bougeard-Vêto (2005) sur la traduction de Chateaubriand, il paraît dès lors judicieux d'analyser différentes traductions de cette œuvre afin de comprendre leurs fondements, l'œuvre ayant connu de nombreuses interprétations et les époques auxquelles elle a été traduite étant variées. En effet, la première traduction de *Paradise Lost* remonte à 1729 et la dernière, à 2001.

### **1.1 *Aperçu du mémoire***

Dans ce projet, nous nous intéressons à l'équivalence entre l'original et les traductions qui font partie du corpus, soit celles de Nicolas-François Dupré de Saint-Maur (Milton, 1729), de René-François de Chateaubriand (Milton, 1836) et d'Armand d'Himy (Milton, 2001). L'intérêt de l'équivalence est que l'on peut l'analyser de façon quantitative; elle peut être évaluée en fonction de pourcentages et de totaux mesurant l'équivalence entre les traductions et l'original. À l'aide d'une approche quantitative, on peut faire ressortir de façon précise certaines caractéristiques des traductions. À notre connaissance, l'approche quantitative est très rarement utilisée pour analyser des traductions littéraires.

Comme nous le verrons, les éléments mythologiques et religieux de *Paradise Lost* forment le fondement de cette œuvre (Shawcross, 2007), et c'est donc par ces derniers que va s'articuler l'analyse de l'équivalence qui, elle, permettra de dégager des tendances de traduction sur des œuvres parfois commentées mais rarement analysées en profondeur, et de vérifier comment elles s'inscrivent dans leur contexte historique et socioculturel, ce dernier servant surtout de point de référence pour apprécier les résultats de l'analyse.

Dans la première partie de l'analyse seront comparées les trois traductions entre elles, selon les types d'éléments de corpus analysés, la longueur de ces derniers, les types d'écarts

sémantiques ainsi que la fréquence de ceux-ci. Les résultats obtenus seront ensuite validés dans le but de juger de leur fiabilité et de vérifier s'ils s'appliquent à l'ensemble de l'œuvre. Dans la deuxième partie de l'analyse, chaque traduction est confrontée au projet de son traducteur et à son postulat traductif, en portant une attention particulière aux écarts sémantiques qui sont révélateurs des motivations des traducteurs qui sous-tendent leurs choix de traduction. Les points intéressants particuliers à chaque traduction sont explorés en profondeur pour comprendre ces motivations. Enfin, les traductions seront de nouveau comparées entre elles à la lumière des dernières données et des dernières conclusions, en vue d'établir une synthèse de l'analyse.

## ***1.2 Apports de la présente recherche***

Les apports du présent mémoire sont multiples, centrés principalement sur le fait que les études approfondies des traductions françaises de *Paradise Lost* sont rarissimes et sur le fait que des méthodes quantitatives ont été employées :

- Il s'agit de la première étude dans laquelle sont comparées entre elles différentes traductions de *Paradise Lost*;
- À notre connaissance, c'est la première recherche qui a pour objet d'étude, entre autres, les traductions de *Paradise Lost* de Nicolas-François Dupré de Saint-Maur (outre les jugements critiques traditionnels) et d'Armand Himy;
- Cette étude présente la particularité de reposer sur des méthodes quantitatives qui permettront de bien mettre en relief les différences et les similitudes entre les traductions et non seulement de les expliquer selon des critères d'analyse issus de théories littéraires; ce choix méthodologique est très rare en analyse littéraire.
- Enfin, cette recherche propose une redéfinition du concept de l'équivalence qui, en traduction, est aussi central que peu consensuel.

### 1.3 *Paradise Lost : fondements, réception, critique et influence*

*Paradise Lost* est un classique de la littérature anglaise, fortement teinté de mythologie biblique, comme le disait Achsah Guibbory (2007) : « *Milton's epic about the "Fall" of Adam and Eve is the most famous biblically based Christian poem in English literature.* » John Milton souhaitait expliquer la nature du monde et son histoire selon son interprétation chrétienne personnelle de celles-ci, en narrant les événements de la chute de l'homme dans son poème épique (Guibbory, 2007) : « *His poem attempts to incorporate the whole sweep of human history and culture as it was known in Milton's day-as if he is out not just to "justify the ways of God to men" (as he says in his opening invocation, 1.26) but also to explain the order, nature, and meaning of the world.* »

Ce poème du chantre d'Éden allait connaître un grand succès. Comme l'explique Roy Flannagan (2007), John Milton ne savait pas s'il passerait à la postérité et si on se souviendrait de lui pour ses écrits. En 1688, on a publié *Paradise Lost* dans une édition folio, qui a fortement contribué à la popularité de Milton, et en 1712 Joseph Addison publiait dans *The Spectator* une série d'essais sur *Paradise Lost* qui a souvent été rééditée, contribuant ainsi à l'essor de la popularité de l'œuvre et de son auteur. D'ailleurs, selon les mots de R. G. Moyles (1985, p. IX), qui a étudié les éditions de *Paradise Lost* : « *Since Paradise Lost was first published in 1667 it has been printed, in complete and distinct editions, at a rate equivalent to once every year, more often perhaps than any other work of literature in the English language. If one were to take into account the many translations of the poem, that astonishing figure would be more than doubled.* » Après Joseph Addison, la critique de *Paradise Lost*, s'est poursuivie jusqu'à aujourd'hui, et des noms tels que ceux de William Blake, de William Wordsworth, d'Ezra Pound et de T.S. Eliot y ont été associés (Flannagan, 2007).

L'influence de *Paradise Lost* s'est largement répandue dans de nombreux domaines, de la musique à la pensée sociale, en passant par la peinture et la littérature (Shawcross, 2007). Par exemple, John Baptist de Medina, Bernard Lens et Henry Aldrich ont représenté sous la

forme d'illustrations les différents livres de *Paradise Lost* (Shawcross, 2007), et celles-ci ont été intégrées à l'édition de 1688. Plus connues toutefois sont les peintures de Gustave Doré de 1866 qui concernent Lucifer et les enfers (Shawcross, 2007). Pour ce qui est de la littérature, on peut citer des romantiques britanniques tels que Blake, Wordsworth, Shelley et Keats qui se sont inspirés de *Paradise Lost* ou qui se sont penchés sur cette œuvre et *Paradise Regained*. On pourrait aussi citer des exemples d'inspiration miltonienne de *Paradise Lost* dans le théâtre ou la musique, ou encore dans un contexte plus contemporain avec des noms comme ceux de Louis Zukofsky et de Jorge Luis Borges (Shawcross, 2007).

## 2. *Problématique*

Comme le disait Georges Mounin dans *Les belles infidèles* (1995, p. 13) : « Tous les arguments contre la traduction se résument en un seul : elle n'est pas l'original. » Ce disant, il se référait à la *Deffence et illustration de la langue françoise* de du Bellay (1549), celui-là même qui affirmait que les poètes sont intraduisibles (Horguelin, 1981, p. 57-58).

Par ailleurs, l'œuvre a souvent été mal comprise et a donné lieu à des traductions pour le moins défailtantes, comme le faisait remarquer Jean Gillet lorsqu'il commentait les critiques peu approfondies et répétitives de *Paradise Lost* (1975, p. 635) : « Cet immobilisme critique a comme corollaire l'échec poétique du 18<sup>e</sup> siècle français : l'épopée miltonienne a servi de modèle à d'ambitieuses entreprises qui furent autant d'œuvres manquées ou inachevées [...] Tout ceci est, du reste, normal. Un poème connu seulement par des traductions très inexactes et sans génie pouvait difficilement s'intégrer à notre littérature. »

Il est intéressant de constater à quel point l'une de ces premières traductions peut être inexacte, en la comparant à d'autres traductions de *Paradise Lost*. Il est alors pertinent de les comparer selon des critères d'évaluation de traduction contemporains, non dans le but de condamner ou de louer les traductions selon une approche prescriptive, mais pour

analyser les divergences entre les traductions et les expliquer à l'aide d'une approche descriptive. Comme *Paradise Lost* a été traduit à différentes époques, il est donc pertinent d'un point de vue traductologique d'analyser des traductions de cette œuvre, de mettre en relief les différents modes de traduction au cours des époques concernées et de voir jusqu'à quel point les traductions étaient fidèles ou non à l'original, à l'époque des « Belles Infidèles » et à celle de la traduction littérale. On associe la première typiquement aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et la deuxième au XIX<sup>e</sup> siècle (Horguelin, 1981), bien que certains auteurs comme Lieven D'hulst et Michel Ballard remettent en question l'uniformité des manières de traduire à ces époques.

Les traductions retenues ont été choisies en fonction de critères liés à l'histoire de la traduction, et notamment à l'évolution de la manière de traduire. En ce sens, le choix des différentes traductions vise non pas à produire des résultats similaires, mais à vérifier si les différentes traductions s'insèrent dans leur contexte historique et répondent aux critères généraux de traduction en vogue à chaque époque; cela signifie que la disparité des résultats est prévisible et ne risque pas de les invalider.

### **3. Objectifs**

L'objectif principal de cette étude est de mesurer quantitativement l'équivalence des traductions par rapport à l'œuvre originale sur les aspects mythologiques et religieux, c'est-à-dire de vérifier si le même sens est attribué aux thèmes mythologiques et religieux. À celui-ci sont subordonnés des objectifs secondaires :

- déterminer le taux d'équivalence entre les traductions et l'original;
- étudier les paramètres faisant varier l'équivalence et les causes expliquant la non-équivalence;

- expliquer les différences d'équivalence entre les trois traductions de *Paradise Lost*, en se référant aux manières de traduire, influencées par les différentes époques de l'histoire de la traduction, et aux buts visés par les traducteurs (leur postulat traductif);
- comprendre pourquoi les traducteurs peuvent opter pour traduire de façon non équivalente.

## 4. Traductions étudiées

### 4.1 Corpus

Il n'est pas réaliste, dans le cadre de ce projet, d'étudier toutes les traductions de *Paradise Lost*, leur nombre étant trop élevé. C'est pourquoi nous avons choisi des traductions jugées représentatives des époques au cours desquelles elles ont été produites.

Les critères principaux sur lesquels repose le choix des traductions étudiées sont, en ordre d'importance, la date de réalisation, la forme (prose *vs* rime), la popularité des versions et leur filiation, dans la mesure où l'on souhaite éviter des traductions qui se ressemblent trop par la forme ou qui ont été traduites selon des principes similaires. Comme nous l'avons précédemment mentionné, nous souhaitons disposer de traductions de différentes époques et nous devons éviter celles qui sont trop proches chronologiquement les unes des autres. De plus, nous préférons les traductions qui ne sont pas en vers rimés, parce que la rime déforme trop le sens d'une œuvre pour que son analyse puisse être congruente avec d'autres traductions retenues et aussi parce que John Milton s'était exprimé contre la rime avec véhémence (Milton, 1997, p. 54-55) : « *The measure is English heroic verse without rhyme, as that of Homer in Greek, and of Virgil in Latin—rhyme being no necessary adjunct or true ornament of poem or good verse, in longer works especially, but the invention of a barbarous age, to set off wretched matter and lame metre.* » Nous avons aussi considéré la popularité des versions pour faire nos choix, en nous intéressant aux versions qui ont le plus marqué les lecteurs français.

Les traductions les plus connues sont celles de Nicolas-François Dupré de Saint-Maur de 1729, de Louis Racine de 1755, de Jacques Delille de 1805 et de François-René de Chateaubriand de 1836, cette dernière étant d'ailleurs devenue une de ces « grandes traductions », concept défini par Berman (1990).

La traduction de Nicolas-François Dupré de Saint-Maur, qui date de 1729, est la première traduction de *Paradise Lost* et elle a connu un franc succès et de nombreuses rééditions (Gillet, 1975, p. 128). Elle a donc été intégrée à notre corpus. Nous avons en conséquence exclu celle de Louis Racine, qui est de la même époque, soit de 1755. Celle de Jacques Delille, écrite en 1805, est une version très altérée de l'œuvre originale, où le poète français a décidé de traduire en alexandrins rimés et nous ne l'avons donc pas retenue pour les raisons évoquées plus haut. Celle de Chateaubriand (1836), traduction particulière et fortement intéressante, fait partie de l'étude. De plus, elle est incontournable, car il s'agit de la traduction en français la plus connue de *Paradise Lost*. Enfin, la traduction contemporaine d'Armand Himy (2001) est aussi intégrée au corpus, car c'est la seule traduction récente, à l'exception de la version de Pierre Messiaen de 1963, que nous n'avons pas retenue en raison de sa trop grande similitude avec celle de Chateaubriand.

#### 4.2 *Sous-corpus*

*Paradise Lost* est, avant toute chose, un texte tentant de cerner la position de l'homme dans l'univers et d'unifier les différentes croyances, comme nous l'avons déjà souligné, dans l'introduction, en citant Achsah Guibbory (2007). John Mulryan l'a aussi fort bien exposé dans *Through a Glass Darkly* (1996, p. 290) : « *In this as in many other ways, Milton was the last great Renaissance humanist, the most creative and learned mythologist who ever wrote in English, the most brilliant synthesizer of pagan and Christian thought in any language.* » L'aspect religieux et mythologique de *Paradise Lost* est donc primordial, et les références mythologiques et religieuses sont omniprésentes tout au long du texte. Il est donc pertinent de s'y attarder plus particulièrement, sachant qu'en outre, les aspects idéologiques liés à la religion et aux croyances peuvent influencer les manières de traduire.

Le sous-corpus englobe donc les divers aspects mythologiques et religieux de *Paradise Lost*. La longueur de l'œuvre et la quantité d'éléments mythologiques et religieux qu'elle contient expliquent qu'il soit difficile de l'étudier dans sa totalité dans le cadre d'un mémoire de maîtrise. Il faut donc choisir des passages jugés représentatifs de l'œuvre dans son ensemble.

Pour ce faire, nous avons sélectionné des passages qui contiennent les différents types d'éléments mythologiques et religieux que nous allons analyser, soit les emprunts littéraux à la Bible, les mentions de personnages et de lieux de l'histoire de la Bible et les allusions plus ou moins directes à des concepts chrétiens ou païens, à des passages de la Bible et à ce qui a trait aux religions. De plus, les sections du sous-corpus choisies ont été prises dans des contextes divers, autant en enfer qu'au paradis, dans le but d'avoir une image plus représentative de l'ensemble de *Paradise Lost*. La manière d'identifier plus précisément les éléments de corpus à analyser est expliquée aux sections 7.1.3 et 7.2.

Le sous-corpus englobe les lignes 1 à 85 et 342 à 403 du livre I, 80 à 343 du livre III et 233 à 630 du livre VII. Les lignes sélectionnées dans le livre I comprennent beaucoup de mentions de personnages et de lieux de la Bible, ainsi que certaines allusions mythologiques et religieuses. La section du livre III faisant partie du sous-corpus contient de nombreuses allusions mythologiques, ainsi qu'un certain nombre de mentions de personnages et de lieux. Le livre VII comprend une part d'allusions et de mentions de lieux et de personnages, mais on y retrouve aussi des passages littéraux de la Bible, empruntés à la Genèse, principalement à ses deux premiers chapitres. Le sous-corpus défini permet d'englober les différents types d'éléments mythologiques et religieux et de bien les équilibrer.

Les événements du livre I se déroulent en enfer, où Lucifer et les anges déchus ont été précipités après leur rébellion et où ceux-ci se relèvent de leur chute pour conférer sur ce qu'ils doivent faire. La première partie du livre I sélectionnée contient de la narration, où l'on décrit les grandes lignes du poème dans l'invocation du début et la deuxième partie

l'enfer et ses nouveaux princes. La partie du livre III intégrée au sous-corpus comprend un dialogue entre le Père et le Fils qui discutent au ciel, en présence des anges, du destin de l'homme et de sa part de responsabilité dans sa chute, ainsi de ce qu'il va advenir de sa race. Le livre VII, quant à lui, concerne la création de la Terre telle qu'elle est décrite dans la Genèse, que l'archange Raphaël relate à Adam, à la demande de ce dernier.

### 4.3 *Les traductions du corpus et leur contexte*

#### 4.3.1 *La critique voltairienne*

*Paradise Lost* s'est tout d'abord fait connaître en France dans sa version anglaise, un peu avant le début du XVIII<sup>e</sup> siècle (Gillet, 1975, p. 20), mais peu de gens connaissaient ce texte de Milton. Par exemple, on trouve une mention de *Paradise Lost* dans le *Dictionnaire* de Bayle en 1697 pour la première fois, un peu plus tard apparaît un article qui porte une mention de l'œuvre dans les *Mémoires de Trévoux*, Antoine Pérelle indique dans son journal en 1715 qu'il le connaît et Saint-Hyacinthe lui consacre un article dans le *Journal Littéraire* en 1717 (Gillet, 1975, p. 20-27). Comme nous l'avons mentionné en préambule, les écrits de Milton les plus connus à cette époque étaient ses écrits politiques, qui inspiraient généralement du dégoût en raison de leur nature anticatholique et de leur justification d'actes comme le régicide. C'est la critique de Voltaire de 1727 (Arouet, 1727) qui provoqua le premier rayonnement de *Paradise Lost* en France. Quoique le ton de Voltaire fût nuancé en 1727, celui-ci le durcit de beaucoup dans la version révisée de son essai en 1733 publié avec la *Henriade* (Arouet, 1733). Déjà, en 1727, Voltaire indiquait qu'il n'aimait pas le trop grand baroque du poème ni le fantastique miltonien, mais il considérait néanmoins Milton comme un génie, affirmait que *Paradise Lost* contenait des myriades de beautés et soulignait dans son essai que l'image de Dieu de Milton lui plaisait beaucoup. Par contre, dans son essai de 1733, on ne trouve pratiquement que des reproches. Ces mêmes reproches furent repris par d'autres critiques, et ils devaient affliger *Paradise Lost* jusqu'à Chateaubriand, avec quelques nuances. L'aspect peu conventionnel du poème, le goût « pour un décor inutile », les superfluités, l'imagination déraisonnée du poète, les mauvaises allégories, le fait que le diable soit le héros du poème, les attaques contre la

religion et les problèmes de théologie en ont choqué plus d'un (Gillet, 1975). Voltaire n'a pas insisté fortement sur ces deux derniers points, mais la plupart des autres commentateurs, critiques et traducteurs de *Paradise Lost* l'ont toujours fait. Toutefois, de Voltaire à Mosneron, tous ont toujours souligné l'ardeur du poète et le feu de son imagination (Gillet, 1975).

#### 4.3.2 *La première traduction et sa réception*

À la suite de la première critique de Voltaire, publiée en anglais, est apparue la première traduction de *Paradise Lost*, en 1729, faite par Nicolas-François Dupré de Saint-Maur, qui n'avait aucune publication littéraire à son actif. Parfois, cette traduction en prose a été attribuée à Chélon de Boismorand (Gillet, 1975, p. 116-117), ou à une collaboration entre lui et Dupré, mais sans preuve, elle restera au nom de Dupré de Saint-Maur. Ce dernier, plutôt méconnu avant sa traduction, a aussi été l'auteur d'un *Essai sur les monnaies* et a par ailleurs effectué des recherches sur la mortalité (Desessarts, 1800, p. 442-444). La traduction de Dupré de Saint-Maur, souvent qualifiée d'élégante, a été bien accueillie par ses contemporains (Gillet, 1975, p. 128-130). *Les siècles littéraires de la France* (Desessarts, 1800, p. 442) ont aussi abondé en ce sens : « En effet, il est aisé de s'apercevoir que le traducteur, bien loin d'asservir son original aux beautés particulières de sa langue qu'il lui fait parler, laisse prendre à cette langue une teinte étrangère poétique, qui avertit qu'il s'élève vers son auteur. »

Il est difficile de cerner les principes directeurs de Dupré. Il s'explique dans une très courte préface (Milton, 1777, p. 103), invoquant le « génie des langues » pour justifier son remaniement du texte, son adoucissement des métaphores, sa suppression d'épithètes, etc. La lecture du texte peut être déroutante, toutefois, car à l'exception de quelques suppressions de paragraphes à cause du « goût français », ses ajouts, modifications et suppressions ne semblent suivre aucune logique particulière.

Les seules longues critiques de son époque sont celles du père Routh (1731) et de Constantin de Magny (1729), mais celles-ci visaient plus l'original que la traduction. Au moins le père Routh a-t-il lu la version anglaise, contrairement à Constantin de Magny qui ne comprenait pas cette langue (Gillet, 1975, p. 131), et croit même que le contenu des livres onze et douze du poème a été rajouté tardivement, après la publication de la première édition (Constantin de Magny, 1729, p. 27). Le père Routh s'attaque au fait que *Paradise Lost* ne respecte pas le modèle épique, en faisant une multitude de comparaisons avec Le Tasse, Homère et Virgile. Constantin de Magny suit la traduction, un livre après l'autre, en digressant sur tout ce qui l'agace. Les deux reconnaissent néanmoins le « feu » de Milton. On retrouve en effet sous leur plume les critiques récurrentes : choix du héros, problèmes théologiques, modèle du poème, points de doctrine, aspects trop baroques et « étalage » d'érudition du poète, pour n'en nommer que quelques-uns. Finalement parurent de nombreuses rééditions de la version de Dupré, qui connut un succès à son époque, malgré toutes les fautes entachant *Paradise Lost* (Gillet, 1975, p. 128) selon la critique française.

#### **4.3.3 La « grande traduction » de Chateaubriand**

De toutes les traductions de *Paradise Lost*, c'est sans doute celle de Chateaubriand qui a fait couler le plus d'encre. François-René de Chateaubriand a publié pour la première fois des extraits traduits de *Paradise Lost* dans *Le Génie du Christianisme* (Chateaubriand, 1802) et en a fait une traduction en prose qu'il a qualifiée de « littérale dans toute la force du terme » (Milton, 1876, p. IX) en 1836, parue en même temps que *l'Essai sur la littérature anglaise* (Chateaubriand, 1836), qui contient une section sur Milton.

Chateaubriand explique ses principes de traduction dans ses « remarques sur la traduction », préface où il explique sa méthode et se compare avec d'autres traducteurs de *Paradise Lost*, et où il présente des principes de traduction assez grammaticaux, le tout sans grand ordonnancement (Milton, 1876, p. IX-XX). Ce qui ressort clairement, toutefois, c'est qu'il respecte le génie de Milton, qu'il s'efface devant celui-ci dans la traduction et qu'il espère que les lecteurs verront sa traduction comme un modèle de littéralité. De nombreux

auteurs, notamment Vinet (1857) et Pouchkine (1958), ont noté l'humilité du traducteur devant l'original, ainsi que son effacement. Comme Chateaubriand (Milton, 1876, p. IX) le disait lui-même :

Ce qu'il m'a fallu de travail pour arriver à ce résultat, pour dérouler une longue phrase d'une manière lucide sans hacher le style, pour arrêter les périodes sur la même chute, la même mesure, la même harmonie; ce qu'il m'a fallu de travail pour tout cela ne peut se dire. Qui m'obligeait à cette exactitude dont il y aura si peu de juges, et dont on me saura si peu de gré? Cette conscience que je mets à tout, et qui me remplit de remords quand je n'ai pas fait ce que j'ai pu faire. J'ai refondu trois fois la traduction sur le *manuscrit* et le *placard*; je l'ai remanié quatre fois d'un bout à l'autre sur les *épreuves*; tâche que je ne me serais jamais imposée si je l'eusse d'abord mieux comprise.

Les critiques ont tantôt loué et tantôt condamné la traduction de Chateaubriand. Gustave Planche est très dur avec celle-ci (1853, p. 193). Pour reprendre ses termes, « [...] sa traduction de Milton n'est, à parler nettement, ni littérale, ni française, ni fidèle. Cet avis semblera sévère; mais il n'est que juste, et si nous voulions résumer tous les griefs que nous avons contre ce livre, il semblerait indulgent. » Il lui reproche, à l'instar de Nisard (1836, p. 469-476), d'être trop servile par rapport à l'original et d'utiliser des archaïsmes et des barbarismes. Gustave Planche (1853, p. 192) ajoute qu'en outre, Chateaubriand a fait des fautes par centaines.

D'autres critiques ont été moins sévères, comme Pouchkine (1958) et Vinet (1857), qui étaient plutôt laudatifs. Vinet (1857, p. 438) approuve la littéralité du traducteur, mais il souligne qu'elle a été excessive dans certains cas et conclut : « Aucune traduction de ce poème ne nous avait donné une aussi vive conscience d'avoir lu Milton lui-même; aucune n'avait assuré à ce chef-d'œuvre un aussi grand pouvoir sur notre imagination et sur notre cœur; dans aucune il ne nous avait paru si grand! »

La thèse de Marie-Élisabeth Bougeard-Vêto (2005), dont le livre *Chateaubriand Traducteur : De l'exil au Paradis Perdu* est issu, est une volumineuse thèse dans laquelle ont été explorés de nombreux aspects de l'œuvre de Chateaubriand, de la macrostructure aux procédés syntaxiques de traduction comme la composition et la dérivation. Marie-

Élisabeth Bougeard-Vêto (2005) affirme quant à elle que Chateaubriand ne respecte pas toujours ses principes de littéralité, faisant parfois plus souvent le contraire de ce qu'il affirme faire, chiffres à l'appui. Elle affirme même que Chateaubriand a pratiqué de « faux » calques, alourdi volontairement certains passages et utilisé des structures syntaxiques bizarres pour donner l'impression qu'il était littéral. Chateaubriand aurait en effet recours à cette pratique dans des endroits clés, pour que les lecteurs aient une impression d'étrangeté. Par contre, en d'autres parties, il a employé un français tout à fait idiomatique.

Après la traduction de Chateaubriand sont parues cinq autres traductions de *Paradise Lost* au XIX<sup>e</sup> siècle qui sont toutes tombées dans l'oubli. Celle de Chateaubriand a aussi été oubliée, puis a été reprise par Pierre Messiaen en 1963 (Milton, 1963). Ce n'est que vers la fin du XX<sup>e</sup> siècle qu'elle a connu un nouveau rayonnement et un regain de popularité (Bougeard-Vêto, 2005, p. 311-312). Antoine Berman (1999, p. 97-114) a lui aussi analysé la préface de la traduction de Chateaubriand, mais s'est limité à celle-ci.

#### **4.3.4 La dernière traduction**

Armand Himy a traduit *Paradise Lost* en 2001. Il a fait de ce livre, qui a été son sujet de thèse de doctorat, un objet d'étude durant toute sa vie. Il a en outre donné des cours sur Milton à l'Université de Paris X Nanterre. Il a expliqué dans un article (Himy, 2004) les raisons pour lesquelles il s'est lancé dans une énième traduction de cet ouvrage : principalement pour des raisons de prosodie et pour se rapprocher d'une « esthétique plus franchement miltonienne ».

Himy affirme avoir réécrit le long poème en vers alexandrins lorsque c'était possible, rétabli la ponctuation de Milton et avoir moins explicité le texte. Il fallait, selon lui, rechercher une littéralité plus grande pour être plus proche de l'organisation du texte de Milton, donc conserver le vers et la ponctuation (Himy, 2004, p. 35-36). En effet, Armand Himy insiste sur l'importance du rythme et de son effet sur le texte du chantre d'Éden. Le

facteur temporel, c'est-à-dire le fait que la traduction de Chateaubriand à laquelle il se réfère parfois pour traduire des passages de la plus grande œuvre du chantre d'Éden a selon lui vieilli, n'est guère important pour lui. Sa traduction est une traduction en vers, non rimés, dont le mètre varie à chaque ligne, quoique son auteur ait fait des alexandrins lorsque la possibilité lui en était offerte.

Bougeard-Vêto (2005, p. 350) affirme par ailleurs que Himy a été encore plus « exact » (au plan du respect de l'original) que Chateaubriand. Elle ajoute qu'on ne trouve pas d'omissions ni d'ajouts notables dans sa traduction et que la prosodie a été travaillée avec soin; on y retrouve les enjambements de l'original et elle présente comme exemple un vers (IV, 352) dont les allitérations et les assonances sont particulièrement recherchées : « Amoureux et doux suspens de la retenue ». Toutefois, elle souligne que la traduction d'Armand Himy est plus lisse et coulante que l'original, ce qu'Himy ne voulait pas.

## **5. *État de la question***

### **5.1 *Histoire de la traduction vers le français***

Les manières de traduire ont varié selon les époques en fonction des conditions socioculturelles de celles-ci. Ainsi, les traductions de *Paradise Lost* ont été écrites à diverses époques et ont été influencées par les usages de leur temps. Les premières traductions de ce livre ont été faites au XVIII<sup>e</sup> siècle, un des deux siècles des « Belles Infidèles », où les érudits traduisant les ouvrages d'auteurs étrangers se permettaient plus de liberté par rapport au texte original (Horguelin, 1981), tandis qu'au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, on a assisté à une tendance inverse, une réaction face aux libertés prises à l'époque des Belles Infidèles, et l'on suivait alors de beaucoup plus près les originaux (Horguelin, 1981). La traduction d'Armand Himy, contemporaine, s'est inscrite dans un tout autre contexte.

#### **5.1.1 *Vision traditionnelle de l'histoire de la traduction***

La tendance traditionnelle est de considérer la période des Belles Infidèles comme une époque où les traductions étaient fortement adaptées sous diverses formes et le siècle suivant comme celui où l'on suivait le texte source de très près, parfois de façon excessive. L'usage, à l'époque des Belles Infidèles, était de traduire les œuvres étrangères comme si des Français de cette époque les avaient écrites en tant qu'œuvres originales. Par exemple, à l'époque de Nicolas Pierrot d'Ablancourt, qui a été l'une des figures principales de l'époque des Belles Infidèles, on a vu les œuvres étrangères écrites de façon à ce que les Anciens se comportent comme des gentilshommes français de cette époque (Horguelin, 1981, p. 75-77). Les traducteurs de ces siècles pouvaient aussi retrancher des passages entiers d'œuvres pour des raisons d'esthétique et de bon goût. *L'Iliade* d'Homère traduite par Antoine Houdar de La Motte fut ramenée à 12 chants, après que celui-ci en a retranché des passages entiers, ce qu'il justifiait par l'idée de faire un poème court et plaisant (Horguelin, 1981, p. 116-117). Prônant une fidélité aux textes sources, la majorité des traducteurs du siècle suivant préféraient suivre scrupuleusement les textes des œuvres originales dans leurs traductions et pouvaient aller jusqu'au mot à mot (Horguelin, 1981, p. 148-149). Selon Paul Horguelin (1981, p. 161-162), Chateaubriand ferait partie de ces traducteurs littéraires.

La traduction a été considérée comme une profession en tant que telle seulement à partir de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle, période au cours de laquelle on a vu abonder une profusion de théories sur la traduction, cette dernière s'étant détachée du débat, datant du temps de Cicéron, entre le mot à mot et la traduction libre. L'époque contemporaine est en effet caractérisée par la multiplicité des façons de traduire, et par la coexistence de nombreuses théories traductologiques (Collombat, 2004, p. 8-9).

### ***5.1.2 Remises en question pour la période des Belles Infidèles***

Toutefois, des auteurs comme Michel Ballard et Lieven D'hulst remettent en question cette vision de l'histoire de la traduction, en insistant sur le fait que les pratiques de traduction n'étaient pas uniques (Ballard, 2007, p. 150) : « Ce qui a guidé et orienté notre étude c'est

donc d'abord l'existence de ce phénomène dominant que l'on a désigné par l'appellation de : "belles infidèles" mais aussi la perception (ne serait-ce qu'à travers le mot de Ménage) d'un courant critique attestant que ce genre n'était pas universellement admis et qu'il y avait des esprits suffisamment avertis et exigeants pour le déplorer. »

Esquissant un portrait global de la traduction à la première moitié du XVII<sup>e</sup> siècle, Michel Ballard (2007, p. 150-151) mentionne que la traduction se portait mal depuis du Bellay, jusqu'à ce que François de Malherbe rouvre le débat sur celle-ci. Ballard s'attache à démontrer qu'on trouvait des partisans de la littéralité comme Méziriac (p. 161-170) qui a fait un examen systématique des erreurs et des fautes d'Amyot dans son *Plutarque* pour émettre sur son œuvre un jugement assez sévère et prescriptif, mais dont l'étude sur une traduction était l'une des premières à être aussi bien structurée. Michel Ballard ne néglige pas pour autant Pierrot d'Ablancourt (p. 170-172), dont le critère suprême pour faire une bonne traduction était la beauté, ce qui permettait de modifier et de censurer les œuvres au nom du bon goût, de la distance culturelle, de la linguistique, etc. Il s'attarde ensuite sur les traducteurs de Port-Royal (p. 173-184), qui tentaient de définir des règles de traduction et dont les membres suivaient différentes méthodes, prônant plus ou moins de fidélité selon le type d'écrit ou leurs préférences personnelles. Enfin, Ballard présente Gaspard de Tende, dont l'œuvre selon lui, serait le premier traité de traduction du latin au français (p. 186-196).

Lieven D'hulst (1996, p. 83-100) affirme quant à lui que l'on trouve la même disparité de points de vue en France au XVIII<sup>e</sup> siècle, où la traduction a connu divers statuts. Tout d'abord cantonnée à une fonction plus instrumentale, elle permettait de valoriser le français en s'en servant comme outil comparatif avec le latin. Cependant, les académiciens devaient alors redéfinir les traductions élégantes du domaine public qui ne correspondaient pas à leurs modèles et Beauzée s'y est attaqué, en se limitant toutefois aux aspects grammaticaux de la traduction. Charles Batteux, en réponse, a alors tenté de faire une « science du beau » de la traduction et celle-ci est devenue surtout une question de l'ordre de mots. On sentait chez l'abbé Batteux un malaise à l'égard de l'aspect pratique de la traduction. Il avait fait un rapprochement entre les belles lettres et la traduction, direction dans laquelle Marmontel

s'est dirigé pour définir la traduction en parlant du mérite des traducteurs, des types de publics recevant les œuvres traduites et du rapport entre le traducteur et les autres hommes de lettres, ce qui a eu pour conséquence de faire sortir le débat sur la traduction du vase clos des théories académiques. Jacques Delille, avec sa traduction des *Géorgiques* de 1770, l'a alimenté, en étant reconnu comme un bon traducteur par ceux qui aiment l'élégance et le bon goût au prix du sens de l'original, et en étant la cible favorite des attaques de ceux qui valorisent le respect de celui-ci, particulièrement au XIX<sup>e</sup> siècle. Bref, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la traduction occupait une position subalterne et était réduite à une activité ne demandant que des opérations purement syntaxiques et linguistiques, avant de se développer dans les préfaces et les comptes rendus, pour finalement trouver une niche dans le mouvement de la poétique vers la fin de cette période.

### ***5.1.3 Remise en question pour la période de la traduction littérale***

Lieven D'hulst s'est aussi intéressé au paratexte et au métatexte entourant la traduction dans la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle et la première du XIX<sup>e</sup> (D'hulst, 1990). Il s'est penché sur les comptes rendus, les traités de traduction et les préfaces. Au XIX<sup>e</sup> siècle, la traduction était restée plus près de la littérature et de la didactique des langues, et on a tenté au début de cette période de synthétiser les théories du siècle précédent en écartant les contradictions. On s'intéressait alors plus au transfert sémantique, mais la traduction devenait de moins en moins importante et plus les années passaient, plus on la délaissait. Même à la fin de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle on se référait encore à des notions de goût. Les préfaces, quant à elles (D'hulst, 1990, p. 103), « [...] se développent dans un espace plus libre, sans disposer pour autant de modèles appropriés aux interrogations soulevées par la traduction *in situ*. Il n'est donc pas étonnant que les préfaces se définissent souvent par rapport aux théories elles-mêmes. » Il est aussi intéressant de remarquer que (D'hulst, 1990, p. 104) : « L'activité des traducteurs-préfaciers et des critiques se tiennent dès lors en équilibre : le premier entend anticiper sur l'activité du second, et contribue indirectement au maintien de rapports systémiques stables. »

Le compte rendu est donc le reflet de la préface; il ne s'intéresse toutefois pas aux ambiguïtés de la traduction, mais marque son accord ou son désaccord avec les principes de traduction énoncés par les traducteurs. Le même phénomène a été noté par Wilhelm Graeber (1996) qui mentionnait que les préfaciers avaient souvent tendance à faire appel à deux publics différents, en insistant sur les défauts des ouvrages anglais tout en les admirant et en se réclamant d'une certaine fidélité au sens tout en prétendant suivre les principes des Belles Infidèles, ce qu'ils ne faisaient pas de façon méthodique. La critique était alors complice des préfaciers et gommait les contradictions. Tous deux, le compte rendu et la préface, ont perdu de l'intérêt au XIX<sup>e</sup> siècle et ont plus ou moins disparu vers la fin de cette période.

#### **5.1.4 Constats sur l'histoire de la traduction française**

Bougéard-Vêto (2005, p. 228-243) remet en question la séparation traditionnelle entre l'époque de la traduction mot à mot et celle des Belles Infidèles. Elle rappelle que nous disposons de peu d'informations précises sur le sujet, que la méthodologie des études historiques en traduction est déficiente, que les renseignements sur lesquels on se fonde pour établir cette césure sont surtout tirés de préfaces d'auteurs et de traités sur la traduction et non des traductions elles-mêmes et, enfin, que la manière de traduire n'était pas homogène, comme le prouve la traduction de *Paradise Lost* de Chateaubriand. Le but ici n'est toutefois pas d'infirmer ou de valider cette hypothèse, mais il est admis qu'il peut y avoir une multiplicité de façons de traduire au cours d'une même période historique, même si celle-ci est caractérisée par une tendance dominante, et qu'aucune date fixe ne sépare les tendances dominantes des époques identifiées.

Comme nous avons pu le constater, différentes façons de percevoir la traduction ont coexisté aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et il peut être réducteur de la considérer comme appartenant à un courant unique. Cependant, comme l'a souligné Marie-Élisabeth Bougéard-Vêto, la majorité des informations dont nous disposons sur celle-ci ont été tirées du paratexte et du métatexte sur la traduction et non de traductions elles-mêmes, et il nous

semble que malgré l'adhérence à la fidélité (au sens de respect de l'original) de divers auteurs de cette période, on trouve des écarts de sens suspects entre les traductions et les originaux, à l'inverse des traductions qui auraient été complètement adaptées selon leur auteur et qui sont parfois plus fidèles qu'elles ne semblaient l'être initialement, comme le notaient Lieven D'hulst (1990) et Wilhelm Graeber (1996). La traduction de *Paradise Lost* de Louis Racine en est un exemple, car il se réclamait de la fidélité, mais comme Jean Gillet (1975, p. 230) l'a démontré, il a fait des omissions et s'est parfois éloigné du sens de l'original tout en le sachant pertinemment, fait attesté par ses notes de bas de page où il indiquait avoir apporté des changements. À la lumière de ces observations, nous allons toujours considérer la tendance dominante de traduction du XVII<sup>e</sup> et du XVIII<sup>e</sup> siècle comme étant celle des Belles Infidèles et celle du XIX<sup>e</sup> siècle comme étant celle de la traduction littérale, et nous nous proposons de vérifier si les stratégies de traduction des traducteurs de *Paradise Lost* s'inscrivent dans ces cadres de référence ou non.

## 5.2 *Analyse diachronique des postulats traductifs*

Les résultats seront analysés en suivant une approche utilisant des principes d'Antoine Berman (1994) et de Gideon Toury (1995). La méthode de Gideon Toury (1995, p. 36-39) consiste tout d'abord à analyser une traduction en la situant dans son système pour ensuite comparer le texte source au texte d'arrivée. Par la suite, le but est de comprendre les règles et les principes de la traduction en faisant l'analyse comparative des deux textes. Au final, il serait essentiel de bâtir un corpus de plus en plus volumineux pour généraliser les tendances avec de plus en plus d'éléments et des règles de plus en plus solides et valides. Notre étude n'a pas cette étendue; elle se limite à trois traductions de *Paradise Lost* et s'attarde sur l'aspect mythologique et religieux de cette œuvre. Cependant, c'est selon cette méthode que le corpus est analysé, pour tenter de tirer des conclusions fondées sur des données empiriques.

L'approche d'Antoine Berman (1994) nous paraît également judicieuse pour comprendre les traductions grâce aux notions de projet de traduction, d'horizon de traduction et de

position traductive, bien qu'il s'explique avec des raisonnements parfois un peu lourds et avec des formulations alambiquées. Il affirme qu'une traduction dépend beaucoup du projet de traduction qui évolue dans l'horizon de traduction et dépend de la position traductive du traducteur. La position traductive correspond au choix personnel du traducteur, à la façon dont il perçoit l'œuvre qu'il va traduire et aux normes qui le guident, c'est-à-dire à la manière dont le traducteur se situe face à la traduction, ce qui, en fait, correspond au postulat traductif.

Pour Isabelle Collombat (2004), les textes sont souvent retraduits parce qu'ils sont un produit de leur temps, influencé par leur contexte social et culturel. Or, si les textes retraduits sont des produits de leur temps, il est réaliste de penser que c'est aussi le cas des premières traductions. Certes, le texte n'est pas retraduit, mais cette première traduction est, elle aussi, un produit culturel et social de son époque. Elle sera donc équivalente à son texte source selon les critères de son temps et écrite en fonction de son postulat traductif, défini comme la « démarche précédant la traduction elle-même et visant à établir une stratégie de traduction fondée sur le type de texte, son origine, ses destinataires et sa fonction » (Collombat, 2009, p. 48).

L'horizon de traduction, selon Berman (1994, p. 79), est : « [...] l'ensemble des paramètres langagiers, littéraires, culturels et historiques qui "déterminent" l'agir et le penser d'un traducteur », en d'autres mots, le contexte socioculturel qui l'influence. Le projet de traduction, quant à lui, est influencé par la position traductive du traducteur et par l'horizon de traduction. Le projet de traduction est, d'une certaine façon, la réunion de ces deux concepts. Le traducteur a alors décidé des principes et normes qui vont guider sa traduction, selon ses propres motivations et les règles du contexte socioculturel. Pour Berman, il faut choisir les passages importants de l'original et les confronter avec la traduction pour ensuite regarder la traduction et son projet. Il faut aussi confronter les passages de la traduction avec les passages d'autres traductions de la même œuvre.

Dans le cas présent, l'horizon de traduction est majoritairement illustré par l'histoire de la traduction et les positions des traducteurs qui sont partiellement révélées dans leur préface, quoiqu'il faille procéder à une analyse systématique des traductions pour les cerner vraiment. Les projets de traductions, ou du moins la partie des projets touchant les aspects mythologiques et religieux, sont à découvrir dans les traductions elles-mêmes.

## 6. *Cadre théorique*

### 6.1 *Éléments mythologiques et religieux de Paradise Lost*

Pour travailler avec les éléments mythologiques et religieux de *Paradise Lost*, il faut commencer par définir ce que recouvrent ces notions. Les définitions de *mythologie* et de *religieux* du *Nouveau Petit Robert* (2010) sont les suivantes :

Mythologie : « 1. Ensemble des mythes (1°), des légendes propres à un peuple, à une civilisation, à une religion. »

Religieux : « 1. (1588) Qui concerne les rapports entre l'être humain et un pouvoir surnaturel; qui présente le caractère réservé (→ **1. sacré**) et obligatoire d'une religion. »

En tenant compte de ces définitions de *mythologie* et de *religieux*, il est possible d'inclure tous les éléments du christianisme ainsi que ceux de la mythologie classique que Milton a souvent intégrés par le biais de certaines croyances chrétiennes et des recueils de mythographes tels que ceux de Conti et de Cartari, comme l'a mis en évidence John Mulryan (1996, p. 229-286). Le chantre d'Éden s'est inspiré, entre autres, des mythologies égyptienne, grecque, romaine et cananéenne. De même, tous les éléments théologiques et ceux décrivant la place de l'homme par rapport à Dieu font partie des éléments à analyser, en utilisant cette définition de *religieux*.

## 6.2 *Notion d'équivalence*

La notion d'équivalence a changé à travers les années. De nombreuses définitions de l'équivalence ont été proposées, comme l'explique Anthony Pym (2009, p. 1). Certaines d'entre elles présentent des similitudes et d'autres sont fort différentes, certaines étant plutôt restrictives et d'autres épousant un concept beaucoup plus vaste. Cette notion étant centrale au présent projet, il est primordial de la définir, d'autant plus qu'il existe une pléthore de définitions de l'équivalence.

### 6.2.1 *Premières définitions*

Les premières définitions rigoureuses de l'équivalence en traduction sont apparues dans les années 1950. L'équivalence était tout d'abord perçue comme un concept fonctionnaliste : un extrait de texte a la même fonction dans le texte source et le texte cible. Dans le cas de Jean-Paul Vinay et Jean Darbelnet (1958), l'équivalence était un procédé de traduction qui correspondait à de l'adaptation culturelle. Pour Roman Jakobson (2000, p. 114), l'équivalence représentait un concept d'une importance capitale lorsqu'il s'agit d'établir un lien entre deux textes : « *Equivalence in difference is the cardinal problem of language and the pivotal concern of linguistics.* » Le linguiste (le traducteur dans le cas qui nous intéresse) doit interpréter un message et le rendre dans une autre langue. Jakobson (2000) a avancé qu'en utilisant les ressources des langues, on pouvait traduire un message entier sans pertes, la poésie étant l'exception, puisqu'elle était selon lui intraduisible.

Eugene Nida (1964) a proposé deux formes d'équivalence, *formal equivalence* et *dynamic equivalence*, où la première conserve la forme du texte source, tandis que la deuxième garde la même fonction exprimée dans la langue cible d'une autre façon (Nida, 1964, p. 159) : « *In such a translation one is not so concerned with matching the receptor-language message with the source-language message, but with the dynamic relationship (mentioned in Chapter 7) that the relationship between receptor and message should be substantially the same as that which existed between the original receptors and*

*the message.* » Nida (Munday, 2001, p. 42) préférait la deuxième équivalence pour ses traductions bibliques, insistant sur l'importance que le peuple pour lequel est traduit un texte comprenne le message, mais il reconnaissait qu'il existait diverses formes de traduction entre ces deux pôles extrêmes.

Dans *A Linguistic Theory of Translation*, John Catford a quant à lui produit une autre définition de l'équivalence (Catford, 1965, p. 20) : « [...] *the replacement of textual material in one language (SL) by equivalent textual material in another language (TL).* » Il ajoutait plus loin (p. 27) : « *A textual translation equivalent, then, is any TL form (text or portion of text) which is observed, by methods described below, to be equivalent of a given SL form (text or portion of text).* » Sa méthode consistait à changer une partie d'une phrase dans l'original, ou tout simplement un mot de celui-ci, pour voir ce qui était modifié dans la traduction pour cette même partie de texte. La partie modifiée était alors l'équivalent. Il a toutefois appliqué cette méthode uniquement à des exemples simples, comme l'a souligné Mary Snell-Hornby (1988, p. 19-20), et son concept d'équivalence restait assez flou et difficile à circonscrire, ce que Snell-Hornby n'a pas manqué de mentionner.

### **6.2.2 Concepts d'équivalence à paramètres multiples**

Par la suite, comme il était difficile de définir l'équivalence de façon précise sur une base sémantique restreinte, d'autres définitions ont émergé, tenant compte de divers paramètres. Juliane House (1977, abstract p. 1) a défini une équivalence sémantique-pragmatique dans ses concepts de *overt translation* et *covert translation* : « *The basic requirement for equivalence of ST and TT posited in the model is that a TT, in order to be equivalent to its ST, should have a function--consisting of an ideational and an interpersonal functional component--which is equivalent to ST's function. Moreover, TT should employ equivalent pragmatic means for achieving that function.* » Cette fonction, toutefois, ne peut être retrouvée dans une *overt translation*, selon l'analyse de Juliane House (1977, abstract p. 2). Une fois de plus, en cherchant à définir le concept d'équivalence, le but était d'améliorer la qualité des traductions et de les évaluer en fonction d'un concept d'équivalence.

Parallèlement à Juliane House, Werner Koller (1989) a aussi établi un concept où l'équivalence dépendait de différents facteurs. Selon lui, le concept d'équivalence implique un double lien (Koller, 1995, p. 197), d'une part avec le texte source et d'autre part, avec les conditions de réception du texte dans la culture cible, qui sont importantes elles aussi. Selon lui, l'équivalence implique le postulat suivant (Koller, 1989) : « *The requirement of equivalence thus has the following form: quality (qualities) X in the SL text must be preserved.* » Les facteurs qui influencent le concept d'équivalence sont les suivants : le contenu extralinguistique, les connotations du texte, les normes de la langue et de l'usage associées à un type de texte, le récepteur du message ainsi que l'esthétique et la stylistique d'un texte. Il faut, avant de traduire un texte quelconque, hiérarchiser les « valeurs » à préserver dans le texte pour ensuite hiérarchiser les divers types d'équivalences, afin de choisir la bonne stratégie de traduction.

Werner Koller n'est pas le seul à avoir défini l'équivalence en fonction de trois ou quatre paramètres. Déjà, en 1980, dans *Translation Studies*, Susan Bassnett-McGuire citait Albert Neubert (1967) et Anton Popovič (1976) qui, tous deux, avaient également établi divers types d'équivalences. Elle approuvait la définition de Neubert, dont elle expliquait les trois types d'équivalences. L'équivalence pragmatique régit les deux autres équivalences, et l'équivalence sémantique conditionne l'équivalence syntaxique : « *Equivalence overall results from the relation between signs themselves, the relationship between signs and what they stand for, and the relationship between signs, what they stand for and those who use them.* » (Bassnett-McGuire, 1980, p. 27)

### **6.2.3 Définition monolithique de l'équivalence**

Une autre définition de l'équivalence a été mise de l'avant en France par les tenants de la théorie interprétative de la traduction. Pour Marianne Lederer (1994), la traduction est composée de correspondances et d'équivalences, les correspondances étant obtenues par la traduction mot à mot et les équivalences résultant plutôt du transfert de sens du message de

la langue source à la langue cible, ce qui inclut les effets stylistiques. Comme Marianne Lederer l'a dit elle-même (2002, p. 19) :

[...] la traduction portant sur des textes et non sur des langues, et les paramètres du discours prêtant à la langue des caractéristiques inédites et inimaginables *a priori*, le recours aux correspondances ne peut qu'être limité aux cas, relativement peu nombreux, où, dans le fil du discours, les vocables ne s'enrichissent pas des paramètres de la situation, ne mobilisent pas les compléments cognitifs qui s'associent dans la tête du traducteur mais gardent la signification que leur donne la langue. Tout le reste est équivalence.

#### **6.2.4 Remise en question du concept de l'équivalence**

Parallèlement, des théories ont mis en doute la validité d'une notion telle que l'équivalence. Selon la théorie du *skopos* proposée par Hans Vermeer et Katharina Reiss (Reiss, 1984), la traduction dépend surtout de son but, ce dernier étant déterminé par le client (Vermeer, 2000, p. 222) : « *The decisive factor here is the purpose, the skopos, of the communication in a given situation.* » Comme Anthony Pym (2009, p. 5) l'affirme, l'équivalence devient alors un cas particulier. De son côté, Gideon Toury (1995) affirme plutôt que toutes les traductions, c'est-à-dire tous les textes qui sont considérés comme tels, sont équivalents à leur texte source. Le but de son approche est de comprendre ce qui fait qu'elles sont équivalentes et pourquoi, afin de comprendre par quels moyens les traductions sont réalisées et de faire ressortir des principes et des règles permettant de décrire le phénomène de la traduction. Une conséquence directe de cette approche est de banaliser le concept de l'équivalence, puisque toutes les traductions deviennent alors équivalentes, peu importe ce qu'elles sont, pour autant que l'on croit avoir affaire à des traductions. Pour Theo Hermans (1999), la définition de Gideon Toury est problématique puisqu'elle englobe deux notions différentes : une définition liant deux textes entre eux dès que l'on croit avoir affaire à une traduction et une autre décrivant les relations entre ceux-ci. De plus, il considère que la définition de l'équivalence de Toury cache les rapports de force entre la culture source et la culture cible et que le mot *équivalence* a une extension si large qu'il aurait été préférable de l'éviter.

L'industrie de la traduction, pour sa part, a créé sa propre notion d'équivalence, qui vise le remplacement des extraits de texte d'un langage à un autre à l'aide de logiciels programmés (Pym, 2009, p. 8), indépendamment des notions académiques et des théories de la traduction. Cette forme de localisation est, pour reprendre les termes de Pym (2009, p. 8), un retour à la case départ.

Mary Snell-Hornby (1988, p. 13-22) est l'une des principales détractrices du concept de l'équivalence, puisque, selon elle, ce terme a ralenti les progrès en traductologie et fait partie d'un cafouillis terminologique apportant plus de confusion que de précision. Le terme est, selon elle, soit trop rigide, soit trop vague et imprécis en fonction des divers concepts qu'on lui rattache. Edwin Gentzler (2001, p. 4), quant à lui, affirme que l'équivalence est un concept prescriptif qui limite les possibilités de traduction.

#### **6.2.5 Constat sur l'équivalence**

De fait, il n'existe pas de définition figée de l'équivalence, et nombreux sont les traducteurs et théoriciens de la traduction qui récusent aujourd'hui ce terme. Anthony Pym, pour reprendre les mots de Mathieu Guidère (2008, p. 81), critique la circularité du concept : « [...] pour [Pym], cette circularité réside dans le fait que l'équivalence est définie en référence à la traduction (l'équivalent d'une expression est sa traduction) et la traduction est définie en référence à l'équivalence (la traduction d'un mot est son équivalent), de sorte qu'il est difficile de dire ce que recouvre précisément l'un et l'autre. » Cependant, comme Pym lui-même et quelques autres l'ont affirmé (Pym, 1992, p. 37-50), il reste néanmoins vrai que la traduction d'un texte quelconque dans la langue cible B (par exemple le français) à partir de la langue source A (par exemple l'anglais) est considérée comme une traduction parce que les gens croient que les textes des langues A et B sont équivalents. La traduction peut être considérée comme mauvaise, imparfaite et incomplète, mais elle est néanmoins équivalente, du moins partiellement, pour qu'elle soit définie comme une traduction; dans le cas contraire, nous serions en présence d'une adaptation ou d'une imitation.

### ***6.2.6 Définition de l'équivalence retenue dans la présente étude***

Les définitions de l'équivalence qui ont été proposées par les traducteurs et les théoriciens de la traduction ne nous serviront pas dans ce mémoire; leur examen était néanmoins nécessaire pour vérifier leur éventuelle utilité. Rappelons que ce qui nous intéresse dans le cadre de la présente étude est de vérifier si le même sens est attribué aux thèmes mythologiques et religieux dans les traductions et l'original. Les concepts d'équivalence proposés par les linguistes sont pertinents jusqu'à un certain point, puisqu'ils s'intéressent à l'aspect sémantique de l'équivalence, mais ils sont cependant un peu vagues, flous et restreints. Il est par ailleurs intéressant de constater que certains traductologues ont considéré que l'équivalence présentait plusieurs aspects, notamment dénotatif, connotatif, normatif et pragmatique, les deux premiers étant pertinents dans le cadre du présent projet. Toutefois, nous ne nous intéressons pas aux aspects esthétiques, pragmatiques ou normatifs, et ces définitions de l'équivalence ne nous sont pas utiles. Quant aux concepts d'équivalence s'apparentant à celui de Marianne Lederer (1994), ils sont beaucoup trop larges.

Il nous semble plus pertinent, comme nous nous intéressons à l'aspect sémantique de l'équivalence, de nous appuyer sur la définition du sens formalisée par Jean Delisle (2003, p. 57), « Idée intelligible d'un contexte donné et qui se construit à partir des significations pertinentes des mots et des énoncés auxquelles s'ajoutent des compléments cognitifs et émotifs pertinents », qui ajoute en note : « Le sens n'existe pas à priori. Le traducteur doit le construire en analysant le texte de départ et en en dégageant les relations intratextuelles et extratextuelles. » Ainsi, d'une part, le sens est fortement lié au contenu sémantique des mots ainsi qu'au contexte dans lequel ils se trouvent. D'autre part, le sens est en partie construit par des facteurs extralinguistiques, les « compléments cognitifs et émotifs pertinents » ou les « relations extratextuelles » auxquels Jean Delisle fait référence. Il est alors logique que, pour conserver le sens de l'original, il faille « transférer » le contenu

sémantique et le contexte du texte source de façon à pouvoir construire le même sens à partir du texte cible.

Par exemple, si le mot *montagne* représente un lieu mythologique précis dans le texte anglais et que ce mot est traduit par *colline* et que ce ne soit pas un référent mythologique représentant le même lieu en français, ces deux éléments de corpus ne sont pas jugés équivalents. Certains cas sont toutefois plus difficiles à cerner. C'est le cas de l'expression *blissful seat*. Tout traducteur qui s'évertuerait à chercher des équivalents purement linguistiques produirait une traduction non équivalente de ce syntagme. Armand Himy a, par exemple, traduit ce syntagme par le « Sein des béatitudes », que nous avons jugé équivalent. En effet, Armand Himy a bel et bien « transféré » le sens de l'original dans sa traduction. Si le lecteur a la même compréhension de cet élément de corpus dans l'original et dans la traduction, c'est parce que les référents extralinguistiques, les aspects dénotatif et connotatif des mots du syntagme « Sein des béatitudes » sont équivalents à ceux de *blissful seat*. Or, ceux-ci reposent principalement sur la charge sémantique des syntagmes anglais et français. Cette charge sémantique se trouve dans le contexte du texte, dans les aspects dénotatif et connotatif des mots ainsi que dans la charge stylistique du texte qui, elle aussi, peut être porteuse de sens. Par exemple, des extraits tirés de la *King James Version* qui ont été introduits dans le texte de Milton doivent être traduits par le texte correspondant trouvé dans une Bible française pour que le lecteur reconnaisse le passage, ou du moins faut-il qu'ils soient traduits de manière à ce que l'on puisse faire le lien avec la référence extralinguistique si l'on souhaite préserver sa signification dans la traduction. Nous reviendrons plus loin sur le syntagme *blissful seat* (section 7.3.1.3).

Certes, nous reconnaissons que, dans certains cas, il soit impossible de ne pas adapter certaines parties d'un texte, mais dans ce cas-là, celles-ci ne seront pas jugées équivalentes. La définition de l'équivalence qui sera utilisée dans ce mémoire ne permet pas de prendre de grandes libertés avec la forme et les mots du texte, car elle n'englobe pas l'adaptation ni l'équivalence telles que les définit Jean Delisle (2003, p. 39) : « Relation d'identité établie

dans le discours entre deux unités de traduction de langues différentes, dont la fonction discursive est identique ou presque identique. » Ce qui nous intéresse est de savoir si la charge sémantique du texte est conservée ou si elle ne l'est pas, et non pas de déterminer si un élément de corpus de l'œuvre anglaise à la même fonction qu'un élément de corpus d'une traduction.

La définition de l'équivalence proposée dans ce projet est donc la suivante :

- Relation d'identité liant une partie d'un texte original à une partie de texte correspondante dans une traduction lorsqu'elles ont le même sens, c'est-à-dire quand la totalité de la charge sémantique de la partie originale (dénotation et connotation) est préservée dans la traduction.

### ***6.2.7 Critères déterminant l'équivalence et la non-équivalence***

Comme nous l'avons déjà mentionné, *Paradise Lost* est rempli de références religieuses, mythologiques et intertextuelles qui sont très importantes dans l'ensemble du texte. Il est donc très risqué de modifier le texte, de supprimer une partie de ce dernier ou de faire des ajouts, si petits soient-ils, sans altérer le sens de l'œuvre. Un autre point important à respecter est la vision miltonienne du monde. Il ne faut pas aller jusqu'à transformer *Paradise Lost* en sermon catholique comme l'a fait l'abbé Leroy (Gillet, 1975, p. 358). Et bien évidemment, des erreurs évidentes comme des faux sens et des non-sens empêchent des éléments de corpus d'être équivalents. Par contre, à la décharge des traducteurs, il ne faudrait sans doute pas rechercher un texte traduit qui soit idiomatique et « coulant ». John Milton a en effet écrit son œuvre dans une langue particulière qui ne valorise pas toujours l'idiomaticité.

Pour que les éléments de corpus soient jugés équivalents, selon notre définition de l'équivalence, ceux-ci doivent être sémantiquement équivalents. C'est pourquoi nous devons juger non équivalentes les traductions comportant les erreurs suivantes, que nous appelons « types d'écarts sémantiques » (les définitions sont tirées de *La traduction raisonnée* de Jean Delisle [2003]) :

- ajout (p. 26) : « Faute de traduction qui consiste à introduire de façon non justifiée dans le texte d'arrivée des éléments d'information superflus ou des effets stylistiques absents du texte de départ. »
- omission (p. 51) : « Faute de traduction qui consiste à ne pas rendre dans le texte d'arrivée un élément de sens du texte de départ sans raison valable. »
- faux sens (p.41) : « Faute de traduction qui consiste à attribuer à un mot ou à une expression du texte de départ une acception erronée qui altère le sens du texte, sans pour autant conduire à un contresens. »
- contresens (p. 33) : « Faute de traduction qui consiste à attribuer à un segment du texte de départ un sens contraire à celui qu'a voulu exprimer l'auteur. »

Nous ajoutons deux définitions d'erreurs aux précédentes, soit la « modification majeure », pour faciliter l'analyse, car Dupré commet quelques erreurs difficiles à qualifier, et le « glissement de sens », pour établir une distinction entre les faux sens et des erreurs apportant des changements sémantiques plutôt mineurs :

- modification majeure : « Faute de traduction qui consiste à attribuer à un segment du texte de départ un sens fortement altéré par rapport à celui qu'a voulu exprimer l'auteur, sans qu'il soit possible de déterminer avec certitude s'il s'agit d'un faux

sens, d'un ajout ou d'une omission, ou s'il s'agit d'une accumulation d'erreurs d'un même ou de plusieurs types. »

- glissement de sens : « Faute de traduction qui consiste à ajouter ou à enlever à un segment du texte de départ une nuance de sens, ce qui altère le sens du texte sans pour autant conduire à un faux sens. »

Nous devons insister sur le fait que ces définitions de ce que nous appelons des « erreurs » et que Jean Delisle qualifie de « fautes de traduction » ne sont pas utilisées dans un contexte prescriptif. Elles ne sont pas employées pour faire ressortir des défauts, mais plutôt pour identifier les écarts sémantiques des traductions du corpus, ce qui permet de comprendre les raisons pour lesquelles ces écarts existent et de saisir les postulats traductifs des auteurs des versions françaises de *Paradise Lost*.

## **7. Méthodologie**

La méthodologie utilisée est divisée en cinq étapes principales, soit le dépouillement du corpus, la classification des éléments de ce dernier, la détermination de l'équivalence ou de la non-équivalence des éléments de corpus, l'identification des types d'écarts sémantiques, le cas échéant, et la conception des tableaux des résultats et des graphiques. Nous allons donc passer en revue les différentes étapes et les expliciter, à l'exception de la dernière, puisque les tableaux et les graphiques sont présentés dans la section des résultats, de même que les principes nécessaires à leur compréhension.

### **7.1 Dépouillement du corpus**

#### **7.1.1 Ouvrages de référence**

Le texte anglais de référence utilisé dans la présente recherche est celui d'Alastair Fowler (Milton, 1997), qui est une version extensivement annotée, explicitant, entre autres, les références mythologiques et religieuses de l'œuvre de John Milton. C'est en nous référant à cette version annotée que nous avons identifié la majorité des éléments mythologiques et religieux du corpus. Les autres éléments sont facilement repérables dans le texte original sans qu'on n'ait besoin de connaissances mythologiques et religieuses poussées pour les reconnaître. Cela inclut, par exemple, une partie des éléments mythologiques et religieux concernant les personnages et les lieux de l'histoire de la Bible, qui sont facilement reconnaissables avec des mots tels que *seraph* et *pit of Hell*.

Toutes les références à la Bible anglaise dans le texte original sont des références à la *King James Version* (2007) utilisée par John Milton et celles à la Bible française sont des références à la Bible de Port-Royal (1759) de Lemaistre de Sacy, utilisée par Dupré et Chateaubriand. Nous n'avons pas été en mesure de déterminer quelle Bible a été utilisée par Armand Himy. Le sens des éléments religieux et mythologiques est analysé au moyen des ressources dictionnairiques et bibliques.

### **7.1.2 Le texte de *Paradise Lost* et les éditions utilisées**

Le texte d'Alastair Fowler se fonde sur la première édition de *Paradise Lost* de 1667 et la deuxième de 1674 (Milton, 1997, p. 8), avec une préférence pour la première lorsque des divergences importantes entre les deux émergent. Elles sont toutefois toutes mentionnées dans les notes de bas de page (Milton, 1997, p. 8). Les quelques correctifs apportés dans des éditions subséquentes que Fowler a conservés sont aussi indiqués dans les notes de bas de page.

Jean Gillet (1975, p. 117) affirme que Nicolas-François Dupré de Saint-Maur a utilisé l'édition Tonson de 1725, puisqu'il a intégré à sa version de *Paradise Lost* sa traduction de *The Life of John Milton* d'Élijah Fenton qui est apparue pour la première fois dans l'édition Tonson, ce qui semble fort plausible. Nous allons donc supposer que Dupré s'est servi de

cette édition. Chateaubriand (1836, p. 13) indique qu'il a utilisé cette même édition dans *l'Essai sur la littérature anglaise* : « Je me suis servi pour cette traduction d'une édition du *Paradis perdu*, imprimée à Londres, chez Jacon Tonson, en 1725 [...] ». Il ajoute que le texte anglais présenté en regard à sa traduction est celui de l'édition d'Egerton Brydges de 1835 (p. 14). Marie-Élisabeth Bougeard-Vêto (2005, p. 424) mentionne le fait qu'il ne s'est pas servi uniquement de l'édition de 1725, puisque selon elle, il n'a pas toujours suivi le texte de celle-ci lorsqu'il a repéré des erreurs dans ce dernier. Dans le cas d'Armand Himy, son choix du texte anglais de départ est celui de 1674 (Milton, 2001, p.48) : « Le texte anglais est celui de 1674 [...] ».

R. G. Moyles (1985, p. 57) explique qu'on trouve plus de 50 différences de sens entre l'édition Tonson de 1730 et celle de 1667, l'édition Tonson de 1730 se fondant sur les éditions précédentes de la même maison d'édition et comportant donc en grande partie les mêmes erreurs, que les changements introduits aient été apportés volontairement ou non. Sur tous les exemples de changement de sens apportés entre les premiers textes de 1667 et de 1674 et ceux de 1725, de 1727 et de 1730, on n'en trouve que deux intégrés au corpus, un de ceux-ci expliquant une omission de Chateaubriand. Malgré le nombre de divergences de sens qui peut sembler élevé de prime abord, il faut prendre en considération le fait que ces erreurs se trouvent disséminées partout dans le texte et que les chances qu'elles fassent partie des éléments de corpus analysés sont beaucoup moindres que celles de ne pas en faire partie. De plus, la majorité d'entre elles sont déjà identifiées dans *The text of Paradise Lost A Study in Editorial Procedure* de R. G. Moyles (1985) et elles ne font pas partie du corpus. Leur influence sur les résultats est donc négligeable et n'est pas prise en compte dans l'analyse. Pour ce qui est d'Armand Himy, son texte est proche de celui d'Alastair Fowler et les divergences possibles sont mentionnées dans les notes de bas de page; nous n'avons donc pas à nous en préoccuper.

### ***7.1.3 Critères de sélection des éléments de corpus***

Les éléments de corpus sont tout d'abord extraits de l'original. En utilisant les définitions énoncées précédemment, il faut alors considérer tous les éléments de corpus contenant des passages contenant des éléments religieux et mythologiques, puis extraire les mots désignant les lieux, les personnages et les concepts de nature religieuse ou mythologique, ainsi que le cotexte les entourant, qui permet d'en dégager le sens.

Certains critères ont également été appliqués à la sélection des éléments de corpus. Ont été évités les extraits trop longs, c'est-à-dire ceux qui correspondent à plus de cinq lignes du texte anglais; en raison de leur longueur, une quantité relativement faible d'entre eux pourraient être considérés comme équivalents, les écarts sémantiques augmentant avec la longueur du texte. Nous avons aussi volontairement écarté les éléments de corpus qui sont fortement rattachés à des textes comme *l'Iliade* et *l'Odyssée*, puisqu'il devient alors difficile de départager si nous sommes en présence d'un élément mythologique ou d'un phénomène plus typique d'intertextualité. Nous avons aussi choisi de ne pas utiliser des éléments de corpus contenant des éléments se rattachant aux théories scientifiques de la création du monde et de la place de ce dernier dans l'Univers, car il est alors difficile de différencier ce qui est croyance mythique et science. Bref, nous avons privilégié les éléments de corpus qui sont facilement repérables et identifiables dans le texte de l'original et qui pouvaient être analysés dans des délais raisonnables.

Nous avons refusé tous les syntagmes ne comportant qu'un seul mot ou deux mots si un des deux est une préposition, un pronom ou un article, ce qui permet de ne pas analyser des éléments ne comportant que le nom d'un personnage ou d'un lieu. Il ne serait guère pertinent d'analyser plusieurs traductions de *Lucifer* par « Lucifer », par exemple. De plus, aucun des éléments de corpus choisis n'est imbriqué dans un autre élément de corpus, car cela fausserait les résultats. Par exemple, *The mother of mankind* est un élément de corpus, et *deceived / The mother of mankind* pourrait en être un autre. Une traduction non équivalente du premier impliquerait que le deuxième serait automatiquement non équivalent, ce qui invaliderait les résultats de l'analyse.

## 7.2 *Classification*

L'étape suivante est la classification. Les éléments religieux et mythologiques de *Paradise Lost* sont regroupés en trois classes qui seront présentées avant que soit expliqué le découpage des éléments de corpus en fonction de celles-ci.

### 7.2.1 *Les trois classes*

#### 7.2.1.1 *La classe 1 (Bible – éléments littéraires)*

La première classe comprend les passages littéraires (ou littéraires avec quelques changements apportés par John Milton) de la Bible. Il suffit de penser à l'expression *In the beginning* du livre I, à la ligne 9, qui contient les premiers mots de la Genèse (Gn, I, 1) et de l'Évangile selon saint Jean (Jn, I, 1) de la *King James Version*, ou encore à Lucifer suggérant à Ève de manger le fruit défendu, avec l'expression *ye shall be as Gods* du livre IX, à la ligne 708, un extrait de dialogue faisant partie de la Genèse (Gn, III, 5). Cela concerne surtout des éléments de corpus plus longs, comme cet élément extrait de la Genèse (Gn, I, 4-5), tiré de *Paradise Lost* aux lignes 249 à 252 du livre VII :

*God saw the light was good;  
And light from darkness by the hemisphere  
Divided: light the day, and darkness night  
He named.*

#### 7.2.1.2 *La classe 2 (Bible – lieux, personnages)*

La deuxième classe contient les éléments de corpus référant à des lieux de l'histoire de la Bible ou à ses personnages, par exemple le mont Oreb, *secret top / Of Oreb, or of Sinai*, où Moïse a reçu les Tables des dix commandements. Cet élément de corpus se situe dans le livre I à la ligne 7. Un autre exemple est le Messie, désigné par la périphrase *one greater*

*man*, dans le livre I, à la ligne 4. Les passages étudiés contiennent en effet tous les mots faisant référence à un lieu ou à un personnage, sans que ceux-ci soient nécessairement nommés par leur nom propre. Dans certains cas, le syntagme anglais peut être plus long, comme *those who, when they may, accept not grace* pris à la ligne 302 du livre III.

### 7.2.1.3 La classe 3 (Bible – événements)

La troisième classe est constituée de nombreux passages faisant référence aux événements relatés dans la Bible. Les passages liant *Paradise Lost* à celle-ci sont omniprésents. Pour n'en citer que quelques-uns, on trouve, au début du poème, une référence faite à la désobéissance de l'homme, *Of man's first disobedience*, dès la première ligne du livre I, ou bien à la chute de Satan, aux lignes 44 à 48 du livre I.

*Him the almighty power  
Hurled headlong flaming from the ethereal sky  
With hideous ruin and combustion down  
To bottomless perdition, there to dwell  
In adamantine chains and penal fire*

Cette classe englobe aussi les concepts qui ne sont pas couverts par les autres classes et qui ont un rapport avec les religions ou la mythologie. De nombreuses références faites à des parties de la Bible sans en être des citations intégrales composent cette classe. On peut penser, par exemple, à *My word, my wisdom, and effectual might* de la ligne 170, au livre III, qui est en fait lié à la Bible (Co, I, 24), (Jn, I, 1-3). Un autre exemple de cette catégorie est *blissful seat*, situé à la ligne 5 du livre I, ce nouveau paradis ou cette nouvelle terre promise, tel qu'il est décrit dans la Bible (Ap, XXI, 1). Font aussi partie de cette classe des éléments chrétiens tels que *holy rites* et *solemn feasts*, de la ligne 390 du livre I et des éléments mythologiques tels que *Nine times the space that measures day and night / To mortal men* du même livre, à la ligne 51, une référence à la *Théogonie* d'Hésiode.

### 7.2.2 *Découpage des éléments de corpus en fonction des classes*

Une fois qu'un élément de corpus a été identifié, il faut alors procéder au découpage de l'unité de traduction, soit le syntagme signifiant, et à la détermination de son cotexte. Dans le cas des éléments de la première classe, qui concernent des citations littérales de la Bible, il suffit d'utiliser le texte intégral de la Bible cité dans *Paradise Lost*. Pour éviter d'avoir des éléments de corpus de plus de cinq lignes, nous avons décidé que les passages de la Bible qui sont trop longs formeraient des éléments de corpus différents, un élément de corpus trop long étant ramené à la citation d'un seul verset biblique au besoin.

De façon générale, les éléments de classe 2 concernant les lieux et les personnages ne sont pas difficiles à identifier. Les personnages peuvent souvent être repérés par une préposition ou un pronom comme *the*, *a*, ou encore *her*. On extrait alors l'appellation du personnage et les qualificatifs qui vont de pair avec ce dernier, s'il y en a. Pour les syntagmes anglais faisant référence à des lieux, nous avons retenu tous ceux qui ont un lien avec ceux de la Bible, ainsi que toutes les appellations de l'enfer, de la terre, d'Éden et du ciel, de même que les lieux faisant partie de ces derniers qui se trouvent dans *Paradise Lost*. L'enfer, par exemple, est qualifié de *dungeon horrible*, à la ligne 61 du livre, I et *blazing portals* représente les portes du ciel, à la ligne 575 du livre VII.

Le cotexte des éléments de la classe 3, qui concerne les événements de la Bible, est plus difficile à cerner de façon exacte. En effet, déterminer précisément ce qui doit faire partie d'un élément de corpus de classe 3 peut être difficile, surtout lorsque nous sommes en présence d'un concept chrétien ou païen dilué dans le texte sur plusieurs lignes. La décision n'est pas complètement arbitraire toutefois, puisqu'avec l'édition d'Alastair Fowler, on peut repérer leur début et leur fin de façon approximative et parfois même exacte. Il faut ensuite, au besoin, consulter la Bible ou des ouvrages de référence pour comprendre le sens précis du syntagme, dans le but de mieux définir les limites de l'élément de corpus. Certes, une part du choix dans la fixation des limites est sujette à notre jugement, mais cela n'influence pas beaucoup les résultats finaux, comme nous le verrons plus loin.

### 7.3 *Détermination de l'équivalence*

Une fois les classes établies et les éléments de corpus extraits de *Paradise Lost* et de ses traductions, nous parvenons à l'étape de la confrontation. Les éléments de corpus de l'original sont comparés à ceux des traductions. Plutôt que d'énoncer une série de règles ou de principes rigides pour déterminer l'équivalence ou la non-équivalence, il nous paraît plus judicieux d'illustrer nos décisions par des exemples.

Nous pouvons toutefois énoncer les principes qui dirigent notre approche dans la détermination de l'équivalence. Rappelons que selon la définition de l'équivalence utilisée dans ce mémoire, pour que deux éléments de corpus soient équivalents, il faut que la totalité de la charge sémantique de la partie originale (dénotation et connotation) soit préservée dans la traduction. Comme nous l'avons précisé à la section 6.2.7, nous considérons comme non équivalents les éléments de corpus comportant les erreurs suivantes : ajout, omission, faux sens, contresens, glissement de sens et modification majeure. Si la charge stylistique (lorsqu'elle a une valeur sémantique dans le texte original) n'est pas présente dans la traduction, nous estimons que nous sommes en présence d'un faux sens, puisque le sens de l'expression française a alors un sens autre que l'expression correspondante dans le texte anglais. C'est en se servant des dictionnaires et des autres ouvrages de référence appropriés (comme la Bible) que l'on peut déterminer si les éléments de corpus ne comportent aucun des types d'écarts sémantiques énumérés et s'ils sont équivalents. Comme nous l'avons indiqué précédemment, nous ne tenons pas compte d'une équivalence normative, pragmatique ou encore esthétique, car nous nous intéressons exclusivement à l'aspect sémantique.

Nous allons commencer par présenter des exemples simples pour illustrer la manière dont nous avons déterminé l'équivalence et la non-équivalence. Par la suite, nous montrerons des exemples plus complexes et insisterons sur la manière de qualifier les types d'écarts

sémantiques rencontrés dans des éléments de corpus, pour finalement expliquer un cas particulier de façon très détaillée.

### 7.3.1 *Équivalence et non-équivalence*

#### 7.3.1.1 *Ressources dictionnairiques*

Un exemple de classe 2 (Bible – lieux, personnages), plutôt simple, se situe à la ligne 381 du livre I. Milton fait référence à l’enfer. Cet exemple et ses traductions se trouvent dans le tableau 1.

**Tableau 1 : Exemple 1, un élément de corpus de classe 2 (Bible – lieux, personnages) de l’original et ses traductions**

John Milton	Dupré de Saint-Maur	Chateaubriand	Armand Himy
<i>the pit of Hell</i>	des enfers	puits de l’enfer	Trou de l’Enfer

Or, ce qu’il est intéressant d’observer, c’est que les trois traducteurs ont choisi des solutions différentes, même pour un élément de corpus aussi simple que celui-là. Dupré choisit d’omettre complètement *pit*, Chateaubriand propose « puits », qui n’a pas tout à fait le même sens ni la même connotation selon le *Nouveau Petit Robert* (2010) que *pit*, selon *The American Heritage® Dictionary of the English Language* (2009). Armand Himy traduit littéralement pour obtenir « Trou de l’Enfer », qui est équivalent. Il utilise aussi le même registre de langue que Milton en employant le mot « Trou ». La seule traduction équivalente est celle d’Armand Himy dans ce cas, puisque Dupré a fait une omission et que Chateaubriand a commis un glissement de sens. Plus loin seront présentés dans le détail les différents écarts sémantiques (section 7.3.2).

#### 7.3.1.2 *Charge stylistique*

Les passages analysés ne comprennent pas beaucoup d'éléments de corpus de classe 1 (Bible – éléments littéraires) autres que les versets de la Genèse, mais un exemple de ceux-ci est une expression de la Bible tirée de la première ligne de la Genèse et de l'Évangile selon saint Jean. Milton, dans l'invocation du début, utilise quelques mots pour décrire la formation du monde, à la ligne 9 du livre I. Ces mots et ses traductions sont présentés dans le tableau 2.

**Tableau 2 : Exemple 2, un élément de corpus de classe 1 (Bible – éléments littéraires) de l'original et ses traductions**

John Milton	Dupré de Saint-Maur	Chateaubriand	Armand Himy
<i>In the beginning</i>	-----	dans le commencement	Au commencement

Dupré de Saint-Maur a omis de traduire ces mots pour des raisons qui sont difficiles à comprendre. Chateaubriand a traduit l'expression littéralement, tandis qu'Armand Himy a choisi les mots utilisés en français dans la Bible aux versets correspondants (Gn, I, 1). Selon nos critères d'analyse, les expressions de Chateaubriand et de Dupré de Saint-Maur ne sont pas équivalentes. Dupré de Saint-Maur a fait une omission, ce qui explique que sa traduction ne soit pas équivalente. Chateaubriand, quant à lui, a traduit littéralement, mais ce faisant, il a supprimé la référence biblique et perd ainsi une partie de la charge sémantique, ce qui signifie qu'il a commis un faux sens. Donc, seul le choix d'Armand Himy est ici équivalent.

### ***7.3.1.3 Intertextualité***

On trouve un exemple de classe 3 (Bible – événements) dans une partie des lignes 21 et 22 du livre I, où Milton parle de Dieu qui a créé le monde. Ce passage fait référence au deuxième verset du premier chapitre de la Genèse. Celui-ci et ses traductions se trouvent dans le tableau 3.

**Tableau 3 : Exemple 3, un élément de corpus de classe 3 (Bible – événements) de l’original et ses traductions**

Texte anglais	Traduction de Dupré de Saint-Maur
<i>sat’st brooding on the vast Abyss</i>	Vous vous étendiez sur le vaste abyème, et
<i>And mad’st it pregnant</i>	vous l’avez rendu fécond
Traduction de Chateaubriand	Traduction d’Armand Himy
tu couvas l’immense abîme et tu le rendis	couvant le vaste Abîme,
fécond	Et le fécondant

Il est important ici de considérer la signification du mot *brood*, qui est plus proche d’une traduction correcte du texte de la Bible hébraïque que de la traduction que l’on trouve dans la *King James Version* (Milton, 1997), élément auquel Milton a fait attention dans son choix du mot *brood*. Parmi les sens de *brood* on trouve « *to sit on or hatch (eggs) et to protect (young) by or as if by covering with the wings* », selon *The American Heritage® Dictionary of the English Language* (2009). Il est donc important de traduire *brood* par « couver », comme Armand Himy l’a fait. De plus, ce n’est pas que l’abîme a été « rendu fécond », mais que Dieu le « féconda », ce qui est le sens exact de *mad’st pregnant*. Les choix de traduction de Chateaubriand et de Dupré ne sont donc pas équivalents à l’original.

À la ligne 5 du livre I, à l’invocation du début, où Milton fait référence à un deuxième paradis ou à un deuxième monde retrouvé après l’avènement du Christ, se trouve un autre exemple de classe 3. Ce passage peut être lié au premier verset du chapitre 21 de l’Apocalypse dans la Bible (Milton, 1997). Cet exemple et ses traductions sont présentés dans le tableau 4.

**Tableau 4 : Exemple 4, un élément de corpus de classe 3 (Bible – événements) de l’original et ses traductions**

John Milton	Dupré de Saint-Maur	Chateaubriand	Armand Himy
<i>blissful seat</i>	séjour bienheureux	séjour bienheureux	Sein des béatitudes

Il est difficile de trouver une expression équivalente à *blissful seat*. Toutefois, le mot *séjour* a un lien avec un paradis ou un séjour éternel dans le *Nouveau Petit Robert* (2010), et *blissful seat* peut avoir ce sens. *Blissful* comporte cette notion de bonheur, selon *The*

*American Heritage® Dictionary of the English Language* (2009), qui a été traduite par « bienheureux ». Armand Himy, quant à lui, a aussi trouvé une autre expression équivalente. Les béatitudes (Mt, V, 3-12) permettent « d'accéder au royaume des cieux » en s'ouvrant intérieurement à Dieu et de trouver le séjour bienheureux ou ce nouveau monde, ce qui correspond fortement à la philosophie de Milton sur ce sujet et sur les sens possibles du texte (Milton, 1997). Toutes les traductions sont donc jugées équivalentes ici.

### **7.3.2 Types d'écarts sémantiques**

Il est pertinent d'identifier les types d'écarts sémantiques pour comprendre les raisons pouvant inciter les traducteurs à faire des choix de traduction non équivalents. Ici sont donc montrés divers exemples permettant d'illustrer de quelle façon les écarts sémantiques sont cernés et classés, selon les définitions de la section 6.2.7. Dans les exemples suivants, nous nous attardons sur certains aspects précis des traductions des éléments de corpus présentées sans tenir compte de l'ensemble des écarts sémantiques. Il faut aussi rappeler que ce que nous appelons une « erreur » n'est pas nécessairement synonyme de mauvaise traduction et que nous nous intéressons aux écarts sémantiques et aux raisons pour lesquelles ils existent. Comme le disait Marie-Élisabeth Bougeard-Vëto (2005, p. 421) : « Notre désir est bien, non pas de nous contenter de comparer la traduction à l'original en utilisant cet original comme seul point de repère, ce qui amène inévitablement à un jugement normatif sur la traduction et sur les pertes qu'elle a fait subir à l'original, mais de dévoiler la façon dont [le traducteur] a traduit, de pénétrer dans [son] atelier [...]. » De plus, les exemples vont permettre de mieux comprendre pourquoi des éléments de corpus ont été considérés comme équivalents ou non équivalents.

#### **7.3.2.1 Ajouts et omissions**

Pour illustrer ce que nous avons défini comme « ajout » et comme « omission », nous allons utiliser un élément de corpus de classe 3 (Bible – événements) qui est situé aux

lignes 197 à 200 du livre III et comparer la version originale à la traduction proposée par Dupré de Saint-Maur, toutes deux présentées au tableau 5 :

**Tableau 5 : Exemple 5, un élément de corpus avec la traduction de Dupré servant à illustrer les ajouts et les omissions**

Texte anglais	Traduction de Dupré de Saint-Maur
<p><i>And to the end persisting, safe arrive.</i>  <i>This my long sufferance and my day of grace</i>  <i>They who neglect and scorn, shall never taste;</i>  <i>But hard be hardened, blind be blinded more</i></p>	<p>et, persistant jusqu'à la fin, ils arriveront  heureusement au port du salut. Mais ceux qui  méprisent les richesses de ma bonté, de ma  patience, et de ma longue tolérance, n'en  goûteront point la douceur. Je les endurcirai, je  les aveuglerai</p>

On relève trois omissions dans la traduction de Dupré. En effet, on ne trouve nulle part des équivalents de *neglect* et de *day of grace* dans celle-ci. Nous pourrions considérer que nous avons seulement deux omissions, mais nous jugeons que *day of grace* est constitué de deux éléments de sens différents, soit *day* et *grace*, puisque dans la traduction on aurait pu traduire l'un des deux termes sans traduire l'autre. Ne sont pas comptées en tant qu'omissions les particules et les prépositions qui sont absentes dans la traduction, de même que les conjonctions de coordination ou de subordination non traduites, à moins qu'elles ne soient revêtues d'un élément de sens important. De façon générale, on considère chaque élément de sens individuel qui n'a pas été traduit comme une omission. Les mots qui sont inséparables de ces derniers, comme les prépositions, entre autres, ne sont pas alors comptés. Il faut toutefois faire une distinction entre une omission et un élément de sens qui disparaît pour être englobé par un autre mot ou une autre expression dans la traduction. Il n'y a alors pas de perte de sens.

En ce qui concerne les ajouts, le raisonnement est similaire à celui des omissions. Dans le cas de l'élément de corpus présenté au tableau 5, on trouve quatre ajouts au total, soit les mots « richesses », « bonté », « patience » et « douceur » qui n'ont pas d'équivalents dans l'original et qui ont diverses fonctions dans la traduction. Pour compter les ajouts, il suffit

de séparer les divers éléments de sens qui n'étaient pas présents dans la traduction de la même façon que sont séparés les éléments de sens pour compter les omissions. Il faut toutefois faire attention à ne pas considérer un étoffement comme un ajout. L'étoffement, tel qu'il est défini par Jean Délisle dans *La traduction raisonnée* (2003, p. 40) est un « Procédé de traduction qui consiste à utiliser dans le texte d'arrivée un plus grand nombre de mots que n'en compte le texte de départ pour réexprimer une idée ou renforcer le sens d'un mot du texte de départ dont la correspondance en langue d'arrivée n'a pas la même autonomie. » Par exemple, au livre I, à la ligne 392, on a les mots *First Moloch, horrid king* que Chateaubriand a traduit par « D'abord s'avance Moloch, horrible roi ». Or, « s'avance » n'est pas un ajout ici, mais plutôt un étoffement, car Moloch « s'avance » vers Lucifer et traduire *First Moloch, horrid king* par « D'abord Moloch, horrible roi » peut sembler un peu abrupt. De fait, les deux traductions de *First Moloch, horrid king* montrées ici sont équivalentes.

### 7.3.2.2 Faux sens et glissement de sens

La différence principale entre un faux sens et un glissement de sens est l'écart de sens que l'on trouve entre l'original et la traduction. Pour mémoire, on est en présence d'un faux sens lorsqu'on attribue à un mot ou à une expression du texte départ une acception erronée qui altère le sens du texte, sans pour autant conduire à un contresens, alors que dans le cas du glissement de sens on attribue ou on enlève à un segment du texte de départ une nuance de sens. Le tableau 6 présente un élément de corpus du livre III, aux lignes 125 à 128. C'est Dieu qui explique qu'il a donné le libre arbitre aux êtres humains (Adam et Ève), et ce, immuablement.

**Tableau 6 : Exemple 6, un élément de corpus et ses traductions servant à illustrer la différence entre un glissement de sens et un faux sens**

Texte original	Traduction de Dupré
<i>I else must change Their nature, and revoke the high decree</i>	autrement, il me faudrait changer leur nature, et révoquer les décrets immuables qui établissent

<i>Unchangeable, eternal, which ordained Their freedom</i>	leur liberté
Traduction de Chateaubriand	Traduction d'Armand Himy
Autrement, il me faudrait changer leur nature, révoquer le haut décret irrévocable, éternel, par qui fut ordonnée leur liberté	sinon je dois Changer leur nature, et révoquer le haut Décret Inchangeable, Éternel, qui a institué Leur liberté

Ce qui nous intéresse ici, ce sont les traductions de *ordained*. Les trois traducteurs ont proposé des solutions différentes. Selon *The American Heritage® Dictionary of the English Language* (2009) *ordained*, dans le cas présent, peut signifier : « *To order by virtue of superior authority; decree or enact* » ou encore « *To prearrange unalterably; predestine: by fate ordained.* » Le mot correspondant, dans la traduction de Dupré, « établir », selon le *Nouveau Petit Robert* (2010), peut, entre autres, vouloir dire : « Mettre, faire tenir (une chose) dans un lieu et d'une manière stable », « Mettre à demeure en un certain lieu (des personnes) » et « Mettre en vigueur, en application. » Ce sont les sens du mot « établir » qui sont les plus proches des sens du mot *ordained*, mais aucun d'entre eux n'équivaut vraiment à *ordained* et nous considérons donc « établir » comme un faux sens. Sans nous attarder sur « ordonnée », utilisé par Chateaubriand, nous passons maintenant à la traduction d'Himy, « institué », qui, selon le *Nouveau Petit Robert* (2010) peut vouloir dire : « Établir officiellement en charge, en fonction » et « Établir d'une manière durable. » Dans les exemples du *Nouveau Petit Robert* (2010) on trouve d'ailleurs : « “La force publique est instituée pour l'avantage de tous” ». « Institué » est un mot qui est déjà plus près du sens d'*ordained*, mais là encore, il manque cette notion d'autorité plus élevée ou de destinée, qu'un mot tel que « gouverner » aurait mieux conservé. Nous considérons donc « institué » comme un glissement de sens.

Les faux sens et les glissements de sens ne se limitent toutefois pas à des mots individuels, et on peut citer comme faux sens, sans entrer dans les détails, « ton mérite, qui leur sera imputé » pour *thy merit Imputed* (III, 290-291), « ma puissance et mon action » pour

*effectual might* (III, 170), « Monde nouveau et la création » pour *new created world* (III, 89), « d’Horeb et de Sina » pour *Oreb, or of Sinai* (I, 7), etc.

### 7.3.2.3 Modification majeure

Dans certains cas, il est difficile de classifier les traductions non équivalentes, surtout dans la traduction de Nicolas-François Dupré de Saint-Maur qui a modifié sensiblement le sens du texte de départ. Le tableau 7 en montre un exemple.

**Tableau 7 : Exemple 7, élément de corpus et la traduction de Dupré servant à illustrer une modification majeure**

Texte original	Traduction de Dupré
<i>heavenly Muse</i>	Divin génie, enfant du Très-Haut

Dans le présent exemple, il est très difficile de dire quelle partie de la traduction se rapporte à quelle partie de l’original. Tout ce qu’il est possible d’affirmer, c’est que, globalement, « Divin-Génie, enfant du Très-Haut » correspond à *heavenly Muse*. En effet, peut-on dire que *heavenly* correspond à « Divin » et que « génie » correspond à *Muse*? Nous devrions alors considérer « enfant du Très-Haut » comme deux ajouts. Toutefois, il est difficile d’affirmer cela sans l’ombre d’un doute. Il est tout aussi possible que *heavenly* corresponde à « Divin génie » et que « enfant du Très-Haut » soit l’équivalent de *Muse* pour Dupré, auquel cas se trouveraient dans la traduction de Dupré deux faux sens. Il est plus avisé de tout simplement considérer l’ensemble de « Divin-génie, enfant du Très-Haut » comme une modification majeure telle que nous l’avons définie à la section 6.2.7. D’autres traductions de Dupré comportent des éléments qui demandent une analyse encore plus complexe si l’on souhaite démêler dans le détail les écarts sémantiques.

### 7.3.3 Analyse détaillée

Le prochain exemple se situe dans le livre VII, aux lignes 387 à 390, et est aussi lié à un verset de la Genèse (Gn, I, 20) que Milton a un peu modifié. L'archange Raphaël relate à Adam les événements de la création du monde qui sont expliqués dans la Bible. Cet exemple et ses traductions se trouvent au tableau 8.

**Tableau 8 : Exemple 8, élément de corpus et ses traductions pour analyse complète**

Texte original	Traduction de Dupré
<p><i>And God said, Let the waters generate Reptile with spawn abundant, living soul: And let fowl fly above the earth, with wings Displayed on the open firmament of heaven.</i></p>	<p>Et Dieu dit : Que les eaux produisent des animaux vivans qui nagent dans l'onde, et que les oiseaux, volant sur la terre, déploient leurs ailes par les régions des airs</p>
Traduction de Chateaubriand	Traduction d'Armand Himy
<p>« Et Dieu dit : -- Que les eaux engendrent les reptiles, abondants en frai, créatures vivantes. Et que les oiseaux volent au-dessus de la terre, les ailes déployées sous le firmament ouvert du ciel. » --</p>	<p>Et Dieu dit : Que les Eaux engendrent les reptiles, Au Frai abondant, des Créatures vivantes; Que ce qui Vole plane au-dessus de la Terre, Ailes déployées dans le Firmament du Ciel.</p>

Une simple lecture du texte anglais et de ses traductions révèle rapidement que la traduction de Dupré s'écarte beaucoup de l'œuvre originale, tandis que les deux autres sont plus proches de celle-ci. Premièrement, Dupré omet *Reptile with spawn abundant*, ce qui correspond à trois omissions, *Reptile*, *spawn* et *abundant*. Il se permet d'ajouter « qui nagent dans l'onde », ce qui équivaut à deux ajouts, soit « nagent » et « onde », la préposition et la conjonction de subordination étant nécessaires à la construction de la phrase. Sa traduction comporte aussi un faux sens avec « les oiseaux, volant sur la terre, déploient leurs ailes », car ce syntagme devrait plutôt être « que les oiseaux volent au-dessus de la terre, les ailes déployées » comme Chateaubriand l'a traduit. Enfin, Dupré termine sa traduction avec une modification majeure en rendant *open firmament of heaven* par « régions des airs », ce qui est difficile à catégoriser en tant que type d'écart sémantique, et cette difficulté explique la classification de cette dernière en tant que modification majeure. La traduction de *living soul* par « animaux vivans » est équivalente, car à cette étape de la Genèse, on parle bel et bien d'animaux et non d'êtres humains.

Avec Chateaubriand et Armand Himy, nous sommes beaucoup plus près de l'original. Chateaubriand a commis deux faux sens. Le premier est d'avoir traduit *with spawn abundant* par « abondants en frai », alors qu'il fallait le traduire par une expression comme « au frai abondant » ainsi qu'Armand Himy l'a fait. Le second est d'avoir calqué *open firmament* par « firmament ouvert », ce qui n'est guère évocateur et induit en erreur, comme s'il y avait une brèche inter dimensionnelle dans le ciel. L'expression « à ciel ouvert » est attestée par le *Nouveau Petit Robert* (2010), mais s'emploie comme synonyme d'« en plein air ».

Armand Himy commet un glissement de sens et un faux sens en calquant l'original. Le faux sens est d'avoir traduit *fly* par « plane » alors que ce verbe correspond à « voler », et le glissement de sens, quant à lui, est d'avoir traduit *fowl* par « ce qui vole », qui est plus vaste et englobe plus de créatures que les seuls oiseaux, selon *The American Heritage® Dictionary of the English Language* (2009). Si le but est d'avoir une traduction équivalente, il est tout à fait correct de traduire *living soul* par « créatures vivantes » comme Chateaubriand et Himy l'ont fait que par « animaux vivants », comme Dupré de Saint-Maur l'a fait.

Bref, la traduction de Dupré de ce syntagme comporte un faux sens, deux ajouts, trois omissions et une modification majeure. Celle de Chateaubriand, quant à elle, comporte deux faux sens et celle d'Armand Himy, un faux sens et un glissement de sens. Aucune des traductions proposées n'est équivalente, mais ce n'était pas ce qui nous intéressait ici, puisque nous avons volontairement choisi un exemple où se trouvaient tous les types d'écarts sémantiques.

## 8. Résultats : première partie

Il s'agit maintenant d'élaborer les tableaux et les graphiques, puis de les analyser. Nous allons observer le pourcentage d'équivalence en fonction de divers paramètres comme les classes et les traducteurs, ainsi que la répartition des écarts sémantiques et de leurs occurrences, dans le but d'avoir une image globale de l'équivalence dans la traduction.

### 8.1 Observations préliminaires

Il est intéressant d'observer un élément de corpus de façon qualitative plus attentivement pour faire une analyse préliminaire, car cela indique s'il y a beaucoup de modifications faites dans le texte et la nature de celles-ci, de suppressions et d'ajouts à un niveau plus global, entre autres, avec davantage de précision que par les seuls chiffres. Par exemple, en étudiant l'élément de corpus suivant, situé aux lignes 44 à 48 du livre I :

Tableau 9 : Exemple 9, comparaison qualitative d'un élément de corpus

Texte original	Traduction de Dupré
<p><i>Him the almighty power</i>  <i>Hurled headlong flaming from the ethereal sky</i>  <i>With hideous ruin and combustion down</i>  <i>To bottomless perdition, there to dwell</i>  <i>In adamantine chains and penal fire.</i></p>	<p>Du haut de la voûte éthérée, le bras de l'Éternel le précipita dans un gouffre d'horreur, de misère et de perdition, pour y gémir accablé de chaînes, au milieu des douleurs et des flammes.</p>
Traduction de Chateaubriand	Traduction d'Armand Himy
<p>Le souverain pouvoir le jeta flamboyant, la tête en bas, de la voûte éthérée ; ruine hideuse et brûlante : il tomba dans le gouffre de la</p>	<p>Par le Souverain Pouvoir  Il est précipité, brandon hideux ruiné  Du haut de la Voûte Éthérée, flamboyant,</p>

perdition, pour y rester chargé de chaînes de diamant, dans le feu qui punit	Dans la perdition de l'abîme, cloué Dans les Chaînes Adamantines du supplice Du Feu
--	---

Le tableau 9 démontre que de façon générale, Dupré de Saint-Maur suit les principes de son époque, en omettant des passages, en en supprimant certains et en modifiant des parties du texte de façon significative. En effet, *the almighty power* devient « le bras de l'Éternel », *hideous ruin and combustion down* disparaît, *bottomless perdition* devient un « gouffre d'horreur de misère et de perdition », on ne qualifie pas les chaînes, Lucifer gémit, accablé par des flammes certes, mais cela n'a pas la même connotation que *penal fire*. Sur de nombreux éléments de corpus analysés, on trouve le même mélange de suppressions, de modifications et d'ajouts. Ce qui ressort clairement, c'est que le texte de Dupré est écrit de façon élégante, mais qu'il affaiblit aussi la force de l'original. *Him the almighty power / Hurl'd headlong flaming from the ethereal sky / With hideous ruin and combustion down* devient un simple « Du haut de la voute éthérée, le bras de l'Éternel le précipita ». Jean Gillet (1975, p. 117) faisait remarquer que la traduction de Dupré était inégale et il se peut qu'il ait raison. On peut la qualifier d'élégante, comme cela a été fait dans *Les siècles littéraires de la France* (Desessarts, 1800, p. 442). Ce qui reste plus difficile à cerner, toutefois, sont les raisons motivant les modifications de Dupré. Hormis les passages que lui-même mentionne avoir enlevés (Milton, 1777, p. 103) pour des questions de goût et les quelques attaques contre le catholicisme qu'il a supprimées, il ne semble pas y avoir de ligne directrice. Les reproches de la critique voltairienne à l'égard de *Paradise Lost* n'ont pas guidé la traduction de Dupré. L'allégorie de la mort et du péché, par exemple, considérée comme de très mauvais goût à cette époque, est présentée dans toute sa macabre splendeur, et le mélange de paganisme et de christianisme des livres I et II a été peu modifié.

Le tableau 9 montre aussi que, contrairement à Dupré, Chateaubriand et Armand Himy sont tous les deux très près du texte anglais. Tout ce qui est dans le texte anglais s'y trouve, quoique le *dwell / In adamantine chains* qui ne peut être traduit littéralement soit substitué par « chargé de chaînes » dans le texte de Chateaubriand et par « cloué / Dans les chaînes »

dans celui d'Armand Himy. Les chaînes adamantines sont « en diamant » pour Chateaubriand. Armand Himy crée un lien entre les chaînes et le feu, traduisant que ce sont les « Chaînes Adamantines du supplice / Du Feu », ce qui n'était pas présent dans l'original, et il omet *headlong*. Pour le reste, toutefois, tout y est. À la lecture de cette phrase dans la traduction d'Armand Himy, il se dégage l'impression que le dernier traducteur de *Paradise Lost* est plus proche de l'original en termes de sensibilité poétique que Chateaubriand. K. Lotfipour-Saedi (1990) et Werner Koller (1989) parleraient d'une équivalence esthétique qui inclut la rime, le mètre, les métaphores, les parallélismes, etc. Dans tous les éléments de corpus analysés, Chateaubriand et Armand Himy tendent à respecter l'intégralité du texte et en restent toujours proches, par opposition à Dupré, qui se permet beaucoup plus de liberté.

## 8.2 *Résultats sur l'équivalence*

Nous entrons ici dans la section des résultats quantitatifs, particulièrement en ce qui concerne le pourcentage d'équivalence en fonction de divers paramètres. L'intérêt des mesures quantitatives est qu'elles permettent de donner une image précise des rapports entre les traducteurs et leurs stratégies de traduction et de mettre en relief les différents types d'écarts sémantiques pour chacun d'eux. La méthode employée, soit celle consistant à se fonder sur les dictionnaires et les ouvrages de référence, ainsi que sur l'identification précise des types d'écarts sémantiques, permet d'arriver à des résultats fiables, résultats qui seront validés par la suite sur l'ensemble de l'œuvre. Certes, nous reconnaissons que certaines sources d'incertitudes sur lesquelles nous reviendrons à la section 8.3.3 existent. Toutefois, en utilisant cette méthode, une reproduction de la même étude devrait donner des résultats semblables, et ce, même en changeant certains paramètres; les pourcentages d'équivalence devraient être similaires, ou du moins les rapports entre eux.

### 8.2.1 Résultats d'équivalence globaux

Pour chaque traduction, le nombre d'occurrences où le sens des éléments de corpus confrontés est équivalent est compté, en fonction des classes et des traducteurs, ce qui est montré au tableau 10. Le nombre d'éléments de corpus analysé est aussi compté par classe. À l'aide de ces deux totaux, les pourcentages de cas où les éléments de corpus sont équivalents sont alors connus pour les trois traductions. De la même manière, les éléments de corpus équivalents pour les différentes classes sont compilés, et les pourcentages d'éléments de corpus équivalents par type de classe, déterminés.

**Tableau 10 : Nombre de cas équivalents par classe et traducteur**

	Nicolas-François Dupré de Saint-Maur		François-René de Chateaubriand		Armand Himy		Nombre d'éléments de corpus
	Unité	%	Unité	%	Unité	%	
Classe 1 (Bible – éléments littéraires)	5	20,83	11	45,83	13	54,17	24
Classe 2 (Bible – personnages, lieux)	43	40,95	82	78,10	80	76,19	105
Classe 3 (Bible – événements)	16	19,75	56	69,14	65	80,25	81
Totaux	64	30,48	149	70,95	158	75,24	210

Le tableau 10 démontre que Dupré de Saint-Maur a beaucoup moins d'éléments de corpus équivalents que Chateaubriand et Armand Himy, avec seulement 30,48 % d'éléments équivalents. Cela reflète aussi les pratiques de traduction en traduction littéraire durant cette période (Horguelin, 1981, p. 75-77), quoiqu'elles aient été remises en question par certains auteurs (Horguelin, 1981, p. 76-77). Ce qui peut paraître étonnant, c'est que Chateaubriand, bien qu'il ait traduit à un siècle dans lequel la fidélité au texte source était fortement valorisée et que lui-même ait affirmé traduire littéralement, présente moins d'éléments de corpus équivalents qu'Armand Himy, quoique la différence ne soit pas très significative

(70,95 %, par rapport à 75,24 %). Toutefois, dans le cas de Chateaubriand, des erreurs de traduction entraînent la non-équivalence de certains éléments de corpus, et c'est également le cas de certains « faux » calques, qui sont en fait des calques volontaires, comme l'ont remarqué Jean Gillet (1975, p. 604) et Marie-Élisabeth Bougeard-Vêto (2005, p. 593). Nous y reviendrons. Cependant, Armand Himy semble avoir une plus grande sensibilité littéraire que Chateaubriand, ou peut-être accorde-t-il plus d'importance à la connotation des mots, point sur lequel nous reviendrons aussi. Marie-Élisabeth Bougeard-Vêto (2005) souligne qu'Armand Himy est encore plus littéral que Chateaubriand, ou du moins est-ce l'impression qu'elle en a. De plus, Armand Himy semble avoir fait des « erreurs » relativement simples. La nature des erreurs qu'il a commises à l'exemple 9, d'après leur simplicité, indique que ce sont des choix volontaires et ce ne sont pas les seules qui sont suspectes. Il est toutefois hâtif de tirer des conclusions sur les seuls résultats ici présentés, mais des tendances générales, révélatrices, sont déjà identifiées. Sous forme graphique, la figure 1 présente les pourcentages d'équivalence en fonction des classes et des traducteurs.

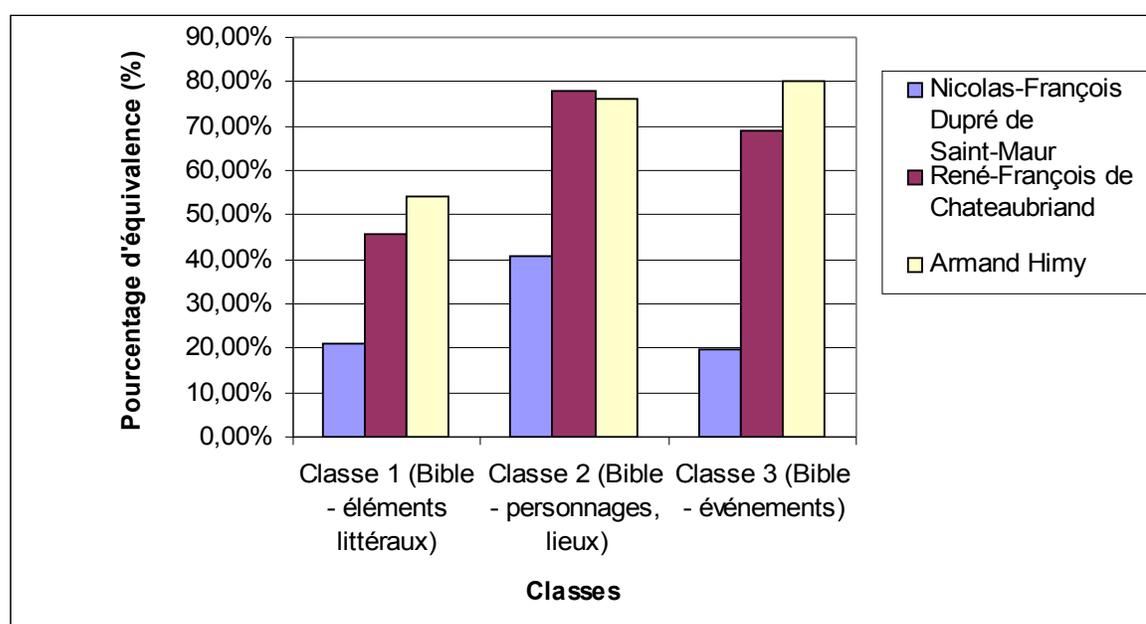


Figure 1 : Pourcentages d'équivalence en fonction des classes et des traducteurs

La traduction de Nicolas-François Dupré de Saint-Maur contient moins d'éléments de corpus qui sont équivalents que les deux autres traducteurs, et ce, quelle que soit la classe

en question, mais tout comme Chateaubriand, Dupré a transmis le contenu sémantique plus fidèlement dans la classe 2, ce qui s'explique par le fait que les éléments de corpus de cette classe sont plus courts, comme nous le verrons ultérieurement. Inversement, la longueur des éléments de corpus de la classe 1 explique aussi pourquoi un nombre plus faible de ceux-ci sont équivalents. Dans les trois classes, Armand Himy et François-René de Chateaubriand se suivent de près, l'écart en pourcentage d'équivalence restant inférieur à 10 %. Armand Himy est plus fidèle au contenu sémantique de l'original que Chateaubriand dans les classes 1 et 3, mais légèrement moins dans la classe 2. Certes, en se fiant seulement aux résultats présentés à la figure 1, il serait aisé de croire que Chateaubriand et Himy aient pu traduire de façon similaire, mais comme leurs stratégies de traduction sont fort différentes, ainsi que les exemples l'ont déjà révélé, ce n'est pas le cas.

### 8.2.2 *Nombre de lignes des éléments de corpus et équivalence*

Le tableau 11 présente le nombre d'éléments de corpus en fonction de leur nombre de lignes et de la classe à laquelle ils appartiennent.

**Tableau 11 : Nombre d'éléments de corpus en fonction des classes et du nombre de lignes**

Totaux	1 ligne	2 lignes	3 lignes	4 lignes	5 lignes	Totaux
Classe 1 (Bible – éléments littéraires)	5	1	6	7	5	24
Classe 2 (Bible – personnages, lieux)	101	3	1	0	0	105
Classe 3 (Bible – événements)	18	31	15	11	6	81
Total	124	35	22	18	11	210

Un élément de corpus de l'original a une ligne lorsque sa longueur est d'une ligne ou moins dans *Paradise Lost*, deux lignes lorsque sa longueur se situe entre une ligne ou deux, et ainsi de suite. Il n'est pas difficile d'estimer la longueur d'un élément de corpus même s'il n'arrive pas exactement sur le début ou la fin d'une ligne de l'original. Le nombre d'éléments de corpus de classe 2 est le plus élevé et de classe 1 le moins élevé, puisqu'il est

difficile de trouver des passages littéraux de la Bible. Presque tous les éléments de la classe 2 sont d'une ligne, alors que ceux de la classe 1 sont plus variables, en raison du fait que la majorité des éléments de corpus de cette classe sont tirés de passages de la Genèse dont la longueur varie beaucoup elle aussi.

La majorité des éléments de corpus sont d'une ligne, à cause de la grande quantité d'éléments de classe 2. Toutefois, pour les classes 1 et 3, les proportions sont plus équilibrées, quoique le nombre d'éléments aille en diminuant à mesure que le nombre de lignes augmente. Ce relevé n'est guère intéressant en soi, mais il explique en partie les résultats obtenus, et doit donc être pris en compte.

Le graphique de la figure 2 illustre le pourcentage de cas équivalents en fonction du nombre de lignes des éléments de corpus. Globalement, le pourcentage de cas équivalents diminue plus le nombre de lignes augmente, ce qui est logique, car les chances qu'il y ait des parties non équivalentes augmentent proportionnellement avec le nombre de lignes. De plus, comme prévu, les courbes de Chateaubriand et d'Himy sont proches l'une de l'autre, alors que celle de Dupré est éloignée.

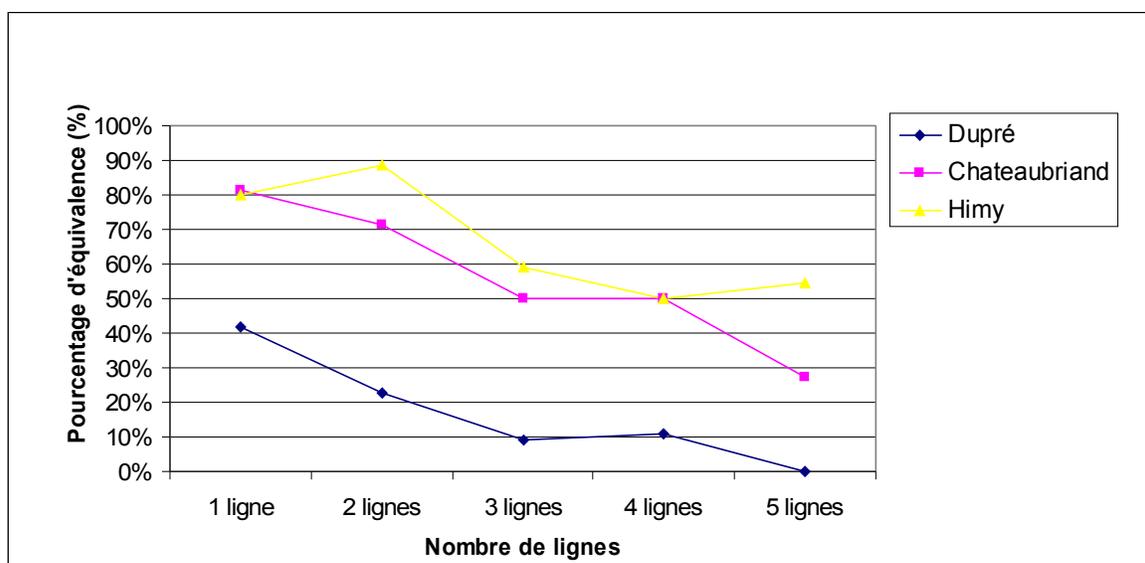
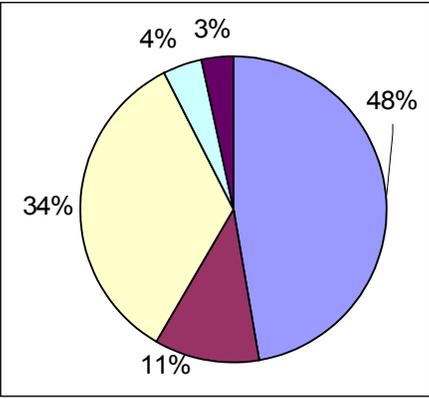
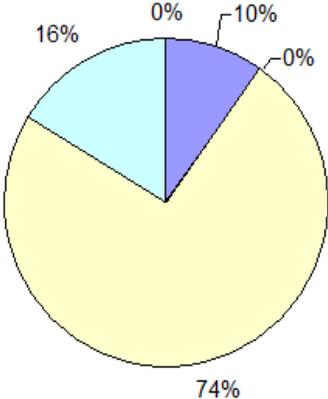


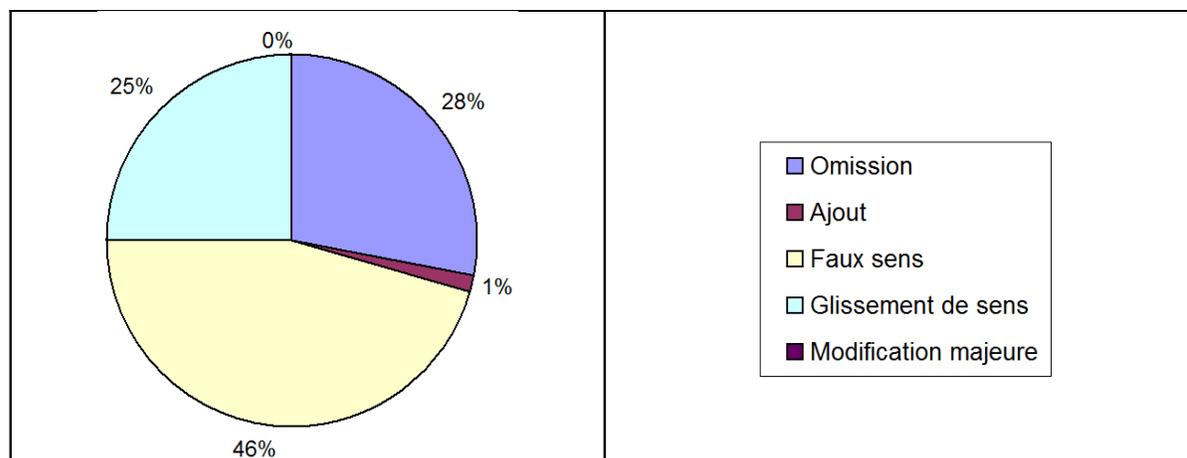
Figure 2 : Pourcentage d'élément de corpus équivalents en fonction du nombre de lignes

### 8.2.3 Les types d'écarts sémantiques

Le tableau 12 présente, à l'aide de graphiques secteurs, la répartition des types d'écarts sémantiques de chaque traducteur. Ces graphiques viennent confirmer une fois de plus ce que l'on avait déjà observé chez Dupré de Saint-Maur, c'est-à-dire qu'il prend beaucoup plus de libertés avec le texte. La quantité significative d'omissions et d'ajouts, qui ensemble forment presque 60 % des erreurs, indique que Dupré n'accorde pas la même valeur que Chateaubriand au texte de Milton. Il s'inscrit bel et bien dans la tendance dominante de son époque. Ses modifications majeures, difficiles à classer, ne sont pas si nombreuses, mais on trouve ce type de changement apporté au texte de Milton dans sa traduction seulement, ce qui révèle encore sa propension à modifier le texte.

**Tableau 12 : Répartition en pourcentage des types d'écarts sémantiques pour chaque traducteur**

Nicolas-François Dupré de Saint-Maur	François-René de Chateaubriand
 <p>A pie chart representing the distribution of semantic error types for Nicolas-François Dupré de Saint-Maur. The chart is divided into five segments: a large blue segment (48%), a yellow segment (34%), a maroon segment (11%), a small cyan segment (4%), and a very small dark purple segment (3%).</p>	 <p>A pie chart representing the distribution of semantic error types for François-René de Chateaubriand. The chart is divided into four segments: a large yellow segment (74%), a cyan segment (16%), a blue segment (10%), and two segments labeled 0%.</p>
Armand Himy	Légende



Dans la traduction d'Armand Himy et dans celle de Chateaubriand, on ne trouve pratiquement aucun ajout et une proportion plus faible d'omissions, quoiqu'elle soit de 28 % pour Himy et de 10 % pour Chateaubriand. Ce dernier pourcentage vient contredire le désir de Chateaubriand de faire une traduction purement littérale et le précédent indique qu'Armand Himy a d'autres préoccupations que de rendre tout le sens de l'original. La grande majorité de l'aire du graphique de Chateaubriand est occupée par des faux sens (74 %), ce qui révèle soit une tendance à commettre des erreurs, soit une tendance à modifier le texte à dessein, ou encore un mélange des deux. Les glissements de sens occupent 16 % de cette aire, soit beaucoup moins que les faux sens. Dans le cas d'Armand Himy, la moitié des écarts sémantiques se trouvent être des faux sens (46 %), un quart des glissements de sens (25 %) et environ un autre quart des omissions (28 %). La proportion de glissements de sens montre la tendance d'Armand Himy à vouloir modifier légèrement le texte lorsqu'il en sent le besoin.

Ces graphiques à secteurs indiquent les proportions des types d'écarts sémantiques, mais ne présentent pas le nombre d'occurrences de chacun d'entre eux. La figure 3 illustre le nombre d'occurrences de chaque type d'écart sémantique selon le traducteur. On relève dans la traduction de Dupré un plus grand nombre d'occurrences au total (426) que dans celles de Chateaubriand (80) et d'Armand Himy (68), surtout en ce qui concerne les ajouts, les omissions et les faux sens. La traduction d'Armand Himy comprend plus d'omissions

que celle de Chateaubriand, mais moins de faux sens et approximativement le même nombre de glissements de sens, ce qui correspond aux pourcentages du tableau 12. L'histogramme de la figure 3 présente différemment ce qui était illustré au tableau 12.

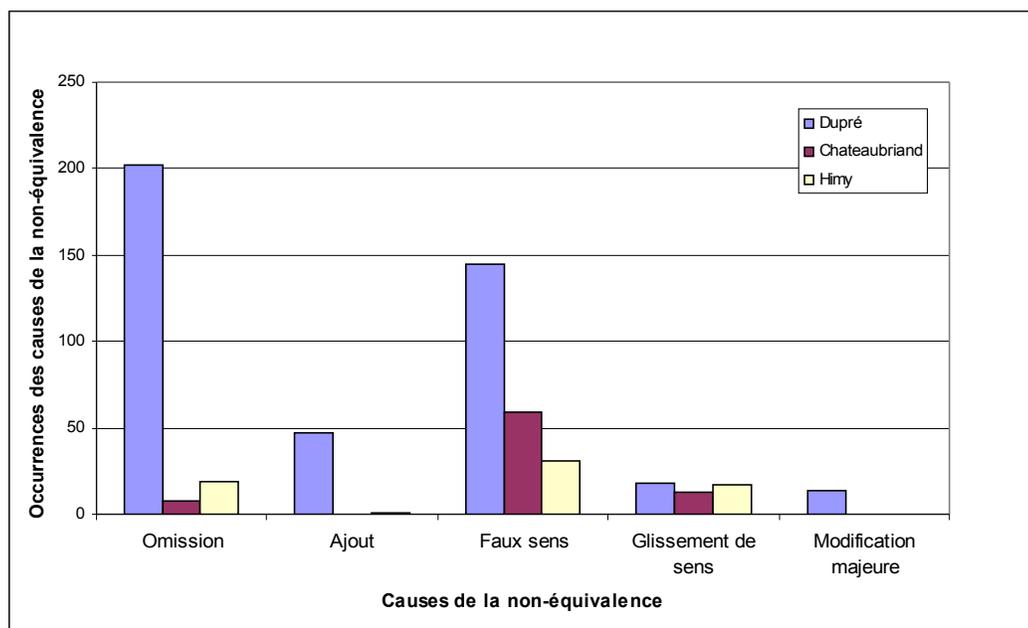


Figure 3 : Histogramme du nombre d'occurrences des types d'écarts sémantiques selon les traducteurs

#### 8.2.4 Conclusion sur les résultats de l'équivalence

Nous avons maintenant un portrait global quantitatif de la situation, ce qui nous a permis de nous doter d'un cadre de référence pour travailler et de comparer les points de divergences principaux entre les trois traducteurs, avant de continuer dans l'analyse et traiter de chaque traduction séparément. Nous avons observé que Dupré de Saint-Maur prenait beaucoup plus de liberté dans sa traduction, que Chateaubriand et Armand Himy étaient beaucoup plus fidèles à l'original au plan sémantique, mais pas complètement, et qu'ils semblaient parfois volontairement s'écarter du sens de l'original. Nous connaissons aussi la répartition ainsi que la fréquence des types d'écarts sémantiques, ce qui va être fort utile pour la deuxième partie de l'analyse.

### 8.3 *Validation*

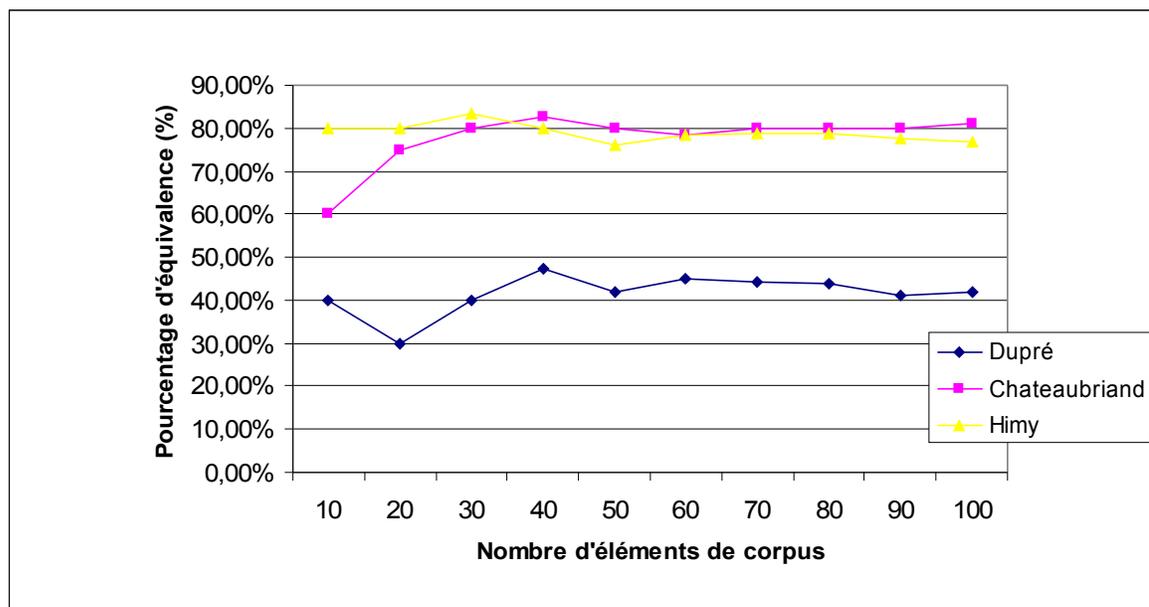
La prochaine étape consiste à valider les résultats obtenus, autant pour vérifier les résultats de l'analyse que pour voir s'ils s'appliquent à l'ensemble de l'œuvre ou seulement à une partie de celle-ci, soit celle contenant des éléments mythologiques et religieux. Il faut aussi porter une attention particulière aux causes d'incertitudes reliées à la méthode employée, les caractériser et évaluer leur portée.

#### 8.3.1 *Validation de la fidélité de la méthode d'évaluation de l'équivalence*

Pour vérifier si la méthode donne des résultats fidèles, dans une certaine mesure, nous avons calculé le pourcentage du nombre d'éléments de corpus équivalents en fonction du nombre d'éléments de corpus pour les classes 2 (Bible – personnages, lieux) et 3 et (Bible – événements), la classe 1 (Bible – éléments littéraires) se prêtant mal à une telle analyse.

La figure 4 présente un graphique du pourcentage d'équivalence des éléments de classe 2 selon le nombre d'éléments de corpus pour chaque traducteur. Nous avons conservé seulement les éléments d'une seule ligne qui forment la majorité des éléments de classe 2. Nous avons compté le nombre d'éléments de corpus équivalents pour les dix premiers éléments de corpus analysés, afin de connaître le pourcentage d'éléments équivalents de ceux-ci. Nous avons ensuite répété la même opération pour les dix éléments suivants et avons calculé le pourcentage d'équivalence avec ces 20 éléments de corpus, et ainsi de suite. En mathématiques, les méthodes itératives permettent de trouver des solutions à des équations sans réponses exactes en convergeant vers elles (Kreysig, 1999, p. 838). On définit alors un critère de convergence pour déterminer si une solution tend vers une valeur fixe et s'il faut arrêter l'itération. Ici, nous avons utilisé le principe de cette méthode, en observant la variation du pourcentage d'équivalence en fonction du nombre d'éléments de corpus et en augmentant le nombre d'éléments de corpus à chaque itération. Nous n'avons

pas d'équations et n'utilisons pas de critères de convergence, mais cela ne nous empêche pas d'observer l'évolution des résultats pour vérifier s'ils se stabilisent de façon globale.



**Figure 4 : Graphique du pourcentage d'équivalence des éléments de classe 2 (Bible – personnages, lieux) en fonction du nombre d'éléments de corpus**

Les trois pourcentages d'équivalence se stabilisent assez rapidement vers les valeurs globales de pourcentage d'équivalence du tableau 10 selon cette classe et le traducteur, soit légèrement au-dessus de 40 % (40,95 %) dans le cas de Dupré, un peu en dessous de 80 % (78,10 %) pour Chateaubriand et un peu plus de 75 % (76,19 %) pour Armand Himy. Cela indique que les résultats sont homogènes et que la méthode est fidèle pour ces éléments de corpus. On n'y trouve pas de variation significative, ce qui laisse croire que même si on prenait des éléments de corpus dans d'autres livres de *Paradise Lost*, nous obtiendrions des résultats similaires.

Pour les éléments de classe 3 (Bible – événements), il a fallu procéder différemment dans la manière de regrouper les éléments de corpus, puisqu'ils ne sont pas tous de la même longueur. Pour pouvoir tester la fidélité de façon rigoureuse, nous avons regroupé les éléments de corpus en cinq groupes identiques de 15 éléments de corpus, chaque groupe étant constitué de trois éléments d'une ligne, six éléments de deux lignes, trois éléments de

trois lignes, deux éléments de quatre lignes et un élément de cinq lignes. La figure 5 illustre le pourcentage d'équivalence en fonction du nombre d'éléments de corpus de classe 3. La manière de calculer les pourcentages reste la même.

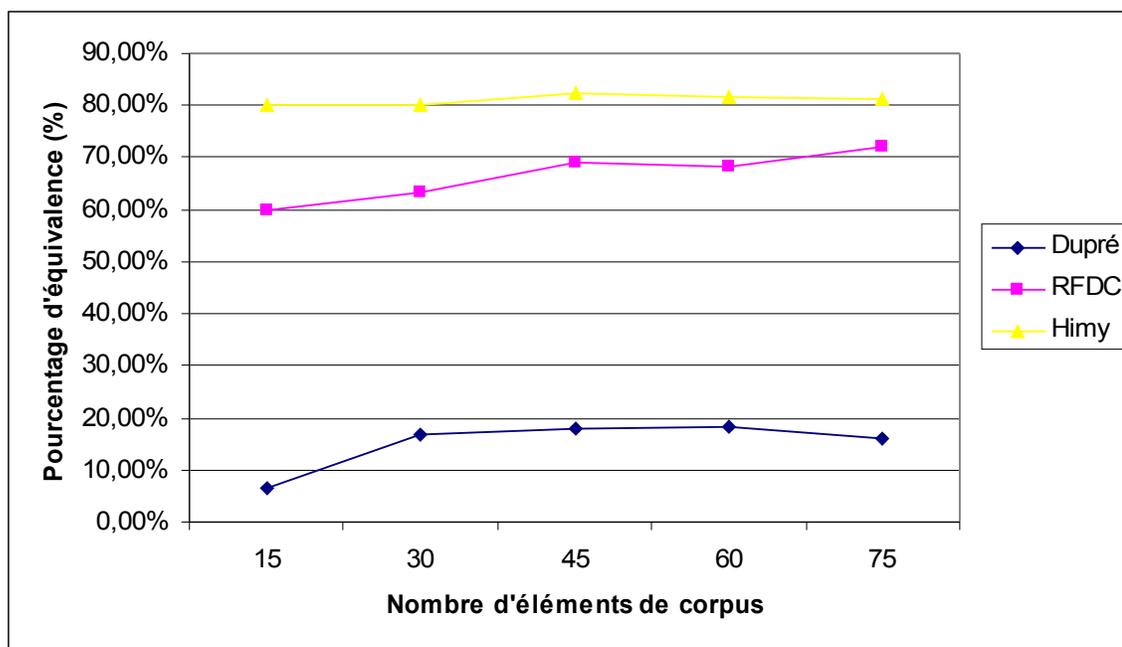


Figure 5 : Graphique représentant le pourcentage d'équivalence des éléments de classe 3 (Bible – événements) en fonction du nombre d'éléments de corpus

Les courbes présentées à la figure 5 ont aussi tendance à se stabiliser rapidement, particulièrement dans le cas de Dupré et celui d'Himy. La courbe de Chateaubriand varie plus, mais encore là, dans les trois cas, les pourcentages d'équivalence s'approchent des valeurs globales du tableau 10 rapidement, soit près de 20 % (19,75 %) pour Dupré, 70 % (70,37 %) pour Chateaubriand et 80 % pour Armand Himy (80,25 %), ce qui une fois de plus laisse croire à des résultats similaires si on prenait des éléments de corpus de classe 3 dans d'autres livres de *Paradise Lost*.

Ces résultats démontrent que la manière de juger de l'équivalence de la majorité des éléments de corpus donne des résultats fidèles et que la part d'arbitraire dans le choix du début et de la fin des éléments de corpus ne semble pas affecter les résultats de façon

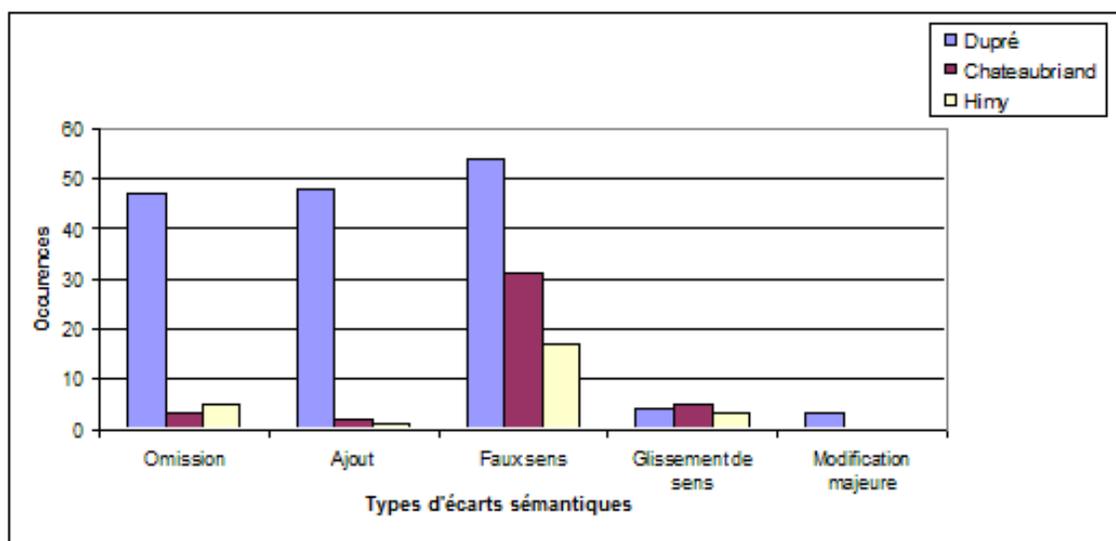
significative. De plus, bien que la partie de *Paradise Lost* qui a été analysée soit relativement petite, il semble que les sections de corpus choisies soient représentatives de l'ensemble des éléments mythologiques et religieux du livre, à l'exception de ceux que nous avons exclus de l'analyse, ce qui implique que les résultats sont répétables. Nous n'avons pas pu faire la même analyse avec les éléments de classe 1 (Bible – éléments littéraires), car leur nombre est insuffisant pour que l'on puisse faire une validation pertinente du même type, mais rien n'indique que les conclusions que nous tirerions d'une telle analyse seraient différentes.

### **8.3.2 Test de validation avec éléments de corpus supplémentaires**

Pour vérifier si les résultats de l'analyse pouvaient s'appliquer à l'ensemble du livre de *Paradise Lost*, que les éléments de corpus contiennent des éléments mythologiques ou non, trois nouveaux éléments de corpus, d'une longueur d'une vingtaine de lignes environ, ont été sélectionnés dans le livre. Ceux-ci ont été pris dans les livres II, V et IX, soit dans des sections n'ayant pas été analysées jusqu'à maintenant. Des passages ont été choisis au hasard dans ces livres : les lignes 506-527 du livre II, les lignes 616-635 du livre V et les lignes 48-69 du livre IX. En étudiant la répartition des types d'écarts sémantiques dans ces éléments et la fréquence de ceux-ci, on peut alors comparer ces résultats avec ceux que nous avons précédemment obtenus, voir si les résultats de l'analyse s'appliquent à l'ensemble du livre et, s'il y a des divergences, établir une corrélation entre les résultats obtenus sur les éléments de corpus et l'ensemble de l'ouvrage, voire peut-être prédire la « fidélité sémantique » d'un traducteur dans une œuvre à condition que sa pratique traductive sur un même ouvrage soit homogène tout au long de celui-ci.

#### **8.3.2.1 Recensement des types d'écarts sémantiques et leurs pourcentages**

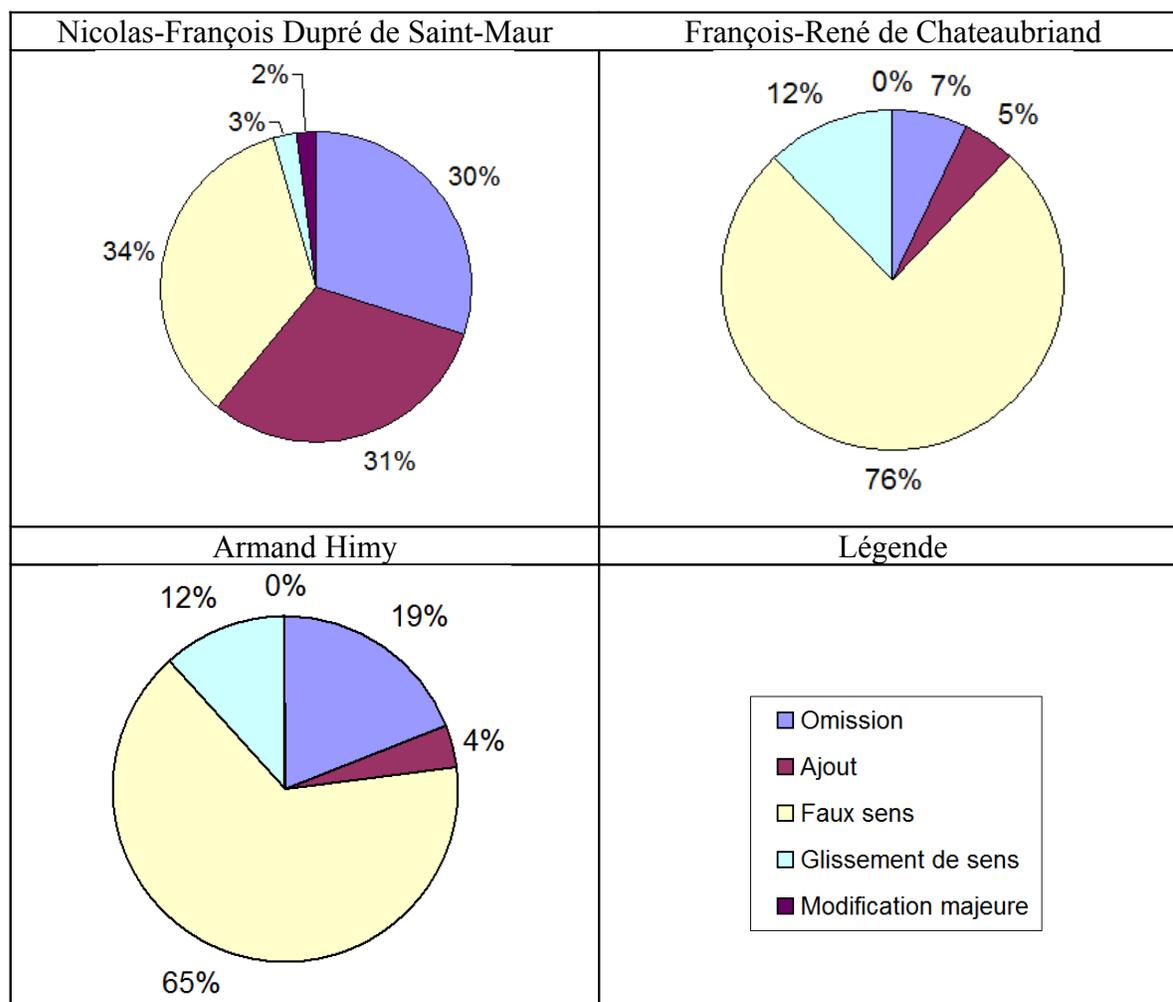
La figure 6 présente les types d'écarts sémantiques dans le test de validation ainsi que les occurrences de chaque type selon les traducteurs. Puisque le test de validation se fait sur une plus petite partie de texte, on trouve donc moins d'écarts sémantiques de façon globale. L'allure générale de ce graphique ressemble fortement à celui de la figure 3, quoique l'on puisse discerner déjà deux différences significatives, l'une concernant la proportion élevée d'ajouts de Dupré à la figure 6 comparativement à celle de la figure 3 et une hausse relative de la part de faux sens dans les traductions de Chateaubriand et d'Armand Himy par rapport aux résultats précédents. Toutefois, proportionnellement, les occurrences d'ajouts et d'omissions de Dupré par rapport aux occurrences des mêmes éléments chez Armand Himy et René-François de Chateaubriand sont semblables dans les deux graphiques. Une fois de plus, on trouve des modifications majeures uniquement dans la traduction de Dupré, celui-ci étant le seul à s'écarter du texte original de façon notable.



**Figure 6 : Histogramme des occurrences des types d'écarts sémantiques selon les traducteurs dans le test de validation**

Le tableau 13 illustre la répartition, selon le traducteur, des types d'écarts sémantiques dans des graphiques secteurs.

**Tableau 13 : Répartition des types d'écarts sémantiques en fonction des traducteurs dans le test de validation**



On remarque que pour Dupré, les proportions de glissements de sens, de faux sens et de modifications majeures sont sensiblement les mêmes aux tableaux 12 et 13, les différences principales étant les pourcentages d'ajouts et d'omissions de ces deux illustrations lorsqu'on les compare. Cela s'explique toutefois : en sélectionnant les éléments de corpus à partir de l'original et en trouvant par la suite les éléments de corpus correspondants dans les traductions, on n'intègre que les ajouts se situant à l'intérieur même des éléments de corpus et certains ajouts ne sont pas pris en compte, car ils ne correspondent à aucune partie du

texte original, alors que dans le test de validation, ils sont tous comptés. Cela signifie que Dupré de Saint-Maur ajoute autant qu'il retranche dans sa traduction, et qu'en effectuant l'analyse en suivant la méthode de l'analyse principale, on trouve des pourcentages plus proches de ceux du tableau 12.

Dans le cas de Chateaubriand, la proportion de faux sens est pratiquement la même dans le test de validation, tandis que la proportion d'omissions est légèrement inférieure et que celle d'ajouts, légèrement supérieure. Cependant, en considérant que l'analyse de validation comprend moins d'éléments de corpus, les variations peuvent être tout à fait normales.

En ce qui concerne Armand Himy, on remarque que les pourcentages d'omissions et de glissements de sens ont diminué et que ces derniers ont cédé la place aux faux sens. Les totaux de l'addition des pourcentages de faux sens et de glissement de sens aux tableaux 12 et 13 sont proches l'un de l'autre, mais les pourcentages séparés de faux sens et de glissements de sens sont différents aux deux tableaux. Toutefois, les variations peuvent être normales, et ce qui est intéressant ici, c'est d'observer les tendances générales et non de noter les pourcentages exacts.

### ***8.3.2.2 Taux d'écarts sémantiques par ligne***

Dans le but de comparer les taux d'écarts sémantiques entre les éléments de corpus du test de validation et ceux de l'analyse principale, nous avons additionné les écarts sémantiques de chaque traducteur, et ce, pour le test de validation et l'analyse principale. Pour ce faire et afin d'obtenir une juste approximation de la longueur des éléments de corpus de l'analyse principale, nous avons considéré que la longueur d'un élément de corpus d'une ligne équivalait à une demi-ligne, qu'un élément de corpus de deux lignes était d'une longueur d'une ligne et demie, etc. Rappelons que la longueur d'un élément de corpus d'une ligne se situe entre une ligne ou moins, de deux lignes entre une et deux lignes et ainsi de suite. Puisque nous ne connaissons pas les longueurs exactes des éléments de corpus et qu'il est difficile de les estimer, il nous semblait plus simple d'utiliser des moyennes. Nous aurons

des valeurs plus justes, car en se servant de moyennes nous diminuons le risque que les valeurs tendent trop vers les limites des plages de longueur des éléments de corpus. Rappelons aussi que ces calculs donnent des résultats approximatifs qui permettent d'illustrer des tendances et de mettre en relief les différences entre les traducteurs. Pour le test de validation, il a suffi de compter le nombre de lignes directement. Dans les deux cas, la somme des écarts sémantiques a été divisée par le nombre de lignes pour obtenir les taux suivants, présentés au tableau 14 :

**Tableau 14 : Taux d'écarts sémantique par ligne**

Traducteur	Analyse principale (Écarts sémantiques /ligne)	Test de validation (Écarts sémantiques /ligne)	Rapport entre les deux taux
Dupré	1,49	2,45	1,64
Chateaubriand	0,28	0,65	2,32
Himy	0,24	0,41	1,71

Le tableau 14 révèle que pour les trois traducteurs, les écarts sémantiques sont plus fréquents dans le test de validation, ce à quoi on pouvait s'attendre; en intégrant des éléments de corpus plus longs et continus, les chances de trouver des mots et des expressions non équivalents ainsi que des ajouts et des omissions augmentent. Le rapport entre les deux taux de Dupré est semblable au rapport entre les deux taux d'Himy, celui de Chateaubriand étant plus élevé. Toutefois, dans le cas de Dupré, il faut prendre en considération le fait que la proportion d'ajouts est plus élevée en analysant des éléments de corpus longs de texte continu, de sorte qu'il est alors normal que le taux d'écarts sémantiques par ligne soit plus élevé. En effet, si on avait la même proportion d'ajouts dans le test de validation que dans l'analyse principale, soit environ un ajout pour quatre omissions, le taux d'écarts sémantiques serait alors de 1,88 dans celui-ci et le rapport entre les deux taux, de 1,26. La traduction de Dupré présente une grande disparité dans la répartition des syntagmes non équivalents, des ajouts et des omissions.

On remarque donc que les rapports entre les deux taux varient de façon non négligeable entre les trois traducteurs. Par contre, ces divergences ne sont toutefois pas très

significatives et ne viennent pas invalider les résultats déjà obtenus. La différence entre les deux taux la plus marquée est celle de Chateaubriand; le rapport entre les deux est de plus de 2 et celui-ci est difficile à expliquer. Peut-être qu'une des sections analysées dans le test de validation a été plus difficile à traduire pour Chateaubriand; en effet, un des éléments de corpus long contient plus d'écarts sémantiques chez ce traducteur de Milton que sa moyenne habituelle. En comparaison, dans le test de validation, les taux d'Himy et de Dupré sont plus près des taux de l'analyse principale. Les différences entre les taux peuvent tout simplement indiquer que certaines parties des traductions du texte de Milton comportent un peu plus d'écarts sémantiques, sous réserve qu'une part de la différence entre les taux soit due au fait que les éléments de corpus du test de validation sont plus longs et continus.

### **8.3.3 *Incertitudes de la méthode***

Comme dans toute analyse suivant une démarche méthodologique, des facteurs d'incertitude, comme certains que nous avons déjà soulevés, résident dans la méthode employée de la présente étude.

La détermination de l'équivalence ou de la non-équivalence d'un élément de corpus et la décision de ce qui constitue une erreur implique un jugement parfois un peu subjectif. De plus, la définition de l'équivalence influe grandement sur ce qui est considéré comme équivalent ou non équivalent. Toutefois, en considérant les critères d'évaluation que nous nous sommes fixés, il semble que les résultats soient répétables. Il découle alors de ce fait que la méthode produit les mêmes résultats, pour autant que les critères soient rigoureux. Les résultats auraient peut-être varié avec des critères différents, mais l'écart du taux d'équivalence entre Dupré et les deux autres traducteurs serait encore là. Il est possible que, dans un tel cas hypothétique, l'écart entre Himy et Chateaubriand se creuse un peu, puisqu'on pourrait juger comme équivalents certains éléments de corpus que nous avons considéré comme non équivalents pour le dernier traducteur de *Paradise Lost*. Nous avons

parfois hésité avant de décider que certains éléments de corpus comportaient un glissement de sens ou un faux sens, ce qui les rendait alors non équivalents. Bien que les pourcentages puissent varier, les écarts entre les valeurs devraient être sensiblement les mêmes dans une analyse du même type avec des paramètres différents.

Une autre part d'arbitraire se trouve dans la nature des éléments de corpus choisis pour l'analyse et la manière dont nous avons déterminé les syntagmes, mais puisque les résultats sont répétables, il ne semble pas avoir lieu de se préoccuper du deuxième point, comme nous l'avons déjà mentionné. Nous avons soigneusement évité les éléments de corpus difficiles à analyser pour pouvoir juger correctement l'équivalence et ceux qui ont été choisis sont représentatifs de *Paradise Lost* dans son ensemble : ils englobent en effet des dialogues, de la narration, des éléments chrétiens, des concepts théologiques, des parties de la Genèse, etc. L'analyse est donc représentative du livre.

L'exhaustivité du corpus implique qu'il n'est pas facile de l'analyser sans que quelques erreurs se glissent, particulièrement dans l'étude de la traduction de Dupré. Toutefois, nous avons vérifié les éléments analysés de nombreuses fois et bien qu'il soit possible que nous ayons oublié quelques écarts sémantiques ou mal jugé de l'équivalence de quelques éléments de corpus, les résultats restaient pratiquement identiques après les dernières vérifications. Il est difficile de déterminer précisément ce que sont les omissions, les ajouts, les modifications majeures et les faux sens dans la traduction de Dupré et la manière de le faire peut influencer le résultat, mais ce n'est pas tant le nombre d'écarts sémantiques qui nous intéresse que les rapports entre ces valeurs, la répartition des écarts sémantiques selon les traducteurs et ces données pour les autres traducteurs.

#### **8.3.4 Conclusions sur le test de validation**

Le test de validation a montré des correspondances avec l'analyse principale et quelques divergences. Tout d'abord, les proportions entre les types d'écarts sémantiques sont généralement proches dans l'analyse principale et le test de validation, la principale

variation notable étant les pourcentages d'omissions et d'ajouts de Dupré qui sont proches l'un de l'autre dans le test, à cause du fait que l'on n'intègre pas tous les ajouts dans l'analyse principale avec la méthode de sélection des éléments de corpus. On note aussi une fluctuation dans les pourcentages de faux sens et de glissement de sens pour Armand Himy dans l'analyse principale et le test de validation. Ce dernier a aussi illustré une hausse de la fréquence des écarts sémantiques chez les trois traducteurs dans l'ensemble du texte de *Paradise Lost*, ce qui est normal en soi, mais la différence entre les deux taux de Chateaubriand est marquante. Néanmoins, globalement, le test indique que les types d'écarts sémantiques sont similaires, que ce soit pour l'ensemble du texte ou pour les éléments mythologiques et religieux, et qu'on trouve des plus grands taux d'écarts sémantiques dans l'ensemble du texte. Une légère hausse est normale, toutefois. Ce qui laisse plus perplexe est le rapport entre les deux taux de Chateaubriand.

## **9. Résultats : deuxième partie**

Dans la deuxième partie des résultats, les trois traductions sont observées séparément avec leurs traducteurs respectifs, afin de s'attarder sur les points spécifiques à chacune d'entre elles et pour faire ressortir le projet de traduction de leurs auteurs. L'analyse a révélé certaines disparités et des points de convergences entre les trois et pour mieux les apprécier, il convient de les étudier tour à tour avant de synthétiser le tout. Seront étudiées dans chaque traduction l'équivalence et la non-équivalence.

### **9.1 Nicolas-François Dupré de Saint-Maur**

Nicolas-François Dupré de Saint-Maur (Milton, 1777, p. 103) expliquait dans sa préface qu'il avait été nécessaire de : « [...] couper les phrafes, de fupprimer ou de changer des épithètes, d'adoucir des métaphores, & de renoncer à de petites particularités dont le goût François ne s'accommode point [...] L'on a auffi retranché quelques obfcurités. » Tout cela a été fait pour respecter le « génie des langues ». Cette courte préface floue laissait présager

des changements de toutes sortes, sans préciser lesquels exactement. Comme nous l'avons déjà constaté, la traduction de Dupré est déconcertante, en raison des diverses modifications que son traducteur a fait subir au texte anglais, sans qu'on puisse, de prime abord, y discerner de tendance générale. Pourtant, en l'étudiant de plus près, on note quelques points récurrents, ces derniers illustrant la stratégie de traduction de Dupré de Saint-Maur, du moins en partie. Il faut tout d'abord analyser ce qui est équivalent dans sa traduction, pour ensuite se pencher sur la non-équivalence et les modifications que Dupré apporte au texte et les passer en revue l'une après l'autre pour finalement voir dans quel cadre celles-ci s'inscrivent et analyser ce que ces changements apportent à l'œuvre de John Milton, ainsi que ce qu'elles signifient pour Dupré de Saint-Maur en tant que traducteur.

### 9.1.1 L'équivalence

Les éléments de corpus qui sont équivalents dans le cas de Dupré sont relativement simples pour la plupart et sont souvent des éléments de classe 2 (Bible – personnages, lieux), c'est-à-dire ceux qui sont moins longs. Le syntagme *Image of a brute* de la ligne 371 du livre I a été traduit par « image d'une bête », ce qui est équivalent, *brute* pouvant faire référence à un animal, selon *The American Heritage® Dictionary of the English Language* (2009). Dans le contexte présent, c'est la bonne utilisation; on parle de l'image de Dieu transformée en idoles animales païennes. La traduction de *Anointed universal king; all power / I give thee* (I, 317-318) est « Je t'ai établi, par une onction sacrée, roi universel. Je te donne tout pouvoir », ce qui est aussi équivalent. D'autres éléments de corpus équivalents du style de *deceived / The mother of mankind*, aux lignes 35 et 36 du livre I, traduit par « trompa la mère des humains », ou encore *whole race of mankind* de la ligne 161 du livre III dont la traduction est « toute la race d'Adam », ce qui est équivalent, la « race d'Adam » englobant l'humanité entière.

Certains éléments de corpus plus longs ont été jugés équivalents dans la traduction de Dupré, mais ils sont plus rares. C'est le cas de certains éléments du livre VII, comme

celui-ci, aux lignes 565-567, *Open, ye everlasting gates, they sung, / Open, ye heavens, your living doors; let in / The great creator from his work returned*, qu'il a traduit par « Ouvrez-vous, portes éternelles, chantèrent-ils; vous, cieux, ouvrez vos portes vivantes : laissez entrer le grand créateur qui revient après avoir achevé son ouvrage ».

Bien que les éléments de corpus jugés équivalents soient, pour la majorité, relativement courts dans le cas de Dupré, cela ne signifie pas pour autant que ce traducteur de Milton ne connaissait pas l'anglais et qu'il ne pouvait pas traduire de façon plus équivalente sur le plan sémantique. C'est plutôt un reflet de sa pratique traductive. En effet, dans certains éléments de corpus non équivalents, on remarque des parties équivalentes qui n'étaient pas nécessairement faciles à traduire, ou des extraits de traduction précis et intéressants. En effet, à la ligne 101 du livre I, il a traduit *both them who stood and them who failed* par « Les esprits qui se sont soutenus, ceux qui sont tombés », et à la ligne 362 du livre I *blotted out and razed* par « retranchés ». Le premier syntagme anglais fait référence aux anges fidèles qui résistèrent à la tentation de Lucifer et aux anges déchus qui le suivirent. Ici on ne s'intéresse pas au fait qu'il a coupé la phrase et modifié son sens, mais à la traduction de la fin du syntagme, qui n'est pas facile. Le deuxième syntagme anglais concerne les noms des anges déchus qui ont été détruits et rayés du livre de vie, ce que « retranchés » couvre au complet.

Se retrouvent dans les éléments de corpus de Dupré, à des degrés divers, des traductions avec des parties équivalentes et d'autres non équivalentes. Par exemple, aux lignes 334-335 du livre III, *The world shall burn, and from her ashes spring / New heaven and earth, wherein the just shall dwell* a été traduit par « le monde brûlera, et de ses cendres sortiront un nouveau ciel et une terre nouvelle », ce qui est très près de l'original, sauf que *wherein the just shall dwell* a été omis. Par contre, comme nous l'avons déjà vu, les lignes 44 à 48 du livre I sont très altérées; *Him the almighty power / Hurl'd headlong flaming from the ethereal sky / With hideous ruin and combustion down / To bottomless perdition, there to dwell / In adamant chains and penal fire* devient « Du haut de la voûte éthérée, le bras de l'Éternel le précipita dans un gouffre d'horreur, de misère et de perdition, pour y gémir accablé de chaînes, au milieu des douleurs et des flammes. » Or, nous reconnaissons « voûte éthérée » qui est l'équivalent de *ethereal sky*, *perdition* pour « gouffre »,

« chaînes » pour *chains*, ainsi que d'autres mots et expressions. La part d'équivalence et de non-équivalence varie donc beaucoup dans chaque élément de corpus.

## 9.1.2 La non-équivalence

### 9.1.2.1 Les écarts sémantiques

Les omissions de Dupré sont de natures diverses. Il omet certaines expressions osées et d'autres plus banales. Par exemple, il supprime des expressions come *hideous ruin* de la ligne 46 du livre I, *the space that measures day and night / To mortal men* des lignes 50 et 51 de ce même livre et *foul exorbitant desires* de la ligne 177 du livre III, mais d'un autre côté, il retranche aussi du texte des syntagmes comme *heaven* à différents endroits, *youngest son* à la ligne 151 du livre III, *records* à la ligne 361 du livre I, *great* à la ligne 167 du livre III, et ainsi de suite. Ses omissions sont de longueur fort variable, parfois d'un seul mot comme *great* et *record*, ou d'à peine plus de deux lignes complètes de l'original, comme lorsqu'il retire un verset biblique aux lignes 334-336 du livre VII. Peut-être trouvait-il certaines expressions redondantes et d'autres de mauvais goût, n'apportant aucune valeur au texte, mais c'est difficile à déterminer.

En ce qui concerne les ajouts, ils sont eux aussi de natures diverses et certains d'entre eux ne font pas partie de nos éléments de corpus, comme nous l'avons vu dans le test de validation, mais ceux dont nous disposons peuvent néanmoins indiquer des types de changements récurrents. De façon générale, les ajouts peuvent être des mots ou des expressions comme « À la faveur de la proximité », « pour se renouveler », « fidelles » et « haut ». On remarque une tendance à ajouter des termes un peu pompeux. En effet, on compte parmi les ajouts dénombrés « trône » (I, 73), « sainte ville » (I, 386), « les richesses de ma bonté, de ma patience » (III, 198-199), (I, 391) « ténèbres » et « lumière », placés respectivement devant « de l'erreur » et « de la vérité », « la douceur » (III, 199) associé aux « richesses de ma bonté, de ma patience » tout juste mentionnées, etc. D'autres ajouts sont des ajouts de rhétorique plus usuelle : « d'horreur, de misère » pour qualifier le gouffre de l'enfer (I, 54), « horribles » pour les objets profanant le culte de Dieu (I, 388), « pour

jamais, dans l'abyme » pour le Christ qui va enchaîner les puissances des ténèbres et les enfermer en enfer (III, 256), « au milieu des douleurs » lorsque Lucifer gît sur le lac de feu (I, 48) et ainsi de suite.

Les glissements de sens et les faux sens de Dupré sont assez divers. Par exemple, il traduit *passed through fire* par « livrés au feu » (I, 391), *spoiled* par « terrassé » (III, 251) et *fowl* par « animaux » (VII, 521), bien qu'il sache que *fowl* signifie « oiseaux », car c'est bien par ce mot qu'il a traduit *fowl* aux lignes 389 et 398 du livre VII. Malgré la diversité des faux sens, on note des tendances récurrentes. Dupré de Saint-Maur a tendance à rendre le texte un peu plus pompeux et à le rapporter à la royauté. Parmi ses traductions de mots et d'expressions, on trouve « sujets » (qui sont des anges dans le cas présent) pour *gods* (III, 341), « soumission » pour *allegiance* (III, 104) qui, certes, contient une notion de soumission, mais qui est plus proche de « fidélité » que de « soumission » selon *The American Heritage® Dictionary of the English Language* (2009), « ces merveilles » pour *all this* (III, 342), « souveraine majesté » pour *high supremacy* (III, 205), « séjour » pour *heaven* (I, 73), « les anges » pour *The first sort* (III, 129) et « juge » (pour Dieu) pour *guide* (III, 194).

Dupré a aussi tendance à effacer les traces d'arianisme que l'on reprochait à Milton et à renforcer les liens entre le Père et le Fils. Les passages pouvant mettre en doute la consubstantialité du Père et du Fils sont modifiés. Le syntagme *one greater man* de la ligne 4 du livre I est traduit par « Dieu homme » pour rapprocher le Fils de Dieu, puisque c'est à lui que l'on fait référence avec ce syntagme anglais et qu'une traduction littérale, qui donnerait « un homme plus grand », conserve cette trace possible d'arianisme. Dupré de Saint-Maur choisit aussi de rendre *Adore the Son, and honour him as me* de la ligne 343 du livre III par « Adorez-moi dans mon fils, adorez mon fils en moi. », ce qui renforce grandement le lien direct entre le Père et le Fils. Il paraît peut-être étrange qu'il omette le syntagme *Equal to God* de la ligne 306 du livre III, puisque cela aurait eu le même effet, mais en éliminant les traces possibles d'arianisme et en choisissant de traduire *Adore the Son, and honour him as me* par « Adorez-moi dans mon fils, adorez mon fils en moi », il peut se permettre de le supprimer sans que cela aille à l'encontre de ses choix traductifs précédents.

### 9.1.2.2 Une tendance à l'uniformisation

Le tableau 15 présente des exemples de traductions de Dupré de Saint-Maur. Les deux colonnes de gauche contiennent des expressions anglaises de Milton qui étaient plus osées ou moins usuelles et les traductions de ces dernières par Dupré. À l'inverse, les deux colonnes de droite comprennent des expressions plus banales utilisées par Milton, ainsi que les traductions que Dupré en a fait. Le tableau ne contient pas une liste exhaustive de tous les exemples possibles, mais plutôt ceux qui ont été jugés les plus frappants.

**Tableau 15 : Exemples de traductions illustrant la tendance de Dupré à uniformiser l'anglais**

Mots et expressions osés ou moins usuels		Expressions plus ordinaires	
Original	Traduction	Original	Traduction
<i>filial power</i>	fil du Tout-Puissant	<i>in that happy state, / Favoured of heaven so highly</i>	au milieu même du torrent de délices où son amour les avoit placés
<i>waste</i>	affreux	<i>The other none</i>	les anges
<i>wild</i>	épouvantable	<i>I will place</i>	Ils portent
<i>dismal</i>	maudit	<i>without thee none</i>	Sans toi nul n'aura part à la vie
<i>effectual might</i>	puissance et mon action	<i>man to till the ground / None was</i>	La main d'aucun homme
<i>arch-enemy</i>	implacable ennemi	<i>be multiplied</i>	s'étendent
<i>longitude</i>	vaste cercle		
<i>satst brooding</i>	étendiez		
<i>compass</i>	consommer		

On remarque que les exemples de traductions de la deuxième colonne à partir de la gauche sont toutes moins osées que les expressions anglaises correspondantes et qu'elles sont plus banales. Les adjectifs *dismal*, *waste* et *wild* (par exemple « lugubre », « désert » et « dévasté ») pour décrire l'enfer sont rendus par « maudit », « affreux » et « épouvantable », mots beaucoup plus communs. L'audacieux syntagme *filial power* est

rendu par « Fils du Tout-Puissant » et le peu commun *satst brooding* par le très usuel verbe « étendiez ». Dupré fait le contraire avec les expressions les plus ordinaires, les rapprochant de la langue qu'il utilise pour traduire ce qui est plus osé. Un syntagme comme *man to till the ground / None was* est embelli avec « La main d'aucun homme », ce qui est plus élégant que « il n'y avait aucun homme », et *The other none* est traduit par « les anges », ce qui est moins plat que « les autres pas ». La modification majeure de *in that happy state, / Favoured of heaven so highly* par « au milieu même du torrent de délices où son amour les avoit placés » en est un autre exemple. Pour reprendre les termes de Jean Gillet (1975, p. 124), qui nous semblent fort appropriés, Nicolas-François Dupré de Saint-Maur « rabote l'anglais ». Il l'aplanit, l'uniformise et enlève ses aspérités de sens et de style pour le rendre dans un français élégant, un français qui s'inscrit dans un cadre socioculturel bien défini. Ce cadre, nous l'avons découvert par le type d'ajouts qu'il faisait, la nature des faux sens qu'il a commis ainsi que la langue qu'il utilise dans sa traduction. Par ailleurs, une traduction d'une ligne de l'original que nous avons relevée hors du sous-corpus par sa pertinence le révèle aussi. Dupré a choisi de rendre *Hurling defiance towards the vault of heaven* par « ils envoyèrent au ciel un cartel de défi » (I, 669), un cartel étant une : « Carte, papier, par lequel on provoquait quelqu'un en duel » selon le *Nouveau Petit Robert* (2010).

### **9.1.2.3 Des choix volontaires**

La variété des changements que Dupré de Saint-Maur apporte à sa traduction est déroutante et porte à confusion, mais en ayant observé ces derniers de façon globale, nous avons discerné des tendances. Tous les exemples présentés jusqu'à ce point témoignent de cette diversité de changements de tout ordre, et ils prouvent aussi que ce sont bel et bien des choix volontaires que Dupré a faits.

Toutes les omissions et tous les ajouts trahissent les intentions du traducteur d'infléchir le texte de Milton et de l'adapter à son public. Certes, les parts respectives d'ajouts et d'omissions sont différentes dans le test de validation et dans l'analyse globale, mais une fois que ces deux pourcentages sont additionnés ensemble dans les deux cas, les deux

totaux se rapprochent l'un de l'autre (59 % et 61 %). Il est donc raisonnable d'affirmer qu'environ 60 % des changements de Dupré sont dus à des omissions et à des ajouts.

S'agissant des faux sens, il est plus difficile de départager ce qui est volontaire de ce qui ne l'est pas, mais une grande partie d'entre eux ont été clairement faits volontairement, car ils sont beaucoup trop évidents. Il suffit de penser à *springs* (« s'élance ») traduit par « frappe du pied » (VII, 465), *angels* par « esprits » (VII, 605), *house* par « palais » (VII, 576), *sanctity of reason* par « sainteté et de raison » (VII, 508), *hard be hardened* par « je les endurcirai » (III, 200) et *compass* par « consommer » (III, 302). En observant tous les faux sens de Dupré, il semble qu'environ 110 d'entre eux aient été commis volontairement. Nous avons jugé comme volontaires les écarts sémantiques où les faux sens étaient facilement évitables et nous ne nous ne sommes pas prononcés sur tous ceux qui auraient pu être causés par de l'incompréhension ou des choix de traduction incorrects.

Les glissements de sens n'ont pas été jugés comme des manipulations de texte volontaires puisqu'il est difficile d'affirmer s'ils le sont ou non. Pour ce qui est des modifications majeures, ce sont des cas où Dupré a sciemment modifié l'original. Au total, on estime que 87 % des écarts sémantiques de Dupré de Saint-Maur sont le résultat de manipulations volontaires du texte. Les 13 % restants contiennent peut-être des cas où Dupré souhaitait rester proche de l'original, mais où il a commis des erreurs. Cependant, certains cas pouvaient tout aussi bien être d'autres manipulations volontaires, mais en raison des multiples changements apportés au texte par le premier traducteur de *Paradise Lost*, c'est à peu près impossible à déterminer. Ce qui est certain, c'est que Dupré aurait pu, s'il l'avait souhaité, rester beaucoup plus proche de l'original. Toutefois, on ne sait pas jusqu'à quel point, et seule l'analyse d'une traduction dans laquelle il aurait voulu respecter le sens du texte de Milton pourrait nous permettre de l'affirmer.

### ***9.1.3 L'influence de la Bible sur Dupré***

Le fait que John Milton ait utilisé des segments de texte tirés de la Bible a pu influencer Dupré de Saint-Maur dans ses choix de traduction. En effet, il a tendance à effacer les traces d'arianisme que l'on peut associer à Milton. Les éléments de corpus correspondants aux versets de la Genèse sont idéaux pour vérifier si c'est le cas ou non. Or, on le constate aisément, Dupré ne suit pas la Bible en tout point, pas plus qu'il ne suit le texte de Milton en tout point.

Certes, aux lignes 525 et 526, il rend *in thy nostrils breathed / The breath of life* par « répandit sur ton visage un souffle de vie », ce qui correspond au verset 7 du chapitre 2 de la Bible de Sacy. De même, il traduit *And set them in the firmament of heaven / To illuminate the earth* par « et les plaça dans le firmament pour luire sur la terre », ce qui, une fois de plus, correspond au texte de la Bible de Sacy de façon globale : « Et il les mit dans le firmament du ciel pour luire sur la terre ». Cependant, Dupré a choisi le mot « plaça » à la place de « mit », ce qui illustre qu'il ne suit pas le texte de la Bible parfaitement. De plus, ce premier traducteur de *Paradise Lost* s'écarte souvent de la Bible de Sacy et comme nous l'avons noté à la section 9.2.2.1, il se permet parfois de supprimer un verset entier. Il décide aussi de rendre *and rule the day / In their vicissitude, and rule the night* (VII, 350-351) par « pour régler alternativement le jour et la nuit », conservant le *In their vicissitude* faisant partie du texte de Milton et qui ne fait pas partie de la Bible, et rend *rule* par « régler », alors que la Bible de Sacy propose « présider » (Gn, I, 18), mot que Dupré a lui-même utilisé quelques lignes auparavant. De plus, aux lignes 251 et 252 du livre VII, qui correspondent au cinquième verset du premier chapitre de la Genèse, il choisit de suivre le texte de Milton et traduit *light the day, and darkness night / He named* par « Il appela la lumière le *jour*, et les ténèbres la *nuit*. » La Bible de Sacy propose : « Il donna à la lumière le nom de Jour, et aux ténèbres le nom de Nuit ». Sans faire un relevé systématique de toutes les fois où Dupré a suivi le texte de la Bible et le texte de Milton ou les occurrences dans lesquelles il a modifié l'un et l'autre à sa guise, l'important est de constater que le traducteur manipule le texte de la Bible comme le reste du texte de Milton. Sa pratique traductive n'est donc pas influencée par le texte de cette dernière et nos conclusions sur sa stratégie traductive restent les mêmes.

### 9.1.4 Conclusion

La traduction de Nicolas-François Dupré de Saint-Maur est une traduction à la fois fidèle et infidèle. Fidèle en ce sens qu'elle suit l'œuvre de John Milton de façon globale, et infidèle parce que son traducteur ne se soucie guère de respecter le texte de Milton en tant que tel, et que, ce faisant, il altère et supprime souvent les sens cachés de l'œuvre de Milton ainsi que les références intertextuelles. Pour Dupré, qui notait de façon très brève dans sa préface qu'il avait dû faire quelques modifications pour respecter le « génie des langues », sa traduction était probablement fidèle à l'œuvre de Milton, ce qui, considérant son époque, n'a rien d'extraordinaire. Le premier traducteur de *Paradise Lost* a donc fait une traduction idiomatique qui uniformise l'anglais de John Milton, l'aplanissant et le « rabotant » en utilisant des tournures de rhétorique plus usuelles que les expressions osées qu'il atténue et en ajoutant de la pompe et ces mêmes figures de rhétorique aux parties qu'il trouvait plus plates, comme le texte du Père et du Fils au livre III. Sa traduction s'inscrit dans le cadre socioculturel de la noblesse française de son époque, ce que divers indices nous ont révélé. Son projet de traduction était donc de naturaliser la langue particulière de John Milton en l'insérant dans le contexte de son époque. Malgré ses nombreuses infidélités au texte de Milton dans l'analyse principale (426 relevées), on constate que Dupré connaissait bien l'anglais. En effet, au moins 87 % de ces infidélités sont des manipulations volontaires du texte qu'il faisait en toute connaissance de cause et on note parmi des éléments de corpus, même ceux qui sont jugés non équivalents, des parties équivalentes dont le contenu sémantique a été entièrement transféré dans la traduction, et ce, sur des syntagmes qui n'étaient pas les plus faciles à traduire.

## 9.2 Chateaubriand

Chateaubriand affirmait avoir été littéral « dans toute la force du terme », comme nous l'avons déjà noté. On pouvait alors s'attendre à des abus de littéralité qui auraient conduit à des formulations absurdes et à des constructions peu naturelles pour la langue française.

Certes, on trouve certains calques et formulations pour le moins obscurs dans sa traduction, mais ceux-ci ne sont pas aussi répandus qu'on peut le croire et ils cohabitent avec des formulations plus idiomatiques et normales. La littéralité de Chateaubriand témoigne néanmoins d'un travail notable sur la langue, dicté par une visée bien précise. C'est pourquoi nous allons nous intéresser aux faux et vrais calques observés par Jean Gillet et Marie-Élisabeth Bougeard-Vëto que nous avons mentionnés aux sections 4.3.3 et 8.2.1. Nous allons commencer par étudier les éléments de corpus équivalents de Chateaubriand, pour ensuite nous attarder sur la non-équivalence et comprendre ses causes multiples et enfin départager ses efforts de littéralité et d'idiomaticité.

### 9.2.1 L'équivalence

On a déjà observé que de façon générale, à l'aide des comparaisons faites entre les traductions dans les sections précédentes, que François-René de Chateaubriand restait près du texte de Milton. Il n'est guère pertinent de refaire ici la démonstration complète de Marie-Élisabeth Bougeard-Vëto (2005, p. 421-488) qui a illustré le souci d'exactitude du prosateur français. Contentons-nous de souligner que, tant au niveau de la macrostructure que de la microstructure, le traducteur est resté près de l'original miltonien : il a conservé le style épique et la composition du poème, respecté les sources de Milton et préservé les liens intertextuels de celui-ci, ainsi que la vision du monde miltonienne et gardé le lexique, les tons et la polysémie de l'original dans sa traduction de *Paradise Lost*.

On note ce souci d'exactitude et de littéralité dans des éléments de corpus analysés. Par exemple, *the deep tract of hell* (I, 28) est traduit par « la profonde étendue de l'enfer », *As one great furnace flamed* (I, 62) par « comme une grande fournaise flamboyait », *cope of hell* (I, 345) par « coupole de l'enfer », *Affecting Godhead* (III, 206) par « affectant la divinité », *happy realms of light* (I, 85) par « heureux royaumes de la lumière » où il conserve l'antéposition de l'adjectif avant le nom et *When will and reason (reason is also choice)* (III, 108) par « alors que la volonté et la raison (raison est aussi choix) », omettant même de mettre un article défini devant « raison », ce qui rendrait cette ligne du poème

plus naturelle en français, tel que Armand Himy l'a fait. Par contre, on note aussi dans les éléments de corpus équivalents des réponses qui ne respectent pas le principe de littéralité « dans toute la force du terme ». Reprenons les lignes 44 à 48 du livre I :

*Him the almighty power  
Hurled headlong flaming from the ethereal sky  
With hideous ruin and combustion down  
To bottomless perdition, there to dwell  
In adamantine chains and penal fire*

Elles sont traduites par « Le souverain pouvoir le jeta flamboyant, la tête en bas, de la voûte éthérée; ruine hideuse et brûlante : il tomba dans le gouffre sans fond de la perdition, pour y rester chargé de chaînes de diamant, dans le feu qui punit ». On note de nombreux changements dans la syntaxe et la ponctuation. Le pronom personnel *Him* est rejeté après « pouvoir », le nom *combustion* devient un adjectif de « ruine », la phrase est coupée après « brûlante » et on étoffe avec « il tomba dans », on ajoute des virgules et un point-virgule non présents dans l'original, on transforme la conjonction de coordination *and* à la fin en une virgule et la préposition « dans », etc. Il aurait été facile d'être plus littéral tout en respectant l'original, mais Chateaubriand s'est sciemment détourné de son principe de littéralité absolue. On ne s'intéresse pas ici au fait que *adamantine* ait été traduit par « diamant » et que c'est un faux sens.

*First Moloch, horrid king* de la ligne 392 du livre I est traduit par « D'abord s'avance Moloch, horrible roi ». L'étoffement « s'avance » n'était pas nécessaire, mais les anges déchus s'avancent vers Lucifer et la traduction est donc équivalente, bien qu'elle ne soit pas aussi littérale qu'elle aurait pu l'être. Un vers plus loin, Chateaubriand traduit le syntagme *parents' tears* par « larmes des pères et des mères », qui est une explicitation, expression parfaitement équivalente une fois de plus au plan sémantique, mais certainement pas la plus littérale, qui serait « larmes des parents ». Un autre exemple de changement se trouve à la ligne 629 du livre VII. Il y traduit *on earth, in sea, or air* par « sur la terre, la mer ou l'air »,

alors que « sur terre, dans la mer, ou (dans) l'air » s'approcherait plus du but avoué de littéralité, bien que moins naturel en français.

De nombreux exemples de ce type se trouvent dans les éléments de corpus analysés, et ils prouvent sans équivoque que Chateaubriand n'a pas été parfaitement littéral, ce que Marie-Élisabeth Bougeard-Vëto (2005, p. 488-590) avait déjà remarqué, relevant différentes « entorses à la littéralité », puisque, en particulier, certains sens polysémiques disparaissent dans la traduction de Chateaubriand, le lexique est appauvri, l'ordre des mots, la syntaxe et la ponctuation modifiés, le pentamètre iambique de Milton transformé en prose, les figures de style atténuées et le texte clarifié, rendu plus lisible et esthétisé.

### 9.2.2 *La non-équivalence*

Le tableau 16 illustre une grille d'analyse créée pour analyser les écarts sémantiques dans la traduction de Chateaubriand et les cerner, de même que les effets produits sur le texte par ces changements. L'origine linguistique d'un écart sémantique peut être un mot dont le sens est différent dans la traduction, ou encore un syntagme dont le sens est modifié, une traduction littérale fautive, une erreur sur le nombre d'un terme, etc. Lorsqu'un écart sémantique ne porte que sur un seul mot, et qu'il est pertinent de le faire, nous avons repéré dans le texte anglais les autres traductions du même mot. Nous avons aussi comparé les passages non équivalents de la traduction de Chateaubriand à ceux de la traduction de Louis Racine puisque Chateaubriand (1836, p. VII) plaçait celui-ci « À la tête des traducteurs en prose » de *Paradise Lost*. La cause expliquant les écarts sémantiques peut être une erreur de compréhension, un choix volontaire (comme un faux calque), un oubli, etc.

Tableau 16 : Les écarts sémantiques de Chateaubriand

Livre	Livre I	Livre I	Livre I
Numéro d'élément	1	5	7
Type d'écart sémantique	Faux sens	Faux sens	Faux sens
Origine linguistique de l'écart sémantique	Traduction littérale	Erreur sur une préposition	Traduction littérale
Effet sur le texte	Détruit l'allusion biblique	Insiste sur les deux monts où Moïse a été inspiré	Détruit l'allusion biblique
Autres traductions du même mot	-----	-----	<i>Hill</i> est traduit par « montagne » avec <i>opprobrious hill</i>
Traduction de Louis Racine	Traduction de Louis Racine équivalente	Traduction de Louis Racine équivalente	Traduction de Louis Racine identique à celle de Chateaubriand
Cause de l'écart sémantique	Effet de littéralité désiré	Erreur de compréhension	Effet de littéralité désiré

Chaque colonne représente un écart sémantique dans les traductions de Chateaubriand. En remplissant ce tableau pour la totalité des faux sens, ajouts, omissions et glissements de sens pour la traduction de Chateaubriand dans les éléments de corpus analysés, une image globale des écarts sémantiques émerge.

### 9.2.2.1 Causes des écarts sémantiques

Le tableau 17 présente les origines linguistiques des écarts sémantiques. Le quart des écarts sémantiques repose sur des mots dont le sens est différent dans la traduction et un autre quart, sur des syntagmes dont le sens est différent, ce qui englobe exactement la moitié des écarts sémantiques. Une part significative résulte de calques, de barbarismes et de traductions littérales, soit 16,3 %. Le reste des origines linguistiques se partagent à

pourcentages presque égaux d'environ 10 à 12 % les écarts sémantiques, soient le regroupement des erreurs portant sur le nombre, les prépositions, les pronoms et les temps de verbe et les omissions, ainsi que les mots dont le sens est légèrement différent dans la traduction (glissements de sens).

**Tableau 17 : Origines linguistiques des écarts sémantiques pour Chateaubriand**

Origines linguistiques des écarts sémantiques	Nombre	Pourcentage (%)
Calque/traduction littérale/barbarisme	13	16,3
Erreur portant sur nombre/préposition/pronom/temps de verbe	10	12,5
Mot dont le sens est différent	20	25,0
Mot dont le sens est légèrement différent	9	11,3
Syntagme dont le sens est différent	20	25,0
Omission	8	10
Total	80	100

Le tableau 18 présente la fréquence des causes expliquant les écarts sémantiques.

**Tableau 18 : Fréquence des différentes causes expliquant les écarts sémantiques pour Chateaubriand**

Causes des écarts sémantiques	Fréquence			Pourcentage (%)	
	C	I	T	C	T
Effet de littéralité et calques	15	4	19	18,8	23,8
Erreur de compréhension	8	9	17	10,0	21,3
Erreur d'attention	0	4	4	0	5,0
Stylistique (redondance, registre, etc.)	5	1	6	6,3	7,5
Choix de traduction incorrects	20	6	26	25	32,5
Oubli	0	7	7	0	8,8
Implication abusive	0	3	3	0	3,8
Fidélité à la Bible de Sacy	7	3	10	8,8	12,5

Le premier chiffre dans la colonne fréquence représente le nombre de fois où il est certain que la cause (C) expliquant la présence d'un écart sémantique dans ce tableau est celle indiquée dans la colonne de gauche. Le deuxième chiffre indique le nombre de cas incertains (I) et le troisième, le total (T) des deux premières colonnes. Se trouvent des cas incertains quand il est impossible de déterminer précisément la cause de l'écart sémantique et qu'on ne peut qu'émettre des hypothèses. Parfois, un écart sémantique peut être expliqué par plus d'une cause lorsque nous ne pouvons que conjecturer, ce qui fait qu'il ne faut pas s'attendre à obtenir le total exact d'écarts sémantiques ou un total de 100 %. Nous sommes toutefois certain que nous avançons les bonnes raisons dans 72,2 % des cas pour expliquer la non-équivalence.

#### **9.2.2.2 Constats et exemples**

Ce qui saute aux yeux, c'est la part élevée de faux et vrais calques et de littéralismes, de 18,8 à 23,8 %, les faux calques expliquant le fait que ce pourcentage soit plus élevé que celui des calques/traduction littérale/barbarismes du tableau 17, car ceux-ci ne sont pas tous comptés comme des calques dans les origines linguistiques, certains étant des mots présentant un sens différent plutôt qu'un vrai calque. Les faux calques sont souvent des calques phonétiques (« grimée » pour *grim*, « timbales » pour *timbrels*, etc.).

D'autres éléments de corpus sont non équivalents parce que le traducteur a volontairement modifié le texte, comme les changements apportés parce que Chateaubriand a suivi la Bible de Sacy. Cette cause englobe de 8,8 à 12,5 % des changements sémantiques. Par exemple, aux lignes 531-532 du livre VII, Chateaubriand a choisi de traduire *Be fruitful, multiply, and fill the earth, / Subdue it, and throughout dominion hold* par « Croissez, multipliez; et remplissez la terre et vous l'assujettissez, et dominez sur [...] ». L'anglais signifie « remplissez la terre, dominez-la [...] » et non « remplissez la terre et vous l'assujettissez », mais c'est ce qui est écrit dans la Bible de Sacy. Cependant, Chateaubriand ne suit pas toujours le texte de cette dernière et il privilégie parfois le texte de Milton par rapport à celui de la Bible, comme aux lignes 343 à 345 du livre VII, qui correspondent au verset 15

du premier chapitre de la Genèse, présentées au tableau 19. Chateaubriand a préféré traduire *And let them be for lights* par « et qu'ils soient pour flambeaux », plutôt que par « Qu'ils luisent » et *To give light on the earth* par « donner la lumière à la terre » à la place de « qu'ils éclairent la terre ».

**Tableau 19 : Traduction d'un extrait de la Genèse et texte biblique**

Texte anglais	Texte biblique anglais (King James Version)
<i>And let them be for lights as I ordain Their office in the firmament of heaven To give light on the earth; and it was so.</i>	<i>And let them be for lights in the firmament of the heaven to give light upon the earth: and it was so.</i>
Traduction de Chateaubriand	Texte biblique français (Bible de Sacy)
et qu'ils soient pour flambeaux; comme je l'ordonne, leur office dans le firmament du ciel sera de donner la lumière à la terre! » -- Et cela fut fait ainsi.	Qu'ils luisent dans le firmament du ciel, et qu'ils éclairent la terre. Et cela fut fait ainsi.

Dans 6,3 à 7,5 % des cas, Chateaubriand a choisi de s'écarter de l'original pour créer des effets de style. Un exemple se trouve aux lignes 129-131 du livre III : *The first sort by their own suggestion fell, / Self-tempted, self-depraved: man falls deceived / By the other first*. Chateaubriand a choisi de rendre *The first sort* et *the other first* par « Les premiers coupables », la répétition insistant sur l'accent de culpabilité des anges déchus que Chateaubriand a introduit, en suivant la traduction de Louis Racine. Or, *sort* signifie *A group of persons or things of the same general character; a kind* selon *The American Heritage® Dictionary of the English Language* (2009) et non « coupables ». De plus, le syntagme en fin de phrase *the other first* veut tout simplement dire « les premiers ».

Chateaubriand commet aussi des erreurs de traduction classiques, comme avec les choix de traduction incorrects, dont la plus grande partie comprend des erreurs involontaires. Celles-ci constituent de 25,0 à 32,5 % des écarts sémantiques et les erreurs de compréhension, de 10,0 à 21,3 %. Chateaubriand traduit *He trusted to have equalled the most high* de la ligne

40 du livre I par « il se flatta d'égaliser le Très-Haut ». Or, *trusted to have equalled* a pour sens « croyait avoir égalé » et non cette notion de louanges excessives de « flatter » selon le *Nouveau Petit Robert* (2010) : « Louer excessivement ou fausement (qqn), pour plaire, séduire » et selon *The American Heritage® Dictionary of the English Language* (2009) où l'on a, entre autres, les sens suivants pour *trust* :

1. *To have or place confidence in; depend on.*
2. *To expect with assurance; assume: I trust that you will be on time.*
3. *To believe: I trust what you say.*

De plus, on note certaines erreurs de compréhension chez ce traducteur de *Paradise Lost*, comme quand il traduit *utmost arnon* (livre I, ligne 399) par « l'Arnon le plus reculé » alors que *utmost* signifie ici « lointaine » pour agrandir l'empire de Moloch, son territoire s'étendant jusqu'à cette rivière, ce que l'on comprend dans la Bible (2S, XII, 26-31) et (Dt, III, 1-13).

Enfin, certains écarts sémantiques ont été introduits dans sa traduction à cause d'oublis, par inattention ou parce que Chateaubriand a choisi de ne pas expliciter quelques points qui auraient dû l'être, mais qu'il a jugés implicites.

### **9.2.2.3 La non-équivalence recherchée**

À la suite de ces observations, on remarque une grande part de changements volontaires dans la traduction de Chateaubriand. En effet, tous les calques, les changements stylistiques et ceux apportés à cause de la Bible font part d'un effort conscient de modifier le texte. On trouve aussi, parmi les choix de traduction incorrects, une petite part d'écarts sémantiques volontaires qui ne se classaient pas dans les autres catégories.

De plus, lorsqu'un écart sémantique se rapporte à un mot en particulier, il arrive souvent que le même mot, traduit de façon non équivalente dans le cas observé, soit traduit de façon équivalente ailleurs dans le texte. Cela englobe environ une vingtaine d'écarts sémantiques et plus particulièrement ceux qui concernent les calques et les effets stylistiques. *Powers*, qui fait référence aux puissances célestes (un ordre angélique) est parfois bel et bien traduit par « puissances » et non par « pouvoirs » comme Chateaubriand l'a fait à la ligne 213 du livre III. *Dungeon*, qu'il a calqué en « donjon » à la ligne 61 du livre I, est parfois traduit par « prison » dans des contextes similaires, tel qu'il devrait l'être. Cela prouve que Chateaubriand était conscient de ses choix et que tous ces calques ne sont pas de simples erreurs, mais répondent peut-être à un souci d'éviter la répétition.

La part de changements volontaires apportés au texte se situe quelque part entre 40,0 et 55,0 %, ce qui signifie qu'entre 32 et 44 écarts sémantiques ont été faits volontairement par Chateaubriand. Il arrive quelquefois qu'il soit difficile de déterminer si le texte a été sciemment modifié par le traducteur, ce qui explique la variation. La part de vrais et de faux calques est loin d'être négligeable dans ces changements, formant environ de 20 à 25 % des écarts sémantiques. En effet, Chateaubriand veut créer un effet d'étrangeté qui frappe, de la littéralité « dans toute la force du terme », en s'éloignant de son principe de littéralité pour y arriver. Marie-Élisabeth Bougeard-Vêto (2005, p, 600) notait que les faux et vrais calques se trouvaient généralement en tête ou en fin de paragraphe. Il est vrai que ceux que nous avons relevés sont généralement plus près de la fin ou du début d'un paragraphe qu'en son milieu, mais ils ne sont jamais placés au tout début ou à la toute fin d'un de ceux-ci, bien que cela n'empêche pas qu'il puisse y avoir d'autres calques à ces endroits, ces derniers ne faisant pas partie du corpus.

#### ***9.2.2.4 Effets sur le lecteur et transfert de sens***

Le lecteur qui a sous les yeux la traduction de Chateaubriand peut ressentir de l'étrangeté et être imprégné de cette impression de littéralité, mais il connaîtra une histoire très proche de celle du texte anglais. En étudiant les changements apportés par les écarts sémantiques, on

ne voit pas de tendance générale où l'on cherche à transformer l'œuvre de Milton. Ainsi, Dieu est un peu moins glorifié en omettant un *great* associé à son nom, les animaux remuent à la place de bouger, on n'a qu'une seule mer à la place de plusieurs, les corps lumineux sont hauts dans l'étendue du ciel plutôt que l'étendue du ciel soit haute, l'enfer est un donjon à la place d'être une prison, et Dieu a rendu l'abîme fécond plutôt que de le féconder lui-même. Certes, avec les écarts sémantiques, on se retrouve devant des énoncés possédant des sens différents en anglais et en français, mais il ne se dégage aucune tendance générale illustrant un désir de modifier le texte. Nous ne sommes pas en présence de pertes et de gains de sens, mais plutôt de transferts de sens. Marie-Élisabeth Bougeard-Vëto (2005, p. 537-540) affirme que le lexique de Chateaubriand est appauvri et affadi, mais dans tout ce que nous avons analysé, nous n'avons pas relevé d'indices confirmant cette assertion.

#### **9.2.2.5 L'influence de Louis Racine**

Puisque Chateaubriand affirmait que la traduction de Louis Racine de *Paradise Lost* était la meilleure traduction en prose de ce poème, nous sommes en droit de nous demander s'il l'a suivie, ce qui pourrait expliquer certains écarts sémantiques. Or, sur 80 écarts sémantiques, Chateaubriand a 22 fois la même traduction que Louis Racine. La traduction de Louis Racine est équivalente 29 fois, là où celle de Chateaubriand ne l'est pas. Dans 29 cas, les deux traductions sont différentes, et toutes deux non équivalentes.

Ces observations tendent à prouver que Chateaubriand n'a pas suivi aveuglément la traduction de Louis Racine, mais qu'il s'en est parfois inspiré. Il est aussi possible que les deux traducteurs aient parfois la même traduction sans que Chateaubriand ait copié Louis Racine. Dans certains cas, il est indéniable qu'il s'est servi de celle de Louis Racine parce qu'il est hautement improbable qu'il en soit autrement, comme lorsqu'il traduit *godlike shapes and forms / Excelling human* (I, 358-359) par « Semblables à des Dieux par la taille et par la forme, surpassant la nature humaine » qui ressemble fort à « femblables à des Dieux, furpaffant par leur taille & leur forme extérieure [...] », ou *The first sort et the other*

*first* par « Les premiers coupables » des lignes 129 et 131 du livre III, ce que Louis Racine avait fait, ou encore *incensèd Deity* par « divinité irritée » (III, 187), ce que, une fois de plus, Louis Racine avait choisi comme traduction.

L'influence de Louis Racine sur Chateaubriand reste limitée, et il ne faut pas croire que celui-ci l'ait suivi de façon systématique. Parfois, il n'est pas facile de dire pourquoi il l'a fait (si ce n'est pas par hasard que les traductions soient semblables ou identiques sur de courts extraits), à l'exception de certains syntagmes qui sont plus difficiles à comprendre et à traduire. Les deux mots *Incensèd Deity* équivalent plus à « divinité enragée », mais ce n'est pas très poétique et c'est peut-être cela qui a gêné Chateaubriand. On trouve aussi des similitudes dans les parties équivalentes de traduction, mais bien des différences aussi.

### **9.2.3 Un projet de traduction littéral et non littéral**

La dualité de la traduction de Chateaubriand sur la littéralité et la non littéralité a déjà été notée; il crée une langue osée qui torture le français, mais de nombreux exemples viennent prouver qu'il ne choisit pas toujours les solutions les plus littérales, autant pour des éléments de corpus jugés équivalents que pour des éléments de corpus jugés non équivalents. Il est justifié de remettre en question son principe de littéralité, car il s'en détourne souvent. Marie-Élisabeth Bougeard-Vëto (2005, p. 516-548), qui a étudié sa traduction dans le détail, a prouvé que ce maître de la prose française avait parfois traduit de façon idiomatique, dans le but de clarifier et de rendre plus littéraire le texte de *Paradise Lost*. De plus, le français violenté n'est pas aussi torturé qu'on peut le croire (Bougeard-Vëto, 2005, p. 669) : « De fait, l'analyse de la structure linguistique de l'écriture de Chateaubriand confirme nos premières intuitions [...] : il s'écarte des usages du français de façon minime mais voyante, suffisante pour produire l'illusion de la littéralité absolue; il respecte tout à fait la langue française dans ses structures les plus profondes et essentielles mais la brusque dans ses aspects plus superficiels, plus voyants et donc "stratégiques". »

Nous n'irons pas dans les détails et ne reproduirons pas son analyse comparative de la traduction de Chateaubriand et de *Paradise Lost* (Bougéard-Vêto, 2005, p. 605-669), qui, bien qu'intéressante, dépasse largement le cadre du présent mémoire, mais nous soulignerons que notre analyse confirme ses conclusions, du moins pour ce qui est de l'équivalence sémantique. Chateaubriand n'a pas recherché une littéralité absolue, mais a réussi à convaincre les lecteurs de sa traduction que c'était son but, comme les comptes rendus de Gustave Planche (1853), de Nisard (1836), de Vinet (1857) et de Pouchkine (1958) et l'analyse d'Antoine Berman (1999) en attestent. Sa préface un peu confuse trouve ici sa raison d'être.

D'une part, Chateaubriand respecte le texte de Milton et n'y modifie rien de majeur, et d'autre part, il prétend à une littéralité absolue qu'il ne respecte pas. Or, ses « Remarques » sur la traduction montrent que Chateaubriand voulait que sa traduction soit convaincante et révolutionnaire. Certes, il affirme (Milton, 1876 p. XX) : « Dans tout ce que je viens de dire, je ne fais point mon apologie, je cherche seulement une excuse à mes fautes. » Toutefois, lorsqu'on considère d'autres parties des « Remarques », comme la phrase citée à la section 4.3.3, et l'insistance de Chateaubriand sur la difficulté du travail et de son ampleur, on sent que ce traducteur de Milton souhaite ardemment que l'on se rappelle de lui pour une traduction d'un type nouveau (du moins selon lui) où l'on recherche l'exactitude. De fait, il n'est pas le premier à se réclamer de l'exactitude dans une traduction de *Paradise Lost*; Louis Racine (Gillet, 1975, p. 227) et Jean-Baptiste Mosneron (Gillet, 1975, p. 530) l'ont fait, tous deux, mais Chateaubriand les passe sous silence dans ses « Remarques ».

Alors, pourquoi faire une telle traduction, alliant de façon disparate littéralité et non-littéralité? Peut-être pour que le public puisse apprécier la traduction de Chateaubriand et parce que ce dernier respectait le génie de Milton et pouvait alors inscrire sa propre marque, non dans la traduction elle-même, mais dans l'histoire littéraire. En respectant les formes du français, sa traduction pouvait être estimée par les lecteurs, et en créant une illusion (partielle) de littéralité, Chateaubriand a convaincu qu'il avait inventé une nouvelle forme de traduction. En outre, il voyait Milton comme un génie et a brisé certaines conventions de

la langue française pour le respecter à travers son œuvre qu'il a intégralement traduite, n'omettant et n'ajoutant presque rien.

### 9.3 *Armand Himy*

La position d'Armand Himy, annoncée dans son article (Himy, 2004) et sa préface (Milton, 2001, p. 48-49), diffère de celle de Dupré et de celle de Chateaubriand. Celui-ci recherche la musicalité, parfois discordante et cacophonique, de l'œuvre originale — sa prosodie, en d'autres mots. On pourrait donc s'attendre à ce qu'il sacrifie le sens de l'œuvre originale pour retrouver cette musicalité, mais comme on l'a déjà observé, il est tout aussi fidèle à l'œuvre anglaise que Chateaubriand, si ce n'est pas davantage. En effet, en étudiant ses éléments de corpus équivalents, nous allons pouvoir le constater.

Par contre, en s'intéressant aux écarts sémantiques, on trouve des preuves indiquant que la fidélité à l'œuvre a été mise de côté en certains endroits pour des raisons de stylistique et de prosodie, entre autres. Une image globale de la dernière traduction de *Paradise Lost* et des stratégies traductives de son auteur permet de bien saisir le projet d'Armand Himy et de distinguer les modifications volontaires de celles qui ne le sont pas, bien qu'il ne soit pas toujours possible de déterminer la cause exacte justifiant un changement ponctuel.

#### 9.3.1 *L'équivalence*

Des trois traducteurs, Armand Himy est celui dont le nombre d'éléments de corpus équivalents est le plus élevé. La langue de sa traduction est travaillée et les exemples le prouvant sont nombreux, comme *blissful seat* du livre I, à la ligne 5, traduit par « Sein des béatitudes » qui a été présenté en détail à la section 7.3.1.3 et *Not free, what proof could they have given sincere / Of true allegiance, constant faith or love? / Where only what they needs must do, appeared, / Not what they would, what praise could they receive?* des lignes 103 à 106 du livre III rendues par « Point libres, quelle preuve sincère eussent-ils pu

donner / D'obéissance vraie, de constance en la Foi ou l'Amour, / S'il apparaissait que la seule contrainte, / Non leur volonté, les inspirait? quel éloge en faire? », dans lequel se trouvent la prosodie miltonienne dans le vers blanc d'Himy et l'importance que Milton attache à la liberté et à la raison de l'être humain qui permettent de faire des choix. *Where only what they needs must do*, qui n'est pas l'expression la plus facile à rendre en français, a été habilement traduite par « S'il apparaissait que la seule contrainte », et dans le vers suivant, en suivant la même logique, *Not what they would* a été traduit par « Non leur volonté, les inspirait? ». Armand Himy, de plus, suit de très près le vers miltonien et les vers français correspondent ici aux vers anglais, l'auteur de la traduction n'apportant que quelques changements à la syntaxe, en plaçant « sincère » après le sujet du vers de la ligne 103, en changeant la période en supprimant le point d'interrogation après « Amour » et en formulant une nouvelle question avec « S'il apparaissait », en déplaçant ce dernier verbe pour le mettre à la tête du vers et en transformant la dernière virgule en point d'interrogation. C'est une traduction très littérale en soi, sauf que le registre de la traduction est plus soutenu avec « S'il apparaissait que la seule contrainte » et « Non leur volonté, les inspirait? » pour *what they needs must do* et *Not what they would*.

C'est révélateur de la tendance d'Armand Himy d'utiliser un registre soutenu dans sa traduction de *Paradise Lost*, comme le faisait remarquer Marie-Élisabeth Bougeard-Vêto (2005, p. 353). Il arrive souvent, en effet, que le registre de la traduction soit plus soutenu que celui de l'original. Certes, Armand Himy le conserve parfois comme avec « Trou de l'Enfer » qui est la traduction de *pit of Hell* (I, 381), mais il traduit aussi *cope of hell* (I, 345) par « voûte de l'enfer », *greatest part / Of mankind* (I, 367-368) par « la plupart des Créatures » et *Which of ye will be mortal to redeem* (III, 214) par « Lequel d'entre vous se fera mortel pour rédimer » en choisissant le verbe rare « rédimer ». On remarquera que tous ces exemples sont des preuves du travail d'Armand Himy sur la langue de sa traduction.

Ce qui est aussi intéressant à observer, c'est la concision d'Armand Himy, qui peut être mise en exergue en comparant quelques éléments de corpus de sa traduction à des éléments de corpus de celle de Chateaubriand. L'élément de corpus des lignes 103 à 106 du livre III tout juste étudié, par exemple, est rendu par Chateaubriand par : « N'étant pas libres, quelle

preuve sincère auraient-ils pu donner d'une vraie obéissance, de leur constante foi ou de leur amour? Lorsqu'ils n'auraient fait seulement que ce qu'ils auraient été contraints de faire, et non ce qu'ils auraient voulu, quelle louange en auraient-ils pu recevoir? » *Not free* est traduit par deux mots par le dernier traducteur de Milton et par trois par l'auteur de la « grande traduction » de *Paradise Lost, Where only what they needs must do*, par six par le traducteur plus contemporain et 12 par l'autre, *what praise could they receive?*, par quatre par Armand Himy et six par Chateaubriand, etc. Pour l'ensemble des éléments de corpus de l'analyse globale, le taux de foisonnement de Chateaubriand est de 1,16 et celui d'Himy de 1,06, ce qui constitue une différence significative.

Ce qui se dégage de nos observations précédentes est que, jusqu'à présent, Armand Himy semble bel et bien respecter les principes de son projet de traduction. En effet, il rétablit, du moins partiellement, la prosodie miltonienne, en composant sa traduction de vers blancs de longueurs variables, en étant plus concis et en respectant la syntaxe miltonienne autant que possible.

### 9.3.2 La non-équivalence

Nous avons, pour Himy, créé un tableau similaire au tableau 16. Dans le cas d'Armand Himy, nous avons comparé sa traduction à celle de Chateaubriand puisqu'il s'en sert parfois comme modèle, et avons ajouté nos observations sur le vers, car c'est principalement pour des raisons de prosodie qu'Armand Himy a retraduit *Paradise Lost* et que nous croyons pouvoir expliquer les déformations de sens principalement à partir de celles-ci. Nous avons ensuite, de la même façon, répertorié les origines linguistiques des écarts sémantiques au tableau 20.

**Tableau 20 : Origines linguistiques des écarts sémantiques pour Himy**

Origines linguistiques des écarts sémantiques	Nombre	Pourcentage (%)
Calque	3	4,4
Erreurs portant sur préposition/temps de verbe	3	4,4
Mot dont le sens est différent	14	20,6

Mot dont le sens est légèrement différent	13	19,1
Syntagme dont le sens est différent	15	22,1
Élément de sens manquant	19	27,9
Ajout	1	1,5
Total	68	100

La part d'ajouts est à peu près inexistante, mais la part d'omissions est élevée (27,9 %), ce qui révèle que des éléments de sens ont forcément été omis par choix. On remarque une part élevée de mots dont le sens est légèrement différent (19,1 %), approximativement égale à la part des mots dont le sens n'est pas le même entre la traduction et l'original (20,6 %) et à celle des syntagmes de sens différents (22,1 %). La part de calques et de traductions littérales est très faible comparativement à ce que l'on retrouve chez Chateaubriand.

Le tableau 21 ci-après présente les causes des écarts sémantiques qui font que les choix de traduction d'Himy ne sont pas équivalents. Le premier chiffre du tableau 21 dans la colonne « fréquence », comme pour le tableau 18, représente le nombre de fois où il est certain que la cause de l'écart sémantique est celle qui est indiquée dans la colonne de gauche, et celui situé à sa droite, le nombre de cas possibles où cette cause est peut-être responsable d'un écart sémantique. Une fois de plus, on n'atteint pas le total exact d'écarts sémantiques ni un total de 100 %.

**Tableau 21 : Fréquence des différentes causes expliquant les écarts sémantiques pour Himy**

Causes des écarts sémantiques	Fréquence			Pourcentage (%)	
	C	I	T	C	T
Alexandrin et disposition des lignes	14	11	25	20,6	36,8
Langue soutenue	7	10	17	10,3	25,0
Stylistique (jeu de sonorité, redondance, etc.)	5	6	11	7,4	16,2
Oubli/implication abusive/jugé non nécessaire	0	13	13	0	19,1
Choix de traduction incorrects	4	2	6	5,9	8,8
Fidélité à la Bible	6	1	7	8,8	10,3

Ces chiffres permettent de dresser un portrait global des tendances de traduction d'Armand Himy. Sur les 68 écarts sémantiques faisant partie de l'analyse des éléments de corpus de la traduction d'Armand Himy, 30 d'entre eux se trouvent dans un alexandrin. Dans certains cas, il est difficile de savoir s'il y a eu déformation sémantique dans le but d'obtenir un alexandrin, ou si ce n'est qu'une raison parmi d'autres. Néanmoins, il est incontestable qu'au moins 20,6 % des écarts sémantiques par rapport à l'original existent parce qu'Himy souhaitait faire des alexandrins lorsque c'était possible. Le fait de traduire *brook* par « eau » à la ligne 11 du livre I à la place de « rivière » ou de « ruisseau » permet d'obtenir un dodécasyllabe si on n'applique pas la diérèse. De même, la traduction de *giant angels* de la ligne 605 du livre VII par « Géants » permet aussi d'obtenir un alexandrin, en omettant *angels* et en transformant son adjectif en nom. Il est indéniable que le désir d'Armand Himy de faire correspondre des alexandrins au pentamètre iambique de John Milton lorsque c'était possible (selon lui) l'a parfois amené à s'éloigner de l'original sur le plan sémantique.

Écrire dans un registre et une langue plus soutenus a eu des conséquences similaires. On a noté cette tendance dans des éléments de corpus équivalents. Elle est reproduite ici, mais en créant des écarts sémantiques. En traduisant *dungeon horrible* du livre I, à la ligne 61, par « Donjon terrible », Himy évite une traduction qui peut sembler peu élégante en qualifiant l'enfer de prison. Pourtant, Armand Himy a bel et bien traduit *dungeon* par « prison » ailleurs dans le texte. Comme nous l'avons déjà constaté, Chateaubriand avait fait pareil, mais pour des raisons différentes, dans le but de faire un de ses faux calques. Toujours selon le même principe, à la ligne 343 du livre VII, Armand Himy traduit *lights* par « flambeaux », où *lights* représentent le soleil et la lune au quinzième verset du premier chapitre de la Genèse, ce qui est plus élégant et soutenu que « corps de lumières » ou « corps lumineux ». Dans plusieurs cas, le fait d'écrire dans une langue soutenue éloigne de la langue de Milton, et nous avons alors des écarts sémantiques. Il semble aussi que dans d'autres cas, il s'agisse d'un facteur qui contribue à la non-équivalence sans en être nécessairement le principal. Aux lignes 288-289 du livre III, *shall be restored / As many as are restored* est rendu par « seront rédimés / Ceux qui devront l'être ». Le fait de traduire de cette façon forme un alexandrin à la deuxième ligne, mais il semble qu'Armand Himy

ait volontairement traduit de façon non équivalente *As many as are restored* aussi parce qu'une traduction proche de l'original n'aurait guère été belle et que cela permet d'éviter la répétition de *restored*. La langue travaillée qu'utilise Armand Himy explique donc de 10 à 25 % des écarts sémantiques.

C'est ainsi essentiellement à des motifs d'ordre stylistique que peuvent être attribués les écarts sémantiques créés par Armand Himy pour obtenir ou éliminer des jeux de sonorité (allitérations et assonances), des figures de style, des redondances, des répétitions, etc. Nous avons aux lignes 333-334 du livre VII *but from the earth a dewy mist, / Went up and watered all the ground* qui est rendu en français par « de la Terre une Brume mouillée / S'élevait pourtant, et humectait le sol ». Le syntagme *dewy mist* signifie plus précisément « vapeur de rosée », tel que l'a traduit Chateaubriand. Cependant, on reconnaît dans « Brume mouillée » et « humectait » des allitérations et des assonances, signes que ces mots n'ont pas été choisis au hasard. Armand Himy évite aussi une redondance à la ligne 389 du livre VII, en traduisant *And let fowl fly* par « Que ce qui Vole plane », s'écartant du sens de l'original volontairement avec le verbe « planer », pour éviter d'avoir une redondance avec « Que ce qui Vole [vole] ». Ce facteur est moins fréquent que les deux précédents, mais se situe dans la même lignée qu'eux, soit de retrouver une esthétique plus « franchement miltonienne ».

En ce qui a trait aux oublis possibles, aux mots non traduits parce qu'ils sont jugés implicites alors qu'ils auraient dû l'être pour transférer la charge sémantique totale et aux éléments qu'Armand Himy n'a peut-être tout simplement pas traduits par choix, il est plus difficile de tirer des conclusions précises. Entre 0 et 19,1 % des écarts sémantiques existent pour ces raisons, cette variation illustrant mieux que tout nos incertitudes sur une partie des changements ponctuels apportés au texte. Il est souvent difficile de connaître la raison exacte pour laquelle un changement ponctuel a été fait dans la traduction, comme quand à la ligne 342 du livre III, le mot *all* a tout simplement été omis; la traduction française de *him, who to compass all this dies* est « celui qui pour accomplir cela meurt ». Est-ce que le mot *all* n'a pas été traduit parce qu'il semblait implicite, ou parce qu'il a peut-être été oublié (ce qui, quoique peu probable, n'est pas impossible), ou encore parce qu'il

ne semblait pas nécessaire dans la traduction? Il arrive qu'Armand Himy omette un terme comme *great* devant *father* (III, 271) qui est Dieu, mais qu'à l'inverse il augmente la grandeur du Fils en traduisant *mighty king* (VII, 608) par « Roi tout-puissant ». Il serait dangereux d'y voir un phénomène de compensation, car rien ne prouve que ce soit le cas.

Certains écarts sémantiques existent parce qu'Himy a choisi de traduire des mots par des expressions tirées du texte de la Bible. En effet, l'idée de traduire *rule* par « présider » aux lignes 350 et 351 du livre VII lui est probablement venue à l'esprit à cause de la Bible. Il aurait été plus exact de le traduire par « gouverner », « régner » ou « dominer », mots qui viennent plus naturellement à l'esprit que « présider » pour traduire *rule* dans ce contexte. Ne sachant pas précisément de quelle version de la Bible Armand Himy s'est servie, l'évaluation de l'influence de cette dernière sur ses choix traductifs peut poser problème, mais le texte de sa traduction semble être beaucoup plus près de celui de Milton que celui d'une version particulière de la Bible. De plus, en entrant divers extraits de texte de la traduction d'Himy entre guillemets dans le moteur de recherche de *Google*, on n'obtient guère de renvois à la Bible. Nous reconnaissons que nous ne pouvons pas affirmer avec certitude que l'influence de la Bible n'est pas plus significative dans sa traduction que nous l'avons jugée, mais il nous semble que nous avons suffisamment d'indices qui nous laissent croire que notre hypothèse est bonne. L'influence de la Bible sur Armand Himy est donc limitée et reste cantonnée à quelques choix particuliers de traduction. Armand Himy a préféré suivre le texte de Milton plutôt que celui de la Bible.

### ***1.1.1 L'influence de Chateaubriand***

Armand Himy a ouvertement admis qu'il s'était parfois inspiré de la traduction de *Paradise Lost* de Chateaubriand pour écrire la sienne. Cependant, comme les exemples présentés précédemment et les éléments de corpus de sa traduction analysés dans la section 9.3 l'ont démontré, sa traduction se distingue de celle de Chateaubriand par le projet de son traducteur, par sa forme (vers blanc de longueur variable *versus* prose), par sa concision et son rapprochement de la musicalité de *Paradise Lost*. La traduction d'Himy n'est donc pas qu'une pâle copie de la version de Chateaubriand, mais on peut s'interroger sur l'influence de cette dernière sur l'œuvre d'Himy. Nous l'avons donc comparée à celle d'Armand Himy pour tous les écarts sémantiques répertoriés dans les éléments de corpus analysés. Sur 68 écarts sémantiques, Himy a 11 fois la même traduction que Chateaubriand. Chateaubriand a 44 traductions équivalentes sur ces 68 écarts sémantiques et 13 traductions non équivalentes où Himy est aussi non équivalent, mais n'a pas la même traduction que lui. Armand Himy n'a donc pas suivi la traduction de Chateaubriand, mais aurait très bien pu le faire s'il avait souhaité se rapprocher du sens de l'œuvre originale. Une fois de plus, cela met en lumière le fait qu'il s'écarte volontairement de *Paradise Lost* sur le plan sémantique et confirme qu'il fait une traduction qui lui est propre. On trouve dans les éléments de corpus équivalents des similitudes entre sa traduction et celle de Chateaubriand, ce qui est normal puisque ce sont deux traductions de la même œuvre, mais on y retrouve autant de points divergents. Départager ce qui est semblable ou identique à cause de l'influence de Chateaubriand et du hasard ne se fait pas aisément.

### ***1.1.2 Le sens de Paradise Lost altéré au profit de sa lettre***

Ce qui ressort clairement de tous les écarts sémantiques étudiés est qu'Armand Himy s'est souvent éloigné du sens de l'original tout en étant conscient de ce qu'il faisait, préférant se détourner du texte anglais pour rechercher cette « esthétique plus franchement miltonienne ». S'il l'avait souhaité, il aurait été tout à fait possible pour lui de traduire fidèlement *Paradise Lost* sur le plan sémantique. Les « erreurs » évidentes comme la

traduction de *new created world* par « Monde nouveau et la création » (III, 89), le travail sur la langue dans certaines parties du texte comme avec *The first sort by their own suggestion fell, / Self-tempted, self-depraved: man falls deceived / By the other first* (III, 129-131) traduit par « La chute des premiers vint de leur propre élan, / Par eux-mêmes tentés, et dépravés : l'Homme tombe, abusé / Par les premiers » où *sort* est omis pour la répétition de « les premiers », les mots avec une traduction non équivalente traduits de façon équivalente ailleurs dans le texte comme *dungeon* (I, 61) rendu par « Donjon » et le fait que la traduction de Chateaubriand soit souvent équivalente là où Armand Himy s'est écarté du sens de l'original comme lorsqu'il a choisi de rendre le *and* de *Man's mortal crime, and just the unjust to save* (III, 215) par un « ou » prouvent que la majorité des changements de la part du dernier traducteur de *Paradise Lost* sont volontaires.

La part de changements volontaires est estimée à au moins 80,9 % et la part non volontaire, à 4,4 %, avec un flottement de 14,7 % entre les deux valeurs. Armand Himy avait bel et bien annoncé que son but était de retrouver la musicalité discordante de l'œuvre de Milton et, selon notre analyse, c'est bel et bien ce qu'il a fait, se conformant ainsi au projet de traduction qu'il a énoncé.

### **1.1.3 Conclusion**

On ne parvient pas toujours à déterminer de façon précise les raisons motivant les changements ponctuels dans la traduction lorsque sont créés des écarts sur le plan sémantique, mais nous avons néanmoins une image globale des principes de traduction d'Armand Himy. Parmi les choix conscients du dernier traducteur de *Paradise Lost*, beaucoup de changements apportés sont clairement volontaires. Comme nous l'avons mentionné à quelques reprises, ce qui frappe ici, c'est qu'Armand Himy a suivi de très près son projet de traduction, sa recherche prosodique et poétique ayant été confirmée par les résultats équivalents et non équivalents analysés. Il a parfois eu tendance à rendre sa traduction un peu lisse et à s'éloigner de la discordance de l'original, ce que Marie-Élisabeth Bougeard-Vêto (2005, p. 352-353) avait remarqué : « [...] la traduction ne

conserve pas toujours la rupture et la brusquerie miltoniennes mais introduit parfois cette « forme de musicalité », cette « ordonnance » que la préface refusait pourtant. » Armand Himy n'a pas, comme Chateaubriand l'annonçait dans sa préface (bien que ce ne soit pas ce que l'auteur des *Mémoires d'outre-tombe* ait fait exactement) recherché une littéralité totale, et ce n'était pas la fidélité sémantique qu'il prisait le plus, quoique sa traduction soit hautement fidèle à l'original, autant que celle de Chateaubriand.

## ***2. Synthèse de l'analyse***

Le moment est venu de réunir les différents éléments de l'analyse pour énoncer les conclusions. Nous allons commencer par décrire les points communs entre les trois traductions, pour ensuite présenter les divergences et voir de quelle manière elles s'inscrivent dans leurs périodes historiques respectives et finalement revenir sur l'analyse quantitative.

### ***2.1 Points communs***

Premièrement, dans les trois traductions se trouvent de nombreux écarts sémantiques qui sont suspects. Certaines erreurs semblent élémentaires et d'autres sont des traductions non équivalentes de mots qui ont été bien traduits dans des contextes similaires ailleurs dans le livre. Certains écarts sémantiques auraient pu être évités en se référant à des traductions précédentes qui servaient de modèles aux traducteurs, un bon nombre d'entre eux chez Dupré étant des omissions et des ajouts très visibles. Ce qu'il est important de remarquer, c'est que, en dehors de certaines erreurs « traditionnelles » de traduction, une part importante d'entre elles étaient volontaires dans les trois cas, à cause des projets des traducteurs.

Deuxièmement, dans les trois cas, et à des degrés fort différents, on perçoit une certaine tendance à la « domestication » du texte, très forte pour Dupré, qui le remanie beaucoup, et

plutôt faible pour Armand Himy, qui le rend un peu plus lisse qu'il ne le souhaiterait. Chateaubriand se situe entre les deux, en se situant plus près d'Armand Himy,

Troisièmement, un autre point convergent des trois traductions est que les éléments mythologiques et religieux ne sont pas traités différemment du reste du texte anglais, comme le révèle l'analyse de validation. Dupré introduit des ajouts, fait des omissions et modifie souvent le texte, mais de la même manière que dans le reste du texte (on trouve plus d'ajouts en analysant de longs segments de texte), outre les changements apportés sur les passages de Milton qui peuvent nier la consubstantialité du Père et du Fils et des omissions de passages tel que celui du paradis des fous. Chateaubriand et Armand Himy ont aussi une pratique de traduction constante dans l'ensemble de leur œuvre.

Quatrièmement, et cela découle des deux premiers éléments convergents, un autre point similaire entre les trois traductions est que les préoccupations des traducteurs se centrent principalement sur des aspects très pratiques de la traduction, que ce soit par souci d'idiomaticité, d'un prétendu littéralisme absolu ou de prosodie, et qu'ils ne s'intéressent aucunement à la théorie de la traduction ou à des principes de traduction; ils se positionnent seulement par rapport aux autres et à leurs « erreurs », ainsi qu'à leurs traductions, pour annoncer à quel besoin répond leur traduction.

## ***2.2 Divergences et périodes historiques***

La divergence principale entre les trois traductions est la manière dont celles-ci ont été traduites; les trois traducteurs ont effectué des changements volontaires sur *Paradise Lost*, mais pour des raisons différentes. On l'a vu, Dupré souhaitait produire une œuvre idiomatique pour les Français de son époque et l'a inscrite dans le cadre socioculturel de celle-ci, Chateaubriand a fait une traduction osée qui brisait les règles de la langue, mais qui se conformait aussi à cette dernière, dans le but de faire une traduction qui respectait le génie de Milton et lui permettrait de laisser son nom dans l'histoire, et Himy a tenté de se

conformer au génie de Milton et à la musicalité cacophonique de son œuvre principale en respectant sa prosodie dans la mesure du possible.

L'autre point sur lequel les trois traductions ne se ressemblent pas concerne les stratégies de traduction employées par leurs auteurs, ce qui résulte de la première divergence. En effet, Dupré de Saint-Maur s'est permis de faire des modifications majeures à l'œuvre, d'y introduire une quantité impressionnante d'ajouts et de faire un grand nombre d'omissions, tout en rapportant l'œuvre à son propre cadre socioculturel. Chateaubriand a plutôt brisé la syntaxe française à certains endroits, l'a respectée ailleurs, a traduit de façon plutôt crue des passages de *Paradise Lost* et a voulu créer une illusion de littéralité avec ses faux calques et des formulations lourdes. La part d'omissions et d'ajouts est faible et il est beaucoup plus proche de l'œuvre originale que Dupré ne l'était, tout comme Armand Himy l'est. Quant à ce dernier, il a produit une traduction en vers non rimés plutôt qu'en prose comme les deux autres traducteurs, a fait des alexandrins lorsque c'était possible, a opté pour un registre soutenu et a recherché la prosodie de l'œuvre originale, s'attardant sur les jeux de sonorités et les figures de style, notamment.

Dans le cas de Dupré, sa manière de traduire correspond bien à celle de son époque, où il était permis de faire des changements et où on n'attachait guère d'importance à la fidélité sémantique. Le cas de Chateaubriand est plus particulier; il se situe à une période charnière et sa manière de traduire ne correspond pas à celle des Belles Infidèles, ni à celle de la traduction littérale mot à mot. On peut toutefois affirmer sans l'ombre d'un doute que sa traduction n'a pas été « littérale dans toute la force du terme », et cela, bien qu'il ait ouvertement été un partisan de la littéralité absolue à cette époque selon la préface de sa traduction. Dans le cas d'Armand Himy, puisqu'il a produit sa traduction à une époque où on trouve une pluralité de postulats traductifs, la sienne s'insère donc facilement dans son contexte socioculturel. Toutefois, il est loin d'être certain qu'une telle traduction aurait été possible et bien accueillie à une époque antérieure, ce qui la place dans une époque contemporaine.

### 2.3 *L'analyse quantitative*

L'analyse quantitative a permis de bien cerner les tendances générales des trois traducteurs et de montrer les écarts dans la manière de traduire de ceux-ci, d'illustrer la tendance de Dupré à modifier *Paradise Lost* de façon significative et de montrer les subtiles modifications apportées à cette œuvre par Chateaubriand et par Himy, de même que leur respect de l'œuvre principale de John Milton. En déterminant les types d'écarts sémantiques de façon systématique et précise, on a pu analyser rigoureusement les éléments de corpus et comparer les trois traductions avec la même base de données et obtenir des résultats représentatifs de la réalité. Cette méthode fonctionne à condition qu'elle soit appliquée de la même manière tout au long de l'analyse, et nous reconnaissons qu'il existe une part d'incertitude dans celle-ci, difficile à estimer de façon exacte, mais qui nous ne semble pas trop grande.

De plus, on a étendu les résultats à l'ensemble de l'œuvre, car la pratique traductive des trois traducteurs est homogène et similaire à celle que l'on a observée dans l'analyse des éléments de corpus, ce qui a été vérifié grâce à un test de validation sur des éléments de corpus plus longs, sélectionnés au hasard dans des parties du texte qui ne contenaient pas d'éléments de corpus déjà étudiés.

L'étude de l'équivalence de façon quantitative a permis de bien cibler les éléments non équivalents et de les apprécier. On a alors pu, après avoir identifié les écarts sémantiques, trouver les raisons qui ont motivé les traducteurs à traduire de façon non équivalente, en s'attardant particulièrement sur les écarts sémantiques, qui sont révélateurs des stratégies traductives, encore plus que les traductions équivalentes, et de voir la part de ces raisons dans les changements apportés aux traductions.

Nous affirmons donc qu'une analyse quantitative a sa place dans une étude portant sur une ou sur des traductions littéraires, et que celle-ci vient compléter les autres méthodes d'analyse et permet d'attirer l'attention sur des phénomènes de traduction et de les évaluer

de façon précise. Il faut toutefois connaître les limites des méthodes quantitatives et dans le cas présent, la méthode utilisée fonctionne mieux avec des traductions qui ne s'éloignent pas trop de l'original. Celle de Dupré était analysable avec la méthode proposée, mais il serait difficile d'évaluer correctement une traduction dont l'auteur aurait pris de plus grandes libertés avec le texte original. Il faudrait alors la revoir et l'adapter en conséquence.

### ***3. Conclusion et perspectives***

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons déterminé le taux d'équivalence entre trois traductions et leur original, *Paradise Lost*, pour ensuite paramétrer les écarts sémantiques et comprendre pour quelles raisons un traducteur pouvait choisir de traduire de façon non équivalente. Nous avons bâti un corpus avec des traductions provenant de diverses époques en nous intéressant à l'histoire de la traduction et avons sélectionné la première traduction de *Paradise Lost* de Nicolas-François Dupré de Saint-Maur (Milton, 1729), la « grande traduction » de René-François de Chateaubriand (Milton, 1836) et la traduction la plus récente, soit celle d'Armand Himy (Milton, 2001). Une fois ces traductions placées dans leurs contextes socioculturels respectifs, nous avons redéfini l'équivalence, puisque c'était le cœur de ce projet et avons posé les principes méthodologiques de notre démarche, qui s'appuyaient sur des concepts de Gideon Toury et d'Antoine Berman.

Par la suite a été présentée la méthode de dépouillement des éléments de corpus ainsi que la classification de ces derniers. C'est alors qu'a été illustrée la manière de déterminer l'équivalence et la non-équivalence à l'aide de nombreux exemples. La première partie de l'analyse consistait en l'étude de divers tableaux et graphiques des pourcentages d'équivalence des trois traducteurs selon les classes et la longueur des éléments de corpus, ainsi que de la répartition des types d'écarts sémantiques pour les trois traducteurs. Nous avons alors validé les résultats en reproduisant l'analyse sur d'autres parties du texte et confirmé que les stratégies de traduction des trois traducteurs de *Paradise Lost* s'appliquaient à l'ensemble du texte et non aux seuls éléments mythologiques et religieux. La deuxième partie de l'analyse présentait chaque traducteur et sa traduction séparément, en portant plus d'attention aux points particuliers à chacune d'entre elles et en définissant le projet de chaque traducteur, à l'aide des écarts sémantiques qui mettaient en relief les raisons motivant les choix de traduction, ce qui a servi à démontrer qu'une grande partie des écarts sémantiques étaient volontaires et constituaient des signes clairs de la part des traducteurs de leur intention manifeste de modifier le texte au plan sémantique pour

diverses raisons; Dupré pour le domestiquer et le ramener à son cadre socioculturel, Chateaubriand pour respecter Milton et laisser sa marque dans l'histoire et Himy, pour se rapprocher de la prosodie miltonienne. Nous avons finalement synthétisé les résultats de l'analyse.

Les résultats de cette étude nous laissent croire qu'il serait intéressant d'appliquer la méthode d'analyse à d'autres traductions de *Paradise Lost* pour les mettre en relation avec celles-ci. Par exemple, il nous semble qu'à première vue celle de Louis Racine (Milton, 1755) soit plus proche du texte de l'original que celle de Dupré, mais moins que la traduction de Chateaubriand. On pourrait même adapter la méthode d'analyse pour inclure les traductions avec des alexandrins rimés, ou si c'est impossible, analyser les traductions en vers rimés séparément des traductions en prose. Cela permettrait aussi de confirmer ou de réfuter partiellement les postulats actuels sur l'histoire de la traduction, et ce, à partir de la même œuvre qui a, après tout, 17 traductions complètes vers le français. Il serait tout aussi valable de s'intéresser à d'autres aspects de *Paradise Lost* que les éléments mythologiques et religieux. Peut-être observerait-on des tendances traductives particulières sur d'autres éléments, quoique les stratégies de traduction semblent s'appliquer à l'ensemble de l'œuvre dans les trois traductions étudiées.

Il faut noter que la méthode d'analyse de ce projet ne se limite bien évidemment pas uniquement à *Paradise Lost* et qu'elle est tout aussi valable pour d'autres œuvres, que ce soit dans une perspective historique ou dans un autre cadre. On peut modifier et adapter les critères d'analyse qui déterminent l'équivalence et la non-équivalence. La méthode ne se limite pas non plus aux traductions de la même œuvre ou aux traductions de l'anglais vers le français, sans qu'on puisse automatiquement l'utiliser pour n'importe quelle paire de langues. Finalement, il faut observer que c'est un outil de nature comparative et qu'il n'est guère pertinent de s'en servir sans avoir un cadre de référence ou des points de comparaisons. Cela étant, l'utilisation d'une telle méthode d'analyse quantitative, jusqu'à aujourd'hui généralement réservée à des corpus de traductions pragmatiques ou spécialisées, peut s'avérer un outil d'analyse fort précieux dans le domaine littéraire, comme le montrent les éléments qu'elle a permis de recueillir dans la présente étude.

#### ***4. Annexe A – Les traductions de Paradise Lost***

Ces traductions ont été relevées à partir des œuvres de Jean Gillet (1975) et de Marie-Élisabeth Bougeard-Vêto (2005).

**Tableau 1 : Liste des traductions de *Paradise Lost***

<b>Traducteur</b>	<b>Année</b>	<b>Partielle ou complète</b>	<b>Forme</b>
Jean-Gaspar Scheuchzer	1722	Partielle	Vers
Nicolas-François Dupré de Saint-Maur	1729	Complète	Prose
François-Marie Arouet (Voltaire)	1733	Partielle	Vers
Louis Racine	1755	Complète	Prose
Cheatand	1760	Partielle	Vers
Duduit de Maizières	1771	Partielle	Vers
Maximilien Henri de Saint-Simon	1771	Partielle	Prose
Abbé Leroy	1775	Complète	Vers
Beaulaton	1777	Complète	Vers
Duc de Nivernais	1786	Partielle	Vers
Jean-Baptiste de Mosneron	1786	Complète	Prose
Pierre Le Tourneur	1788	Partielle	Prose
Jacques Delille	1805	Complète	Vers
Jacques-Barthélémy Salgues	1807	Complète	Prose
Claude Deloynes d'Autroche	1808	Complète	Vers
Delatour de Pernes	1813	Complète	Vers
Eugène Aroux	1830	Partielle	Vers
François-René de Chateaubriand	1836	Complète	Prose
J.-B. Sanson de Pongerville	1838	Complète	Prose
Paul Guérin	1857	Complète	Prose
Jean de Dieu	1864	Complète	Vers
André Tasset	1867	Complète	Vers
Fallet	1875	Partielle	Didact.

P. Marie	1875	Partielle	Didact.
A. Legrand	1878	Partielle	Didact.
Paul Baudry	1884	Complète	Vers
Pierre Messiaen	1963	Complète	Prose
Willy Acher	1981	Partielle	Vers
Armand Himy	2001	Complète	Vers

## 5. Bibliographie

- AROUET, François-Marie (1727). *An essay upon the civil wars of France, Extracted from Curious Manuscript. And also upon the epick poetry of the European nations from Homer down to Milton.*, Londres, Samuel Jallasson, 130 p.
- AROUET, François-Marie (1733). *La Henriade*, nouv éd. avec des variantes et des notes et l'essai sur le poème épique, Londres, chez Innis, 317 p.
- BAKER, Mona (1992). *In Other Words: Coursebook on Translation*, London/New York, Routledge, 320 p.
- BASSNETT-McGUIRE, Susan (1980). *Translation Studies*, Londres, Methuen & Co. Ltd, 159 p.
- BALLARD, Michel (2007). « Les “Belles Infidèles” et la naissance de la traductologie » *De Cicéron à Benjamin, Traducteurs, traductions, réflexions*, Villeneuve d’Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, p. 147-197.
- BERMAN, Antoine (1990). « La retraduction comme espace de la traduction », *Palimpsestes*, vol 4, *Retraduire*, Presses Sorbonne nouvelle, p. 1-7.
- BERMAN, Antoine (1994). *Pour une critique des traductions : John Donne*, Paris, Gallimard, 275 p.
- BERMAN, Antoine (1999). « Chateaubriand, Traducteur de Milton », *La traduction et la lettre ou L’auberge du lointain*, Paris, Éditions du Seuil, p. 97-114.
- BOUGEARD-VËTO, Marie-Élisabeth (2005). *Chateaubriand traducteur. De l’exil au Paradis Perdu*, Paris, Éditions Champions, 824 p.
- CATFORD, John C. (1965). *A Linguistic Theory of Translation*, Oxford University Press, Londres, 103 p.
- CHATEAUBRIAND, François-René de (1802). *Génie du christianisme ou Beautés de la religion chrétienne*, Paris, Migneret, 2 tomes en 1 vol.
- CHATEAUBRIAND, François-René de (1836). *Essai sur la littérature anglaise et considérations sur le génie des hommes des temps et des révolutions*, Paris, C. Gosselin et Furne, 2 tomes en 1 vol.
- COLLOMBAT, Isabelle (2004). « Le XXI<sup>e</sup> siècle : l’âge de la retraduction », *Translations Studies in the New Millenium*, vol. 2, (revue publiée par la School of Applied Languages de l’université de Bilkent d’Ankara [Turquie]), p. 1-15.

- COLLOMBAT, Isabelle (2009). « La didactique de l'erreur dans l'apprentissage de la traduction », *JoSTrans : The Journal of Specialised Translation*, vol 12, p. 37-54.
- CONSTANTIN DE MAGNY, Claude-François de (1729). *Dissertation critique sur le Paradis perdu. Poème héroïque de Milton. Par M. Constantin de Magny*, Paris, Veuve Delaulne, VIII-230 p. *Google Books*, fichier pdf, consulté le 22 juin 2009.
- DELISLE, Jean (2003). *La traduction raisonnée*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 604 p.
- DESESSARTS, N-L-M et plusieurs biographes (1800). Dupré de Saint-Maur, (Nicolas-François), *Les siècles littéraires de la France*, tome second, Paris, Chez l'auteur, Imprimeur-Libraire, p. 432-434. *Google Books*, fichier pdf, consulté le 15 juin 2009.
- D'HULST, Lieven (1990). *Cent ans de théorie française de la traduction*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires de Lille, 256 p.
- D'HULST, Lieven (1996). « Unité et diversité de la réflexion traductologique en France (1722-1789) », *La Traduction en France à l'âge classique*, Ballard, D'hulst (éd.), Villeneuve-d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion, coll. « UL3 », p. 83-100.
- DU BELLAY, Joachim (1549). *La deffence, et illustration de la langue françoise*, Paris.
- FLANNAGAN, Roy (2007). « "The world all before [us]": More than Three Hundred Years of Criticism. » *A Concise Companion to Milton*, in Duran (ed), Blackwell Publishing, Blackwell Reference Online, [http://www.blackwellreference.com/subscriber/tocnode?id=g9781405122719\\_chunk\\_g97814051227195](http://www.blackwellreference.com/subscriber/tocnode?id=g9781405122719_chunk_g97814051227195), consulté le 3 juin 2010.
- GENTZLER, Edwin (2001). *Contemporary Translation Theories*, 2<sup>e</sup> édition, Topics in Translation, Clevedon/Tonawanda/North York/Mona Vale, Multilingual Matters Ltd, 232 p.
- GILLET, Jean (1975). *Le Paradis perdu dans la littérature française. De Voltaire à Chateaubriand*, Paris, Klincksieck, coll. « Publications de l'Université D'Orléans », 668 p.
- GRAEBER, Wilhelm (1996). « Le charme des fruits défendus : les traductions de l'anglais et la dissolution de l'idéal classique », *La Traduction en France à l'âge classique*, Ballard, D'hulst (éd.), Villeneuve-d'Ascq (Nord), Presses Universitaires du Septentrion, coll. « UL3 », p. 83-100.
- GUIBBORY, Achsah (2007). « The Bible, Religion, and Spirituality in Paradise Lost », *A Concise Companion to Milton*, in Duran (ed), Blackwell Publishing, Blackwell

Reference Online. [http://www.blackwellreference.com/subscriber/tocnode?id=g9781405122719\\_chunk\\_g978140512271910](http://www.blackwellreference.com/subscriber/tocnode?id=g9781405122719_chunk_g978140512271910), consulté le 3 juin 2010.

- GUIDÈRE, Mathieu (2008). *Introduction à la traductologie. Penser la traduction : hier, aujourd'hui, demain*, Bruxelles, De Boeck, 169 p.
- HERMANS, Theo (1999). *Translation in Systems. Descriptive and System-oriented Approaches Explained*, Manchester, St. Jerome Publishing, 195 p.
- HIMY, Armand (1977). *John Milton. Pensée, mythe et structure dans Le Paradis perdu*, Villeneuve-d'Ascq, Villeneuve-d'Ascq : Publications de l'Université de Lille III, 525 p.
- HIMY, Armand (2001). *Le paradis perdu*, traduit de l'anglais, Paris, Imprimerie Nationale, coll. « Salamande », 810 p.
- HIMY, Armand, (2004). « Pourquoi donc retraduire? », *Palimpsestes*, vol. 15, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, p. 25-38.
- HORGUELIN, Paul-André (1981). *Anthologie de la manière de traduire*, Montréal, Linguatex, 230 p.
- HOUSE, Juliane (1977). *A Model for Translation Quality Assessment*, Tübingen, Gunter Narr, 344 p.
- JAKOBSON, Roman (2000). « On Linguistic Aspects of Translation », in Venuti (ed.), *The Translation Studies Reader*, Londres, Routledge, p. 113-118.
- KREYSIG, Erwin (1999). *Advanced Engineering Mathematics*, 8<sup>e</sup> édition, John Wiley & Sons, 1156 p.
- KOLLER, Werner (1989). « Equivalence in Translation Theory », in Chesterman (ed.), *Readings in Translation Theory*, Helsinki, Oy Finn Lectora, p. 99-104.
- KOLLER, Werner (1995). « The concept of Equivalence and the Object of Translation Studies », *Target*, vol. 7, n°2, Amsterdam, John Benjamins B.V., p. 191-222.
- LEDERER, Marianne (1994), *La traduction aujourd'hui. Le modèle interprétatif*, Paris, Hachette FLE, coll. « F \*i Références », 223 p.
- LEDERER, Marianne (2002). « Correspondances et équivalences. Faits de langue et faits de discours en traduction », in Israël (ed.), *Identité, altérité, équivalence? La traduction comme relation la traduction comme relation. Actes du colloque international tenu à l'ÉSIT les 24, 25 et 26 mai 2000 en hommage à Marianne Lederer*, Paris, Minard, coll. « Cahiers Champollion », p. 17-28.

- LOFTIPOUR-SAEEDI, K. (1990). « Discourse Analysis and the Problem of Translation equivalence », *Meta*, vol. 35, n°2, p. 389-397. *érudit*, fichier pdf, consulté le 22 juin 2009.
- MILTON, John (1643). « The Doctrine of Discipline and Divorce », The Milton Reading Room, Contents, [http://www.dartmouth.edu/~milton/reading\\_room/ddd/book\\_1/index.shtml](http://www.dartmouth.edu/~milton/reading_room/ddd/book_1/index.shtml), consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2009.
- MILTON, John (1650). « The Tenure of Kings and Magistrates », The Milton Reading Room, Contents, [http://www.dartmouth.edu/~milton/reading\\_room/tenure/index.shtml](http://www.dartmouth.edu/~milton/reading_room/tenure/index.shtml), consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2009.
- MILTON, John (1729). *Le Paradis perdu de Milton. Poème héroïque*, trad. de l'anglais Nicolas-François Dupré de Saint-Maur, Nicolas-François, avec les remarques de Mr. Addisson, Paris, Cailleau, 3 tomes en 1 vol.
- MILTON, John (1755). *Le Paradis Perdu*, avec des notes, la vie de l'auteur, un discours sur son poème et un discours sur le poème épique, trad. de l'anglais par Louis Racine, Paris, 3 tomes en 1 volume.
- MILTON, John (1777). « Avertissement », *Le paradis perdu de Milton. Poème héroïque*, trad. de l'anglais par Nicolas-François Dupré de Saint-Maur, avec les remarques de M. Addisson, nouv. éd. aug du Paradis reconquis , & de quelques autres Pièces de Poésie du même auteur, à la Haye, Chez les frères Van-Durin, Libraires, 3 tomes en 1 volume. *Google Books*, fichier pdf, consulté le 22 juin 2009.
- MILTON, John (1805). *Le paradis perdu*, trad. de l'anglais par Jacques Delille, Paris, Giguet et Michaud, 370 p.
- MILTON, John (1823). *Le Paradis perdu*, trad. de l'anglais par Nicolas-François Dupré de Saint-Maur, nouv éd. aug. avec des notes et les remarques de M. Addison, Avignon, Jean-Albert Fischer Imprim.-Libraire, 357 p.
- MILTON, John (1836). *Le Paradis Perdu de Milton. Traduction*, trad. de l'anglais par François-René de Chateaubriand, 1836, *nouvelle*, Paris, C. Gosselin et Furne, 2 tomes en 1 vol.
- MILTON, John (1963). *Paradis Perdu*, trad. de l'anglais par Pierre Messiaen, Paris, Aubier Montaigne, 2 tomes en 1 volume.
- MILTON, John (1981). *Paradise Lost and other Poems*, nouv. éd. aug. d'une biographie de John Milton et nouvelle annotation, New York, New American Library, 414 p.
- MILTON, John (1997). *Paradise Lost*, édité par Alastair Fowler, deuxième édition, Harlow, Pearson Education Limited, 716 p.

- MILTON, John (2001). *Le paradis perdu*, trad. de l'anglais par Armand Himy, Paris, Imprimerie Nationale, coll. « Salamande », 810 p.
- MOYLES, R. G. (1985). *The Text of Paradise Lost. A study in Editorial Procedure*, Toronto/Buffalo/London, University of Toronto Press, 188 p.
- MULRYAN, John (1996). *Through a Glass Darkly*, Pittsburgh, Duquesne university press, 345 p.
- MOUNIN, Georges, (1995). *Les belles infidèles*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires de Lille, 109 p.
- MUNDAY, Jeremy (2001). *Introducing translation studies theories and applications*, New York, Routledge, 222 p.
- NEUBERT, Albrecht (1967). « Elemente einer allgemeinen Theorie der Translation », *Actes du Xe Congrès International des Linguistes*, Bucarest, Éditions de l'Académie de la République Socialiste de Roumanie, p. 451-456.
- NIDA, Eugene (1964). *Toward a Science of Translating. With Special Reference to Principles and Procedures involved in Bible Translating*, Leiden, Brill, 331 p.
- NISARD, Désiré (1836). « Du dernier ouvrage de M. de Chateaubriand », *Revue de Paris*, tome trente-quatrième, Paris, Bureau de la Revue de Paris, p. 153-178. *Google Books*, fichier pdf, consulté le 15 juin 2009.
- PLANCHE, Gustave (1853). « Chateaubriand », *Portraits littéraires II*, Paris, Charpentier, p. 153-183. *Google Books*, fichier pdf, consulté le 15 juin 2009.
- POPOVIČ, Anton (1975). *Dictionary for the analysis of literary translation*, Edmonton, University of Alberta.
- POUCHKINE, Alexandre (1958), *OEuvres complètes*, publiées par André Meynieux, Paris, André Bonne Éditeur, p. 694-700. *Histoire de la traduction* (cd-rom pour PC), module « Traductions », Gatineau (Québec), édition restreinte aux seules fins d'enseignement par J. Delisle, professeur, École de traduction et d'interprétation, Université d'Ottawa.
- PYM, Anthony (1992). *Translation and Text Transfer. An Essay on the Principles of Intercultural Communication*. Version révisée (en parties séparées et sans les notes de l'original), Frankfurt/Main/Bern/New York/Paris, Peter Lang. *Anthony's Pym website* [http://www.tinet.cat/~apym/publications/text\\_transfer/entry.html](http://www.tinet.cat/~apym/publications/text_transfer/entry.html), consulté le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

- PYM, Anthony (1995). « European Translation Studies, *Une science qui dérange*, and Why Equivalence Needn't Be a Dirty Word », TTR, vol 8, Numéro 1, 1995, p. 153-176. *érudit*, fichier pdf, consulté le 8 juin 2009.
- PYM, Anthony (2009). « Western translation theories as responses to equivalence », écrit à partir d'un discours donné à l'*Innsbrucker Internationale Ringvorlesung zur Translationswissenschaft*, Universität Innsbruck, March 12, 2008, Anthony's Pym website, [http://www.tinet.cat/~apym/on-line/translation/2009\\_paradigms.pdf](http://www.tinet.cat/~apym/on-line/translation/2009_paradigms.pdf), consulté le 22 juin 2009.
- REISS, Katharina et Hans J. Vermeer (1984). *Grundlegung einer allgemeinen Translationstheorie*, Tübingen, M. Niemeyer, 245 p.
- ROUTH, Bernard (1731). *Lettres critiques à Mr le Cte \*\*\* sur le Paradis perdu et reconquis de Milton. Par R\*\**, Paris, Cailleau, II-272 p.
- SHAWCROSS, John T. (2007). « “Shedding sweet influence”: The Legacy of John Milton's Works », *A Concise Companion to Milton*, in Duran, (ed), Blackwell Publishing, Blackwell Reference Online, [http://www.blackwellreference.com/subscriber/tocnode?id=g9781405122719\\_chunk\\_g97814051227194](http://www.blackwellreference.com/subscriber/tocnode?id=g9781405122719_chunk_g97814051227194), consulté le 3 juin 2010.
- SNELL-HORNBY, Mary (1988). *Translation Studies. An Integrated Approach*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 163 p.
- TOURY, Gideon (1995). *Descriptive translation studies and beyond*, Amsterdam/Philadelphie, John Benjamins Publishing Company, 311 p.
- VINAY, Jean-Paul et J. Darbelnet (1958). *Stylistique comparée du français et de l'anglais. Méthode de traduction*, Paris, Didier, 331 p.
- VINET, Alexandre (1857). Traduction du Paradis Perdu. II. Le Paradis Perdu de Milton, traduction nouvelle 2 volumes in-8°.—1836, *Études sur la littérature française au dix-neuvième siècle. Tome Premier. Madame de Staël et Chateaubriand*, Paris, Chez les éditeurs, p. 373-427. *Google Books*, fichier pdf, consulté le 15 juin 2009.
- (2007). « La Bible de Sacy », 456-Bible, Les Bibles, <http://456-bible.123-bible.com/saci/saci.htm>, consulté le 2 août 2010.
- (2007). *The Holy Bible King James Version*, imprimé aux États-Unis, Trident Reference Publishing, 513 p.
- (2009). *The American Heritage® Dictionary of the English Language*, Fourth Edition, Boston, Houghton Mifflin Company.
- (2010). *Le Nouveau Petit Robert de la langue française*, Paris, Dictionnaires le Robert – Sejer, 2837 p.